

LA PREMIÈRE RENAULT ALGÉRIENNE EN NOVEMBRE 2014_{P.2}

MALI : L'INTERVENTION MILITAIRE EST-ELLE LA SOLUTION ?

MOSTÉFA KHIATI



Bureaucratie ENTRE LES MAINS DU « POUVOIR » DES GUICHETS

BELKACEM AHCENE-DJABALLAH

SORTIE VERS UNE AUTRE PORTE

BACHIR BEN NADJI

UN QUATRIÈME MANDAT EN CACHE UN AUTRE

ABED CHAREF

■ Tu enfanteras dans la souffrance

PAR ALI BRAHIMI

■ Monsieur le juge, entre ses muses et ses gorgones

PAR MAZOUZI MOHAMED*

■ Le mur fiscal américain et le pacte budgétaire européen

BELHAOUARI BENKHEDDA

■ Arabités numériques ou le monde arabe à l'heure du web

AKRAM BELKAÏD

■ Le cheval de marbre caracole entre la spéculation et l'incroyable

OMAR CHAALAL



■ Une spécificité française: l'exil fiscal

MICHEL FOURRIQUES

■ Un permis au mépris de la loi

MOHAMMED BEGHDAZ

■ La musique, ce sortilège charmeur

FAROUK ZAHI

■ Les crises de l'après-crise

JOSEPH E. STIGLITZ

Prix Nobel d'économie et professeur
à l'université de Columbia à New York

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

D'ORAN

ACTUALITÉ
AUTREMENT VUE

Ouyahia DES POLITIQUES MULTIPLES, UN HOMME UNIQUE

EL YAZID DIB



La première Renault algérienne
en novembre 2014

25 000 véhicules en première phase

Le processus de création de la société
«Renault Algérie production»
est toujours en cours.



Z. Mehdaoui

La société de droit Algérien, dont l'acte de naissance a été signé le 19 décembre dernier en présence des deux chefs d'état, Abdelaziz Bouteflika et François Hollande, produira 25 000 véhicules de type Symbol par année. Contrairement à ce qui a été rapporté ces derniers temps, le montant de l'investissement n'a jamais été d'un milliard de dollars, ont tenu à préciser hier les principaux partenaires dans ce projet, à savoir Renault, la SNVI et le fonds national d'investissement (FNI).

Dans une conférence de presse animée à l'hôtel Sofitel d'Alger, le représentant de Renault, M Arnaud JAEGER, a affirmé que dans une première phase le montant de l'investissement pour le montage des ces véhicules a été arrêté à 50 millions d'euros. La première voiture sortira de l'usine de Oued Tlilat dans la wilaya d'Oran, le mois de novembre 2014. Ces véhicules seront destinés exclusivement au marché national, a-t-il tenu à souligner quand la question a été soulevée par notre journal.

Arnaud JAEGER, a toutefois indiqué que des centaines d'autres millions (sans préciser le montant) seront investis en deuxième phase. Cette dernière, qui verra l'introduction dans l'usine de «fabrication d'amortisseurs, la peinture et la tôlerie» sera lancée deux années et demie après la fabrication, ou plutôt le montage, de la première voiture Renault Symbol dans notre pays. Le responsable de Renault n'exclut pas cependant l'exportation de ces véhicules vers l'Afrique quand la deuxième phase sera mise en place permettant à ce niveau de produire 75 000 voitures par an et pas seulement des Symbol mais également d'autres types de véhicules du constructeur français.

«Ce projet va permettre aux sous-

traitants d'entrer par la grande porte, afin de développer leurs projets et leurs capacités» a fait savoir pour sa part le président de la SGP mécanique M Dehimi Bachir. Ce dernier qui intervenait à chaque fois que les autres intervenants s'exprimaient comme pour faire des «mises au point» a mis l'accent sur l'opportunité dont dispose désormais notre pays pour fabriquer des voitures sur son sol.

«L'introduction de la sous-traitance dans notre pays est l'un des enjeux majeurs de ce projet» a encore indiqué M Dehimi qui fait état par ailleurs d'une cinquantaine de partenaires (sous-traitants) qui seraient déjà identifiés par la société «Renault Algérie production». Ce responsable a tenu également à préciser que le constructeur Renault n'est qu'un actionnaire au sein de la société avec 49% de parts, mais qui reste bien évidemment majoritaire dans le conseil d'administration puisque les deux parts sont partagées entre la SNVI (34%) et le FNI, représentant l'état Algérien avec 17%.

«Ce n'est ni Renault, ni la SNVI, ni le FNI qui investissent dans ce projet, mais la société qui a été créée à cet effet» a encore souligné Dehimi, qui rappellera à son tour les montants déjà avancés par le représentant de Renault, à savoir «50 millions dans une première phase et des centaines de millions quand la deuxième phase sera lancée». Enfin, interrogé par le «Quotidien d'Oran» sur la «clause d'exclusivité» obtenue par Renault dans le pacte d'actionnaires signé le 19 décembre 2012, Arnaud JAEGER a affirmé que cette «exclusivité» ne concerne pas le commerce de ces véhicules. Il s'agit simplement de ne pas voir d'autres constructeurs automobiles en Algérie avant une période de 3 années, pour permettre à Renault Algérie de bien démarrer sans concurrence.

Présidence du Conseil de la Nation Un troisième mandat pour Abdelkader Bensalah

Synthèse S.C.

Pour la troisième fois consécutive, Abdelkader Bensalah a été réélu, hier, à la tête du Conseil de la Nation pour un mandat de 6 ans. Considéré comme le doyen des parlementaires pour avoir occupé également la présidence de la chambre basse du parlement, M. Bensalah, âgé de 71 ans et natif de la daïra de Fellaoucen, dans la wilaya de Tlemcen, avait également occupé des postes des fonctions politiques, diplomatiques et dans le secteur de l'information. Sa carrière politique est marquée notamment par sa contribution à la création du Rassemblement national démocratique (RND), alors que son parcours diplomatique entamé en tant qu'ambassadeur en 1989 en Arabie Saoudite et représentant permanent auprès de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) avant d'être rappelé en 1993 et de se voir confier la commission du dialogue national en charge de l'élaboration de la plate-forme de l'entente

nationale en vertu de laquelle a été créé le CNT en 1994.

En tant que parlementaire, ses débuts remontent à 1977 en tant que député avant d'être élu président de la commission des relations extérieures puis du Conseil national de transition (CNT), l'Assemblée populaire nationale (APN), en 1997, et enfin le Conseil de la Nation.

En 2002, il est élu député de la wilaya d'Oran, une élection qui lui a valu une désignation par le président de la République comme membre du Conseil de la Nation à la tête duquel il est porté à l'unanimité pour deux mandats au cours desquels il a présidé aux destinées de l'Union parlementaire africaine.

Enfin, sa carrière dans le secteur de l'information se résume notamment par ses écrits à partir de 1968 avec les grands titres nationaux, le poste de directeur du centre algérien de l'information à Beyrouth en 1970 et, 4 ans après, en tant que directeur général du quotidien «El Chaab». A l'issue de sa

réélection, Abdelkader Bensalah a prononcé une courte allocution à travers laquelle il a notamment mis l'accent sur le rôle que jouera cette institution dans le cadre des réformes engagées.

Il a précisé que «l'expérience acquise par le Conseil de la Nation ces dernières années doit être valorisée et approfondie pour atteindre les niveaux escomptés». Tout en se félicitant de la nouvelle composante du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah a rappelé le rôle dévolu à cette institution, notamment en matière législative et parlementaire, et d'appeler ses membres à veiller à soutenir les lois visant à atteindre les objectifs arrêtés et à être à la hauteur des espoirs placés en eux par le corps électoral.

Concernant le nouveau Conseil de la Nation, constitué de 144 membres, rappelons qu'il est composé des élus des sénatoriales du 29 décembre 2012 et du tiers présidentiel désigné le 7 janvier, dont fait partie le nouveau président et plusieurs anciens ministres.

Sellal samedi en Libye

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, effectuera, samedi prochain, une visite à Ghadamès (Libye), à l'invitation de son homologue libyen, M. Ali Zeidan, pour prendre part à une réunion regroupant l'Algérie, la Libye et la Tunisie, indique mercredi un communiqué des services du Premier ministre. Au cours de cette réunion, «les Chefs de gouvernement et Premiers ministres des trois pays examineront la si-

tuation sécuritaire qui prévaut aux frontières, ainsi que les voies et moyens de renforcement de leur coopération, afin d'assurer la stabilité, la sécurité et le développement dans les régions frontalières, et pour combattre et mettre un terme au terrorisme et au crime organisé transfrontalier», précise le communiqué. M. Sellal sera accompagné d'une importante délégation ministérielle, ajoute la même source.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Quand le président béninois dit tout haut ce que Paris veut

Partisans et adversaires de l'intervention militaire internationale au nord du Mali sont engagés dans une véritable course de vitesse pour faire triompher leur point de vue respectif. Les seconds

ont paru être près de faire prévaloir le leur après que le MNLA et Ansar Eddine, les deux fers de lance de la rébellion armée touareg au nord du Mali, eurent accepté de participer à un dialogue de paix avec les autorités de Bamako (aux conditions posées par le Conseil de sécurité de l'ONU) et que la médiation burkinabé soit parvenue à se faire rencontrer les deux parties à Ouagadougou.

Il a donc semblé que l'on s'acheminait dans la crise malienne à l'enclenchement d'un processus allant déboucher sur une solution politique. Sufit qu'il est très vite apparu que les partisans de l'option militaire n'entendent pas laisser sa chance à la solution politique et ont dressé des obstacles sur sa voie qui remettent en cause les avancées enregistrées. Le premier est apparu sous la forme de deux déclarations. Celles il y a trois semaines du ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian, puis du président intérimaire malien le 31 décembre au soir, qui ont convergé en soutenant que l'intervention militaire internationale au nord du Mali est envisageable à brève échéance, sans attendre ce que pourrait donner le dialogue amorcé dans la capitale burkinabé.

A partir de là, l'on a assisté à des attermolements de la part des autorités de Bamako qui ont freiné ce processus et au durcissement en réaction des positions des deux organisations de la rébellion touareg. Depuis quelques jours, la rupture entre les deux parties semble en voie d'être consommée. Ansar Eddine a en tout cas annoncé qu'il se retirait du processus de dialogue avec les autorités maliennes. Cette évolution peu encourageante a abouti à la suspension des négociations de Ouagadougou. Négociations que le président en exercice de l'Union africaine, le chef de l'Etat béninois Boni Yayi, veut probablement faire capoter irrémédiablement en ayant déclaré

«souhaiter l'intervention de l'OTAN» au nord du Mali. La «sortie» du président béninois va incontestablement lourdement influencer sur le climat qui environne la tentative de préserver les chances d'une poursuite du dialogue inter-malien. Boni Yayi n'a pas commis une bourde. Il a sciemment exprimé ce que les alliés africains de la France qui tient à l'intervention militaire et au plus vite préconisent pour hâter l'engagement de celle-ci. Il a par ailleurs perniciousement donné à entendre que parlant en qualité de président en exercice de l'Union africaine, le «souhait» exprimé par lui serait celui de l'organisation panafricaine.

Il faut être naïf pour croire que le «souhait» du président béninois est du domaine de la spéculation personnelle. Il lui a été sans aucun doute soufflé par Paris qui travaillant à précipiter l'engagement militaire au nord du Mali ne veut pas attendre que l'armée malienne soit réorganisée comme exigé par le Conseil de sécurité et n'a qu'une confiance limitée dans l'efficacité de la force militaire que les pays de la CEDEAO vont déployer pour épauler cette armée malienne. L'OTAN dont la France est membre est ainsi ouvertement conviée à suppléer aux carences des deux acteurs militaires africains censés partir à la reconquête du nord du Mali.

L'option OTAN fait l'affaire pour Paris car elle permettrait sous cet habillage l'intervention de la France qui directe n'est acceptable ni pour une majorité de Maliens ni pour les Etats du champ dont l'Algérie bien entendu.

En tout cas, la déclaration du président béninois a le mérite de révéler ce qui se cogite dans le camp des partisans de l'intervention militaire immédiate et celui d'expliquer les revirements irresponsables des autorités de Bamako qui ont conduit les groupes rebelles touaregs à perdre le peu de confiance qu'ils ont eu sur leurs intentions. L'Union africaine se doit en tout cas de se démarquer sans ambiguïté du «souhait» exprimé par son président en exercice car contredisant le principe du refus de l'intervention extra-africaine qu'elle défend.

Tirage du N° 5508
119.663 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.32.63.09
32.72.78 / 32.91.34
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

Fax Pub: 041.32.69.06
Fax et Rédaction
041.32.51.36 / 32.69.06

Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Quargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél.: 021. 74.96.39 - Fax: 021. 74.71.57

Rédaction Constantinoise
Tél.: 031.64.19.81 - Fax: 031.64.19.80

Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.41.94.31/41.65.31
Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

**Le mouvement suspendu
après des promesses de la DG
Débrayage
des cheminots
à Constantine**

A. Mallem

Mettant à exécution les menaces de grève qu'ils n'ont cessé de brandir au courant de cette semaine, surtout après que l'administration ait déposé plainte contre 11 syndicalistes, et prononcé le licenciement de l'un d'eux, les cheminots de la direction régionale ferroviaire de Constantine, ont débrayé, hier, à 5 heures du matin en paralysant tout le réseau. «Nous avons reçu le feu vert de la fédération et des trois secteurs des gares, des trains et des infrastructures, d'entrer en grève ouverte et illimitée ce matin à compter de 5h», nous a déclaré hier le chef de la section syndicale des trains M. Talhi Fayçal. Et d'ajouter, que les grévistes placent désormais en tête de leurs revendications, qui sont assez connues maintenant, le départ du directeur de la région ferroviaire (DRF) et de deux de ses subordonnés, l'annulation des poursuites judiciaires entamées contre les syndicalistes, l'annulation de la décision de licenciement prise contre l'agent Kenioua Sami et enfin la cessation des sanctions administratives contre les cheminots. «A partir de ce matin, a-t-il indiqué, plus aucun train ne circule dans la région, y compris le train d'Alger qui n'est pas parti hier». Toujours selon notre interlocuteur, le mouvement de grève déclenché par les travailleurs de la SNTF de Constantine, aurait reçu le soutien de leurs camarades de la région de Annaba et surtout de celle d'Alger qui, leur ont assuré, eux aussi, dans les jours qui viennent, un débrayage, en guise de solidarité avec leurs camarades de

Constantine, mais aussi, pour faire aboutir leurs revendications propres.

Le directeur régional est demeuré injoignable, hier, malgré maintes tentatives. Son portable était resté fermé durant la journée. Recontactés en fin d'après midi, les syndicalistes, par les voix des deux chefs de sections syndicales, Talhi et Belaribi, nous ont informé que le mouvement de protestation a été interrompu vers 15h, après la réception d'un télex émanant de la direction des ressources humaines de la direction générale de la SNTF, leur faisant savoir que des décisions importantes ont été prises hier. Celles-ci portent sur l'annulation des poursuites judiciaires engagées contre les 11 syndicalistes de la DRF et la suspension temporaire de la décision de licenciement prise par l'administration à l'encontre de l'agent Kenioua Sami, en instruisant les responsables concernés pour que ce dernier soit réintégré dans son poste le jour même (hier mercredi). La troisième décision prise par la direction générale porte sur la suspension de ses fonctions du sous directeur de la circulation. D'autre part, selon le même télex, ajoutent nos interlocuteurs, un audit a été installé par le directeur général de la SNTF et se déplacera à Constantine le dimanche 13 Janvier pour complément d'enquête.

En outre, et toujours selon nos deux interlocuteurs, le directeur général de la SNTF aurait promis à la fédération des cheminots qu'il allait prendre des décisions. «A la suite de cela, a conclu M. Talhi, les travailleurs ont interrompu le mouvement de protestation car ils croient en la parole de leur directeur général».

**Le jugement dans l'affaire du juge
qui a porté plainte
contre Belaiz, rendu le 16 janvier**

Le tribunal administratif d'Alger rendra, le 16 janvier, son jugement dans l'affaire opposant le juge Haboul à l'ex-ministre de la Justice, M. Tayeb Belaiz, en raison du refus de ce dernier de prendre des mesures légales à l'encontre de l'ex conseiller auprès du ministère, M. Ali Badaoui qui aurait proféré des insultes contre le plaignant, en 2005, alors qu'il comparait devant le Conseil de discipline.

L'affaire remonte au 25 décembre 2005, lorsque le juge Abdallah Haboul, alors conseiller près la cour de Bordj Bou Arreridj comparait devant 17 membres du Conseil supérieur des magistrats (CSM), réunis en session disciplinaire pour absence et manquement à ses obligations professionnelles, où il a essuyé des «insultes» de la part du représentant de l'ex ministre de la Justice, M. Ali Badaoui, le traitant de «juge malhonnête». Le juge Haboul s'est plaint auprès de l'ex ministre de la Justice, M. Tayeb Belaiz, actuellement président du Conseil constitutionnel, mais ce dernier

«n'a pris aucune mesure légale ni administrative» d'où l'action en cours contre l'ex ministre. L'avocat du plaignant estime que le ministre de la Justice «a agi en violation de l'article 29 des statuts de la magistrature qui stipule que l'Etat «est tenu de protéger les juges de toute insulte ou atteinte à leur intégrité physique ou morale». Selon lui, le ministre a, non seulement, «couvert son représentant mais a également dépêché, le 13 mai 2009, un inspecteur du ministère à la Cour de Constantine pour interroger le juge Haboul et exiger de lui, «sous la menace», de renoncer à sa plainte. Dans une déclaration à l'APS, le juge Haboul, actuellement président de la section syndicale du Syndicat national des magistrats (Constantine) a indiqué que les problèmes auxquels il a été confrontés et qui étaient à l'origine de sa comparution devant le Conseil de discipline «n'ont rien à voir avec les retards ou le manquement aux obligations professionnelles, mais plutôt avec ses activités syndicales».

**Les grévistes d'Algérie poste
poursuivent leur mouvement**

M. Aziza

Les grévistes d'Algérie poste poursuivent leur mouvement de grève et leur rassemblement devant l'édifice historique de la grande poste, à Alger. Refusant, la prime d'encouragement de 30 000 DA, décidée par le conseil d'administration d'Algérie Poste au profit des 24 000 postiers, les grévistes sollicitent l'intervention du ministre et du 1^{er} ministre Abdelmalek Sellal, pour mettre en place une commission d'enquête sur la gestion d'Algérie poste. Plus d'une centaine de postiers, dont certains sont venus de différentes wilayas du pays se sont rassemblés en force, devant la grande poste. Ils scandaient, hommes et femmes «l'histoire, c'est notre histoire, et il vaut mieux que les voleurs dégagent». Ces grévistes qui se démarquent de leur syndicat affilié à l'UGTA, disent réclamer «leurs droits de travailleurs algériens». Leur revendication est claire et précise : «nous demandons l'application pure et simple du statut adopté en 2008 ». «Nous exigeons un écrit émanant du ministre et non pas du DG de la poste, apportant des réponses claires aux 17 points revendiqués» précisent les travailleurs protestataires rencontrés sur place. Les postiers grévistes «soucieux de l'avenir de leur entreprise», vont au delà de l'amélioration des conditions de travail et exigent une enquête sur «où est passé l'argent d'Algérie poste ?». Ils sollicitent l'intervention du 1^{er} ministre pour ordonner une enquête «il faut situer les responsabilités», disent-ils. Un gréviste déclare «le DG d'Algérie Poste a affirmé que l'entreprise ne peut accorder des primes à ses travailleurs parce qu'elle est déficitaire et sa situation financière est négative». Il poursuit «pourquoi ils nous accordent aujourd'hui 30 000 DA puisque l'entreprise est déficitaire ?». Un autre s'interroge «pourquoi, les responsables de la direction ont des virements bancaires



Ph.: Rachid K.

alors qu'ils sont censés avoir des comptes CCP?». Et d'ajouter «nous exigeons une enquête sur la gestion de l'entreprise». Les grévistes soutiennent, en outre, que les syndicalistes ne représentent qu'eux même. «Ce sont des syndicalistes qui servent leurs propres intérêts et celui de la direction», dira un des grévistes et de souligner «nous avons entre nos mains des relevés de comptes, que nous avons pu avoir auprès de la mutuelle et des œuvres sociales sur des prêts qui ont été accordés à certains syndicalistes et n'ont jamais été remboursés», dira un travailleur en colère en exhibant des numéros de comptes de certains syndicalistes. Enfin, les postiers en grève depuis le 30 décembre dernier semblent décidés, plus que jamais, à poursuivre leur mouvement de protestation jusqu'à, la satisfaction de leurs revendications. «Si on obtient des réponses concrètes maintenant, on ouvrira les guichets aux citoyens tout de suite et on servira nos clients jour et nuit» nous dira un des grévistes. Pour sa part, le directeur général d'Algérie-poste M. Mohamed Laid Mahloul, cité

par l'aps, a déclaré être disposé à prendre toutes les mesures nécessaires «pour redresser la situation» réaffirmant de nouveau que la grève des postiers était «illégal». M. Mahloul a souligné que la grève que les travailleurs de la poste s'obstinent à poursuivre pour la 11^{ème} journée consécutive, en dépit de l'engagement de la tutelle à satisfaire toutes leurs revendications, «est absolument illégale», appelant les grévistes à «assumer leurs responsabilités quant aux conséquences négatives qui pourraient en découler». En réponse, à une question sur son départ revendiqué par les grévistes, M. Mahloul a indiqué qu'il n'était pas élu par les travailleurs grévistes mais désigné ajoutant qu'il s'agissait peut être d'une «tentative de manipulation». A une question de savoir si l'engagement du ministère à prendre en charge les revendications avait eu un impact sur le taux de participation à la grève, M. Mahloul a déclaré que le mouvement de grève avait connu «un recul ce mercredi» et qu'un grand nombre de centres postaux avaient «repris le travail», sans donner de détails.

**Raïna
Raïkoum**

Kamel Daoud

**Retour sur l'ANSEV:
l'agence nationale
d'emploi des vieux
(et des amis)**

munaux des années 90 ont été tabassés par des policiers, d'anciens émirs de l'AIS bénéficient d'escortes et d'avantages. Et tant que cet équilibre profond du pays est mis à mal, le pays ne sera qu'une foule qui mange et une caste qui vole.

Bouteflika vient de nommer ses proches serveurs au sénat. Vu de près, rien de particulier : c'est sa république, son sénat, son tour de manger et de distribuer la nourriture. C'est la méthode de l'ancienne Rome : anoblir les plus fidèles de son équipe et leur donner la toge et la ferme qui va avec. Vu de loin, c'est triste : le message envoyé est sinistre, accablant, désespérant: l'Etat n'existe pas encore puisqu'on nomme les sénateurs selon les relations de servilité et de docilité, l'effort n'est pas lié au résultat et être le pire peut mener à vivre mieux.

Certains retenus dans le tiers présidentiel (cette énormité léguée par Zeroual) au sénat sont des catastrophes et promènent un bilan d'échecs qui ne touche pas seulement au présent mais à l'avenir. Ils n'ont pas été sermonnés, jugés ou interrogés mais nommés sénateurs. Benbouzid, le Beria des nouveau-nés en est la preuve.

Le message de ces nominés aux oscars de la ride et de la position assise ? Le même que celui délivré par l'effacement des dettes des agricultures (certains) à l'époque ou celui des terroristes accueillis avec lait, dattes, pensions et carrières de sable, à l'époque précédente : l'acte n'est pas lié aux conséquences, en Algérie. Il n'y a pas de justice ni de sanction. Et c'est cela le drame le plus profond de l'Algérie : l'effort n'est pas lié à la récolte et on peut ne rien faire et être riche, travailler et finir en semelle ou tuer et finir en seigneur. Les gardes com-

En parlant de la génération Tab djenana, Bouteflika a fait son contraire : il a nommé Ould Khelifa, le deux centenaies à la tête de l'APN et ses amis à ce sénat réduit à la fonction d'emploi de vieux. Bouteflika vient d'envoyer, par SMS majeur, le message de sa génération à la nôtre : vous crevez de crever sans cesse et on vivra si longtemps qu'on entrera vos petits-fils. Il vient aussi de confirmer le message de l'impunité, l'irresponsabilité qui paye, l'échec qui conduit à la réussite paradoxalement, la récompense faite à l'incompétence, le copinage, la réduction des institutions du pays à des mamelles pour amis intimes et la monarchisation de l'Algérie. Bouteflika, et beaucoup d'Algériens le répètent, regardant le «printemps arabe» ailleurs, n'a heureusement pas de fils. Sauf qu'il a trop d'amis ! Il fallait en parler. Mais il fallait aussi parler de quelque chose de plus important qui se passe à Aïn Salah : des magistrats en grève de la faim pour réclamer de la justice pour La justice algérienne. Le pourrissement, l'impunité, les abus, les dépassements, les corruptions dans le secteur de la Justice en sont arrivés à cette limite invraisemblable où mêmes des juges n'ont plus d'autres recours contre l'injustice que la grève de la faim !



More FUN
More YARIS

TOYOTA
TOUJOURS MIEUX,
TOUJOURS PLUS LOIN.

PROFITEZ
DE NOS OFFRES
NOUVEL AN

YARIS

3 ANS
TOYOTA
ou 100 000 KM
GARANTIE

Pour toute livraison uniquement avant le 31/01/2013
Disponible dans tout le réseau TOYOTA ALGERIE et ses revendeurs agréés

TOYOTA ALGERIE

Hydra : 021 98 30 00 - Blida: 025 43 14 14 - Dely Brahim : 021 98 30 00 - Oran: 041 98 30 00 - Ouargla: 029 71 71 71 - Annaba: 038 51 16 96.
Sétif: Merouani Karim Automobiles, 036 83 24 30 - Tlemcen: Arc en ciel, 043 38 00 70 / 040 91 50 13 - Ouled Slama: Ets Saidani, 025 46 34 34
Tiaret : Eurl Habib Auto: 046 41 33 68 - Mascara : Sarl Cotram Auto: 047 93 50 81.

AFIA International
Algeria



شركة عافية العالمية
الجزائر

RECRUTE

- Afia International Algeria est une filiale du Groupe Multinational Savola, leader mondial dans le secteur des huiles de table.
- Avec 16 000 employés et près de 160 000 actionnaires, le Groupe Savola est le premier acteur de l'industrie agroalimentaire dans la région du Moyen Orient, de l'Afrique du Nord et l'Asie Centrale.
- Savola joue aussi un rôle de pionnier dans les domaines de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), de la Gouvernance et de l'Ethique.
- Basée à Oran, AFIA international Algeria, est la filiale Algérienne du Groupe Savola qui a une longue expérience et un savoir-faire qui date de plus de 30 ans. Actuellement la filiale a déjà lancé deux grandes marques en Algérie: Afia et Oléor
- La force de notre organisation réside dans la richesse de notre culture et dans la qualité des hommes et des femmes qui contribuent à sa croissance et son développement durables.
- Ensemble, nous travaillons dans un environnement agréable où nous partageons des valeurs communes.

- vous êtes un candidat expérimenté ou un nouveau diplômé,
- Vous avez le sens des responsabilités, de la communication et de l'organisation,
- Vous aimez travailler en équipe et évoluer dans un environnement de challenge,
- Vous êtes motivé, engagé et consciencieux,

Nous offrons...

Un travail dans un environnement de multinationale,
Formation et développement personnel,
Rémunération compétitive,
Opportunités de carrière.

Rejoignez-nous et Réalisez Votre Potentiel.



www.afia-carrieres.com



Afia International Algeria Carrières



عافية

Une étude en cours pour réévaluer l'assurance automobile

Yazid Alilat

Les accidents de la route constituent un casse-tête pour les assureurs qui ne savent pas vraiment comment en limiter la fréquence, à défaut de les juguler. C'est là le constat dramatique établi par le président de l'Union des assureurs algériens, M. Amara Latrous.

Dans une intervention hier à la radio nationale, il a déploré la hausse des sinistres induits par les accidents de la route. Les sinistres liés aux accidents de la route ont coûté aux assureurs 43 milliards de DA en 2011 et 35 mds de DA en 2010. «Hélas, ces montants auraient pu servir à d'autres financements ou au moins pour financer des campagnes de prévention des accidents», a regretté M. Latrous, selon lequel il y a eu 900.000 déclarations pour un montant de dédommagement de l'ordre de 46 milliards DA en 2012. « Une augmentation par rapport à 2011 et 2010 ». Ces dépenses sont pour le président de l'UAR très importantes et auraient pu servir au financement d'autres volets de développement telles les campagnes de sensibilisation et l'amélioration du cadre et des prestations de service dans la chaîne d'assurance et de réassurance. Il a également déploré le taux des accidents et « le plus grave, ce ne sont pas les pertes matérielles mais les vies humaines ». Les accidents de la route, a-t-il révélé, sont en hausse et absorbent 80% du chiffre d'affaire des assureurs qui a atteint en 2012 100 milliards de DA, soit une augmentation de 12% par rapport à 2011 (82 milliards DA) et de 18% par rapport à 2010 (74 milliards DA).

Par ailleurs, les primes d'assurance comptabilisées par les 23 compagnies d'assurances présentes sur le marché algérien des assurances sont en hausse de 12% à près de 100 milliards de DA en 2012, un chiffre qui pourrait quadrupler d'ici à 2020, selon M. Latrous. Le chiffre d'affaires du secteur était de 49,3 milliards (MDS) de DA durant le premier semestre de l'année et de 86 mds de DA en 2011 (+6%). «C'est un score que nous avons réalisé en 2012 à la suite de la séparation

des activités des assurances dommages et de personnes, qui a donné lieu à une réorganisation du marché», a ajouté M. Latrous.

Sur le projet de révision de la prime obligatoire de l'assurance automobile (RC), il a indiqué que l'Union des assureurs et le Conseil national des assurances (CNA) travaillaient, en collaboration avec l'université de Bab Ezzouar, sur la définition du montant réel que devrait avoir cette prime, jugée déficitaire par rapport à son coût. En fait, la responsabilité civile (RC), prime obligatoire de l'assurance auto, est sous-évaluée selon les assureurs: elle est estimée à 1.200 DA/an alors qu'elle avoisine les 3.000 DA dans les pays voisins et supérieure de 10 fois plus dans les pays développés. «On souhaite que le montant de la prime (RC) soit au moins doublé», a-t-il suggéré.

Par ailleurs, les remboursements sont l'autre «casse-tête» des assureurs, notamment les délais trop longs et dénoncés par les assurés victimes de sinistres. Selon lui, les compagnies «visent à ce que les sinistres soient réglés immédiatement et pourquoi pas dans les jours qui suivent l'accident». Sur le produit assurance «rapatriement corporel» offert par la SAPS, une filiale de la SAA spécialisée dans les assurances de personnes, il a reconnu que cette police n'a pas encore été adoptée pas les Algériens à l'étranger, en dépit de la modique prime, estimée à 25 euros par an et par personne. Quant aux assurances contre les catastrophes naturelles (CAT-Nat), qui avancent bien selon M. Latrous, elles doivent être renforcées par un nouveau produit, celui de l'assurance contre la sécheresse qui «sera probablement mise sur le marché en 2013 ou au plus tard en 2014».

Selon M. Latrous, «le marché des assurances devrait frôler les 5 milliards de dollars à l'horizon 2020 et nous misons beaucoup sur la promotion des assurances facultatives et développer les assurances de particuliers comme celle des personnes, la santé, les résidences, les logements et l'immobilier qui n'est qu'à 15%». Sept compagnies seulement sont spécialisées dans l'assurance des personnes et font dans les produits d'épargne.

Des ballons lâchés en France atterrissent en Algérie

S. C.

Lâchés par bouquets de 10, Lors d'un téléthon organisé il y a un mois jour pour jour par la Magic Dan à Valras-Plage, une station du sud de la France, quelques ballons ont été récupérés quelques jours après en Algérie, à Zitouna, un village proche de la frontière algéro-tunisienne et à une cinquantaine de kilomètres du littoral méditerranéen, a indiqué, hier, le journal le Midi Libre.

Ceci a été révélé après que l'un des organisateurs du téléthon, en l'occurrence le prési-

dent de l'association «L'espoir pour l'enfant», qui avait joint une carte au bouquet de ballons, a été destinataire, avant-hier, du retour de la carte postée le 19 décembre dernier à partir de l'Algérie sans préciser toutefois l'identité de l'expéditeur dont la transcription était illisible. Selon les premières données, la traversée de la grande bleue a duré entre 8 et 10 jours et selon le lieu de récupération des ballons, les vents soufflaient dans la direction nord-ouest, et la direction prise des ballons a été sud, sud-est, correspondant à la trajectoire.

Logements

Les anciens souscripteurs AADL convoqués ce lundi

Moncef Wafi

Ils sont estimés à plus de 100.000, rien qu'à Alger, et eux ce sont les souscripteurs aux programmes location-vente 2001 et 2002 de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) qui n'ont pas payé la première tranche des 10%.

Dans un communiqué rendu public, hier, la direction générale de l'AADL informe les intéressés qu'ils seront convoqués sur rendez-vous, à partir de lundi prochain, en fonction de l'ordre chronologique de dépôt de leurs dossiers initiaux. Cette décision survient suite aux mouvements de contestation observés chez ces anciens souscripteurs lassés par une décennie d'attente et effrayés par des rumeurs qui ont circulé ces derniers temps évoquant l'impasse faite sur leurs dossiers. En novembre dernier, l'AADL avait invité ces souscripteurs à actualiser leurs dossiers. D'après le coordinateur de l'association des souscripteurs aux programmes 2001-2002, Nabil Belhadad, cette annonce vient en guise de mise au point de ce qui a été rapporté alors par la presse selon laquelle ils devront s'inscrire de nouveau et que leurs dossiers seront traités au même titre que les nouveaux postulants. Une raison pour laquelle l'association a initié un mouvement de protestation, regroupant quelque 1.500 souscripteurs, pour exprimer leur refus de cette démarche.

L'atmosphère a été désamorcée après les promesses du directeur général de l'AADL et ses assurances. « Le DG de l'AADL nous a rassurés que les anciens souscripteurs sont appelés à actualiser leurs dossiers lesquels seront traités séparément de ceux des nouveaux postulants qui vont être éventuel-

lement inscrits dans le nouveau programme qui sera lancé à la fin du 1^{er} trimestre de 2013 et qui comporte 150.000 logements, dont 50.000 à Alger », avait précisé Nabil Belhadad. En décembre, plus d'un millier de ces souscripteurs ont envahi le siège de l'AADL pour recueillir des informations sur la récente décision de l'Etat de relancer le programme. Le communiqué de l'AADL précise pour sa part que les citoyens concernés par cette démarche devront se présenter à leur rendez-vous au niveau du siège central de l'agence à Saïd Hamdine, munis d'un certificat de résidence, d'un extrait d'acte de mariage, pour les mariés, et d'un acte de naissance n°12, datant tous de moins d'un mois ainsi que de la dernière fiche de paie et enfin d'une déclaration sur l'honneur qu'ils n'ont pas bénéficié depuis la date de dépôt de leur demande d'un logement.

«Nous sommes en train de préparer les moyens matériels et administratifs nécessaires pour recevoir les demandeurs de logements, et particulièrement les premiers souscripteurs au programme, qui seront prioritaires », avait déclaré récemment à la presse le directeur général de l'agence, Lyès Benidir. M. Belhadad avait fait savoir que le directeur de l'AADL avait promis que les anciens souscripteurs seront privilégiés et feront l'objet de « filtrage » après vérification du fichier national, dans le but d'assurer « une transparence et une crédibilité » dans la distribution des logements. La nouvelle liste actualisée éliminera les fraudeurs qui ont falsifié leurs certificats de résidence. Selon le DG de l'AADL, une enquête préliminaire sur trois communes à Alger a fait ressortir 5.534 fraudeurs qui seront présentés à la justice. Quant au

nombre de souscripteurs au programme AADL entre 2001 et 2005 dont la demande est éligible, il est de plus de 142.000 souscripteurs mais ceux qui seront convoqués seront relativement moins nombreux du fait que beaucoup d'entre eux ont bénéficié d'une aide de l'Etat pour acquérir un logement, selon M. Benidir.

Le cas des souscripteurs partis à la retraite ou décédés avait été évoqué lors de la réunion de novembre dernier et le communiqué rapporte que l'agence maintenait les mêmes conditions du premier programme, mais avec davantage de flexibilité dans le traitement des anciens dossiers. A cet égard, les employés partis à la retraite durant les dix dernières années seront toujours maintenus au programme, alors que les souscripteurs dont le salaire a augmenté durant la même période à plus de 108.000 dinars, seront transférés vers le programme de logements publics promotionnels (LPP). Quant aux souscripteurs décédés, les héritiers doivent désigner un seul bénéficiaire qui sera en mesure d'assumer les charges mensuelles. En outre, l'AADL informe les intéressés qu'elle n'acceptera aucun désistement d'un bénéficiaire au profit d'un tiers. La souscription au nouveau programme location-vente ne sera ouverte qu'après achèvement de l'opération d'actualisation des anciens dossiers, souligne la même source. La relance par les pouvoirs publics de la formule location-vente AADL lancée en 2001 prévoit la réalisation de 150.000 logements de ce type alors que la tutelle a évoqué la possibilité de revoir ce quota à la hausse pour peu que des assiettes foncières soient dégagées. Quant au prix du logement AADL, il sera revu à la hausse entre 3,5 et 4 millions de DA.

Medelci reçoit les familles des quatre diplomates algériens enlevés à Gao

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, a reçu mercredi, à Alger, les familles des quatre diplomates algériens, enlevés le 5 avril dernier, à Gao (nord du Mali), a indiqué mercredi, le ministère des Affaires étrangères, dans un communiqué.

M. Medelci a réitéré aux familles des quatre diplomates «le soutien du président de la République et la so-

lidarité du gouvernement algérien et leur a fait part des efforts continus menés par toutes les structures de l'Etat algérien qui restent pleinement déterminées et mobilisées pour obtenir la libération de nos compatriotes, aussi rapidement que possible», a précisé la même source. «Il leur a également fait part de certaines informations relatives aux contacts qui se poursuivent et s'in-

tensifient à cette fin», a-t-on ajouté.

«La cellule de crise, mise en place au ministère des Affaires étrangères, maintient un contact permanent avec les familles des diplomates algériens détenus au nord du Mali et ces dernières ont été reçues, le 1^{er} septembre dernier par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères», a-t-on rappelé.

Skikda

Huit mandats de dépôt après les troubles de Tamalous

A. Boudrouma

Les troubles qu'a connus Tamalous, chef-lieu de daïra, lundi dernier, à la suite d'une opération de relogement effectuée par les

autorités locales en direction de 200 familles parmi les occupants d'habitations précaires, se sont soldés par l'interpellation de 21 personnes. Les manifestants contestaient les listes établies. Présentés, hier,

devant le tribunal de Tamalous, 8 prévenus ont été placés en détention préventive, quant au reste des accusés, au nombre de treize, ils ont bénéficié de la remise en liberté provisoire.

El Tarf

Deux plongeurs interceptés pour pêche illicite de corail

Deux plongeurs (un Algérien et un Tunisien) ont été interceptés, en flagrant délit, mardi au large de la wilaya d'El Tarf, par les gardes-côtes de Annaba, alors qu'ils pêchaient illicitement du corail, a-t-on indiqué mercredi au commandement du

groupement territorial des gardes-côtes. Les deux mis en cause, âgés de 25 et 47 ans, arrêtés en mer dans une zone proche de l'oued Mafragh et de la localité de Draouech, dans la wilaya d'El Tarf, étaient en possession d'une petite quantité de corail fraî-

chement pêchée, a précisé la même source. Les mis en cause devaient être présentés, mercredi, devant le procureur de la République près le tribunal de Drean, dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on encore indiqué au groupement territorial des gardes-côtes.

Sortie vers une autre porte

PAR BACHIR BEN NADJI

L'année 2013 a été entamée en Algérie par un climat fébrile, un climat qui va durer près d'une année et demi et qui va aller crescendo. Même si elle date de quinze jours, soit en fin d'année 2012, la lettre de démission de M. Ahmed Ouyahia du poste de secrétaire général du RND, ne peut qu'être mise sous le compte de cette nouvelle année.

La démission du SG du RND a «boosté» l'actualité nationale au point où elle a provoqué un véritable séisme dans les «Unes» de la presse nationale et aussi dans les états-majors des politiques des partis présents actuellement sur la scène.

Même s'il a voulu s'effacer, Ouyahia vient de relancer la politique nationale qui n'a d'yeux que sur ce qui va se passer en 2014. Il a été un vrai détonateur ce Si Ahmed que tout le monde (et je dirais même lui) considérait comme indémontable. Mais au fait, a-t-il été démonté ou s'agirait-il d'un des jeux que seule la politique a le secret ?

Dans une de ses dernières déclarations à la veille du scrutin du 29 Novembre dernier (les élections locales), il se montrait très serein et la tête froide devant ce qui se passait dans la maison RND depuis que Nouria Hafsi, Tayeb Zitouni, Yahia Guidoum et autres ont voulu secouer le cocotier, au point où il a été traité de dictateur. Il avait dit à la Radio nationale que «le RND a une ligne qui est rectiligne, une ligne qui sème l'espoir, mais aussi une ligne qui invite à l'effort». Il a dit mieux que ça, suivez cela : «qu'il est au service d'une famille politique», ajoutant que «c'est elle qui m'a fait appel, c'est elle qui m'a élu, qui m'a réélu au Congrès, aux instances habilitées du parti, je suis à son service tant qu'elle a besoin de moi».

Que diront les analystes de ces phrases ? M. Ouyahia est un vrai serviteur ! «On», il faut comprendre la famille politique bien sûr, lui a fait appel. Est-il arrivé en courant ou en sautillant ? Allez savoir. Si Ahmed semble avoir exécuté ce qu'a voulue la famille politique qu'il a servie jusqu'au bout. De son côté, il nous semble qu'elle en a fait ce qu'elle a voulu de lui, cette famille. Reste à savoir si elle l'a remercié comme il se doit ? Nous ne le savons pas. Le dira-t-il un jour ? Aura-t-il le courage de le dire. Seul l'avenir le dira.

Et qu'a-t-il dit encore lors de cette déclaration à la Radio ? Hé bien, il a affirmé qu'il est également «au service» de son pays «tant qu'il a besoin de lui». Il a ajouté réitérant que «depuis 1998, je dois tout à l'Algérie, c'est l'Algérie qui m'a tout donné».

Cependant, ce qui est le plus intéressant et le plus important de cette interview de M. Ouyahia, c'est sa conclusion qui a trait à sa position vis-à-vis du groupe des redresseurs du RND. L'ex patron du Rassemblement soulignera «nous allons vers le Conseil national qui est l'ins-



tance de délibérations et conformément à notre statut et à notre calendrier, en 2013, nous tenons notre Congrès, donc il se tiendra durant le premier semestre 2013». Il précisera aussi que «le secrétaire général a été élu par le Congrès», que «le prochain Conseil national aura donc à préparer l'organisation du Congrès» et «qu'au Conseil national il y a un règlement intérieur et un statut qui seront respectés et il y a des membres du Conseil national qui délibéreront».

A vrai dire, ces déclarations ont eu lieu lors de la dernière journée de la campagne électorale et Si Ahmed ne savait pas qu'il allait démissionner ou «se faire démissionner». Pendant cette interview, il avait dit en parlant de son souffle, de ses moyens et de ses capacités à aller de l'avant «si Dieu me prête vie». Parlait-il de sa vie politique ? Non, il parlait de sa vie en tant qu'être humain sur terre. Il ne savait pas que sa vie politique en tant que SG du RND allait prendre fin quelques semaines après. Nul ne peut connaître la date de sa mort, qu'elle soit politique ou définitive et M. Ouyahia a parlé un peu vite car le destin a été tout autre.

Si Ahmed a transmis une longue lettre aux militants du RND, il leur a dit beaucoup de choses mais pas l'essentiel. Est-ce qu'il est vraiment fini ou est ce le début d'une autre étape pour ce commis de l'Etat, ce fidèle des fidèles, cet exécutant, ce mal-aimé, ce chef de parti, ce chef de gouvernement.

Est-il arrivé à la fin de sa mission ou entame-t-il une nouvelle ? Les yeux de ceux qui s'intéressent à son avenir politique seront braqués sur les travaux du Conseil national du RND. Parlera-t-il avant ou après le Conseil national, avant ou après le Congrès, ou se taira-t-il pour toujours. Il n'y a que lui qui le sait et les décideurs qui l'aurait «poussé à la sortie», quelle sortie ? Celle d'une porte vers une autre porte ou celle d'un tunnel. Est-ce que l'ave-

nir politique de M. Ahmed Ouyahia existe ou c'est sa carrière qui est arrivée «à bon port» ? Hé bien sachons que Si Ahmed est encore jeune et qu'il est arrivé assez jeune aux affaires.

Il faut savoir que les Algériens l'ont découvert à la télévision, aux côtés de M. Mihoubi Mihoubi, s'adressant au nom du Président Zeroual sur un sujet brulant du temps où l'Algérie était à feu et à sang.

Sa carrière a été diplomatique au départ, est devenue administrative par la suite et enfin politique. M. Ouyahia a accepté toutes les missions qui lui ont été confiées. Il les a exécutées comme il se doit (ce n'est pas à nous de le dire mais aux commanditaires qui l'ont chargé du travail à faire). Il n'a jamais rechigné et il a dû tout accepter.

Si Ahmed a été adroit et maladroit, il s'est fait des amis, il s'est fait des ennemis, il s'est fait des fans, des militants favorables. Il était respecté par les uns et les autres, en tant que politique et politicien. Il était également haï par beaucoup de gens, ceux à qui il a touché aux salaires, ceux qu'il a limogé, ceux qu'il a envoyés en prison, ceux et ceux...

M. Ouyahia était aimé par beaucoup de gens, ceux à qui il a rendu des services, ceux qu'il a logés, ceux à qui il a trouvé un emploi, ceux qu'il a placés à des postes importants, ceux à qui il a réglé des problèmes, ceux et ceux...

Si Ahmed était apprécié par les journalistes lors de ses grandes rencontres. Lui aussi les aimait, il aimait s'adresser à eux et aux masses, il aimait les grands meetings avec salle comble. Il aimait parler, il était un grand orateur, bon trilingue, du français, à l'arabe, au Tamazight. Il savait jouer avec les langues, utilisait les calembours, les phrases directes, indirectes, les messages...

Hé bien Si Ahmed qui vient de démissionner, vient aussi de donner le «la» du début d'une longue nuit de couteaux tirés, d'une longue période de débats et de batailles politiques qui vont durer jusqu'à Avril 2014, jusqu'à l'élection présidentielle. Qui seront les grands et les petits acteurs de ces débats, qui seront les lièvres, qui seront ceux qui auront le souffle long, ceux qui feront toute la course, ceux qui abandonneront, ceux qui gagneront ou celui qui gagnera. Qui seront ces gens-là ? Est-ce que M. Ouyahia sera parmi eux ? Là est la question, celle du début de 2013 et celle de la fin, c'est-à-dire d'Avril 2014.

Les jours qui viennent, les semaines et les mois seront assez chauds et riches en événements grâce au «rôle de chef d'orchestre» joué par Si Ahmed avec sa démission de son poste de secrétaire général du RND.

Médiatic

PAR
BELKACEM
AHCÈNE-
DJABALLAH



Bureaucratie : entre les mains du «pouvoir» des guichets

«J'arrivais à la wilaya au moment de l'ouverture des portes. La cohue s'était éparpillée comme des essaims de sauterelles vers les différents bureaux où des chefs de service détenteurs du terrible pouvoir de décision pouvaient faire d'un homme, un honnête et bon citoyen ou bien un révolté et un insoumis, pour un simple refus de donner l'information ou de recevoir quelqu'un. Il suffit du dédain d'un préposé au guichet ou d'une simple erreur informatique sur une carte grise pour que le pétitionnaire se sente frappé de hogra»

(Extrait du dernier roman de Abderrahmane Zakad, «Les Amours d'un journaliste», p 123, Alger, 2012)

Décidemment, le citoyen Algérien bas de gamme (c'est bien plus réaliste de le dénommer ainsi, sans que cela ne soit injurieux) ne se sortira jamais de ce foutu labyrinthe bureaucratique qui règne sans partage sur tout le territoire national, même dans ses parties les plus désertiques. Un phénomène qui résiste à toutes les attaques et autres offensives gouvernementales et même présidentielles. Un vrai dur à cuire !

Il y a de cela trois à quatre décennies, au «bon vieux temps» du «socialisme flamboyant», il nous fallait faire toute une «queue» (ou «chaîne» pour les prudes) de plusieurs heures pour pouvoir acheter un kilo de fruits... d'ailleurs en bonne partie pourris ou mal calibrés ou «piqués», car le meilleur et le melleux était soit «exporté», soit livré à domicile, aux grands, ceux de ce que l'on appelait alors «nomenklatura» (ministres et directeurs d'entreprises ou d'institutions publiques clés, cadres du Parti au pouvoir, militaires hauts gradés... et autres petits futés... tout le pouvoir «réel», quoi !).

Il y a de cela à peine une décennie, il nous fallait faire toute une «queue» de plusieurs heures pour pouvoir retirer sa paie ou sa retraite, rapidement, à la poste du coin... et plusieurs jours à la banque. Cela dure encore, mais, grâce à l'informatique, une seule heure ou deux de «queue» suffisent... en dehors des jours de «virement»... des jours de «grève»... de caisses désargentées... de déconnection internet... ou de pannes d'électricité.

A CHAQUE PÉRIODE SA «QUEUE» !

Depuis peu (à partir de l'arrivée, quelques gouvernements plus tôt, à la tête d'un ministère de souveraineté, d'un «moh», obnubilé par le «tout-renseignement» et voulant «photographier» tous les citoyens), une autre «queue» est née ; non celle des cartes d'identité nationale ou celle des cartes grises ou celle des permis de conduire... ou même celle des passeports, qui, toutes, se trouvent «allégées» (sic !) par une organisation basée sur le principe du rendez-vous (comme pour les visas dans les ambassades étrangères), mais celle des Palais de justice. Ces lieux sont devenus, par la force de la loi, le passage incontournable pour obtenir l'obligatoire décision (hokm) en bonne et due forme du proc' du coin permettant aux services de l'état-civil d'apporter les rectifications et autres corrections aux mille et un défauts (du plus grave au plus simple en passant par le plus loufoque) relevés dans les extraits (naissance, mariage, décès...); extraits originaux absolument nécessaires, pour certains d'entre-eux, pour obtenir le fameux 12 S (qui ne peut, dit-on, être donné qu'une seule fois) ... lui-même désormais absolument nécessaire pour obtenir...le fameux passeport biométrique. Tout cela après avoir exhibé une «tonne» de papiers : Extrait de naissance n°12 (lui-même peut-être truffé d'erreurs... et qu'il faut d'abord rectifier... et, vous n'avez pas intérêt à fournir un double au carbone, il sera rejeté), extrait de naissance du père, de la mère, extrait de mariage. On s'y perd !

Durant des années, sinon durant toute une vie, les gens se contentaient de leur livret de famille, trouvant toujours un «arrangement» amical quelque part dans les bureaux et les coulisses des Apc. Qui ajoutant une kesra ou un alif pour l'arabe, qui gommant ou retouchant une lettre pour les caractères latins, qui...

Désormais, c'est la ruée, c'est la cohue, ce sont des cris, c'est le désespoir... le guichet (ier) règne en maître et les employés, débordés, se réfugient derrière la liste de

documents à fournir... liste parfois non affichée... en tout cas presque illisible. Beaucoup de candidats, peu de reçus. Les bureaux d'ordre débordent de courrier en partance pour les mairies et, aussi, les commissariats (car, ici, il faut une confirmation, parfois en présence de témoins). Les proc' ne savent plus où donner de la tête, entre le traitement des affaires habituelles liées aux crimes et aux délits... et le règlement des affaires civiles des simples citoyens. En attendant la fin du «cauchemar», le processus s'est trouvé compliqué par une informatisation qui a pris un énorme retard par le passé et qui, maintenant, en plein maelström, se met à figer, à toute vitesse, les documents... avec d'autres difficultés pour les éventuelles corrections, sachant bien que les fautes de transcription, entre autres, en arabe ou en caractères latins, fourmillent, et que d'une correction naît souvent une nouvelle erreur ou omission. Le parcours du combattant recommence alors ! Un drame pour celui dont les documents à fournir sont «périmés» et doivent être refaits... parfois à 600 ou à 1000 km... ou à l'étranger.

C'est un simple exemple (problème) de la grande problématique du bon fonctionnement de nos grands services publics... qui a été une des premières préoccupations, il faut le reconnaître, du Premier ministre, le citoyen Sellal, dès septembre 2012, et problématique qui s'est retrouvée à l'ordre du jour du dernier Conseil des ministres (une communication a été entendue) en date du mercredi 26 décembre 2012 : réhabilitation, modernisation, allègement des procédures administratives, égal accès de tous les citoyens... tout cela pour un service public continu et de qualité. Elle devait être certainement bien longue la communication en Conseil ! C'est dire que ce n'est pas là un ramassis de problèmes pouvant être résolus rapidement à «coups de gueule» et même d'instructions présidentielles ou ministérielles. Le mal (nous avons dépassé le simple phénomène) bureaucratique est là, bien ancré dans les mentalités et les comportements quand il n'est pas institué, devenu consubstantiel à notre éducation, à nos formations et aux organisations. Un lourd héritage de l'occupation turque, de la colonisation française et des pratiques «socialistes» des années 60-80 ; tout un héritage totalement altéré par les pratiques «fraternelles» de l'ambiance «islamique» des années 90.

Ajoutez-y la gangrène de la corruption des années 2000, ainsi que le mépris à l'endroit des masses que l'on ne pouvait voir qu'«affaires» et «arnaqueuses», mélangeant le grain et l'ivraie... puis, chez certains de nos grands administrateurs, la manie (ou la folie) de vouloir «ficher» tout le monde, sous couvert d'alibi «sécuritaire» et de «biométrie» imposée... De Charybde en Scylla ! Un sac de nœuds inextricables, le bas du système, les exécutants, se réfugiant derrière les réglementations et les instructions (parfois contradictoires), le haut débordé par la masse de travail et, découragé, fatigué, lassé, se retrouvant, pieds et poings liés, entre les mains du «pouvoir» des guichets... des «appariteurs» et des «agents» dits de sécurité. Comme à la «belle époque» des années 70-80, avec le règne des «chauffeurs» et des «secrétaires». Que faire ? Accélérer le processus de numérisation et d'informatisation (de ce qui peut l'être ou de ce qui reste) ?

Alléger au maximum les procédures et la masse de «papiers» intermédiaires ? Former les agents à la communication citoyenne et sociale ? Ouvrir et multiplier les voies de recours (avec des médiateurs ou des assistants judiciaires de niveau relevé... qui ne «plument» pas, au passage, les citoyens ?) et en faciliter l'accès aux citoyens en difficultés ? Ce qui est certain, c'est qu'il faut aller très vite et frapper fort. Et, commencer, d'abord, par apprendre aux rédacteurs de l'état-civil à écrire les noms et prénoms des citoyens et les noms de lieux sans fautes, sur la base de listes, ouvertes mais correctes, qui ne laissent aucune place à l'improvisation et aux fantasmes.

La bureaucratie, c'est comme la poussière, devenue crasse avec le temps : plus longtemps on l'ignore, plus dure à enlever elle sera.

PS : Le lecteur aura corrigé de lui-même certaines «coquilles» apparues, parfois, dans les textes publiés

Un quatrième mandat en cache un autre

Après avoir quitté le gouvernement, M. Ouyahia quitte la direction du RND. Mais qui est ce personnage dont la sortie intrigue l'Algérie ?



PAR ABÈD CHAREF

Il a été un éradicateur forcené, puis un partisan résolu de la réconciliation, faisant campagne en faveur de ce choix dès lors que le vrai pouvoir en avait décidé ainsi. Il a imposé, d'autorité, une ponction sur les salaires des travailleurs, pour en payer d'autres, que leurs entreprises étaient incapables de payer à cause de la crise mais aussi à cause de sa mauvaise gestion. Dans la foulée, il a mené une campagne qui a abouti à l'incarcération de dizaines, certains parlent de milliers de cadres d'entreprises publiques.

Il a mené une politique ultra-libérale, appliquant scrupuleusement les directives du FMI, ce qui a conduit à liquider une bonne partie des entreprises publiques, avant de redécouvrir les vertus du patriotisme économique en faisant voter la règle bloquante du 51/49, qui constitue aujourd'hui un écueil important face aux rares opportunités d'investissement étranger dans le pays. Il a occupé les postes de ministre de la Justice et des Finances, au temps de Abdelmoumène Khalifa, mais il avait réussi à

se faufiler entre les gouttes pour en sortir totalement indemne. Il a géré l'économie du pays, multiplié les virages hasardeux, les décisions approximatives et les volte-face étonnantes.

Il a remporté l'élection la plus controversée des vingt dernières années, celle de 1997, qui a donné à une fraude d'une ampleur inégalée. Il a aussi été chef de gouvernement ou ministre lorsque la création de partis était interdite, avant de voir son ministre de l'Intérieur agréer une quarantaine de partis en un mois.

Mais dans cette période de sa vie, M. Ahmed Ouyahia était un homme discipliné. Très discipliné. Il faisait le boulot sans état d'âme, sans jamais protester. Il faisait preuve de l'assiduité nécessaire, ne laissant jamais ses sentiments transparaître. Il savait qu'il n'avait de comptes à rendre à personne, du moment qu'il était dans la bonne voie, celle que décidait le vrai pouvoir. Pour cet homme qui avait fait son entrée dans les premiers cercles alors qu'il avait à peine quarante ans, et qui apparaissait plein d'avenir, il n'y avait guère de questions à se poser.

M. Ouyahia a aussi beaucoup appris. Il a appris à connaître les rouages de l'Etat et les mécanismes du pouvoir. Fréquentant le sérail pendant deux décennies, il a parfaitement assimilé ce qui est « halal » et ce qui est « haram ». Il a toujours scrupuleusement respecté les lignes, jaune ou rouge. Aucun haut responsable à ce

niveau n'a montré autant de rigueur dans la gestion de sa carrière, ni fait preuve d'une pareille efficacité pour rester strictement dans l'orthodoxie.

Il a acquis de l'expérience et, disent ses rares amis, pris de l'épaisseur. Cela s'est traduit par une certaine autonomie qu'il a commencé à prendre dans la gestion des affaires courantes. Ce n'est pas trahir un secret que de dire que ses entretiens avec le chef de l'Etat étaient rares, et qu'en l'absence de réunions structurées du conseil des ministres, il avait fini par maîtriser la gestion informelle des affaires de l'Etat, en se contentant de contacts avec l'entourage du président et de certains cercles s'occupant de la sécurité.

Mais alors qu'il était proche du sommet, M. Ouyahia a commencé à se laisser aller. Comme si la machine s'était détraquée. Il a laissé percer quelques sentiments, révélateurs de sa pensée personnelle. Et l'Algérie a découvert, étonnée, que l'homme était resté un petit fonctionnaire, au langage dru. Les rares fois où il s'est exprimé spontanément, M. Ouyahia a en effet tenu un langage de charretier, révélant l'homme tout court sous l'habit de l'homme d'Etat qu'il voulait incarner.

Dans une sortie remarquée, il a comparé l'Algérie à un cabaret. Il a également déclaré, en mai, que le pays était gouverné par la mafia. « Le gouvernement a échoué devant les puissances de l'argent », a-t-il dit. Il a toutefois refusé

de porter le chapeau, affirmant que « l'échec est collectif ».

Ces propos, pas très relevés pour un homme qui vit au cœur du pouvoir depuis des décennies, lui reviennent comme un boomerang. Non seulement il est sorti de son rôle, qui est d'assumer l'action menée par le gouvernement, mais M. Ouyahia assume une large part du bilan de cette période, car il a occupé à trois reprises le poste de chef de gouvernement. Il est d'ailleurs le premier ministre qui a le plus longtemps occupé ce poste durant les deux dernières décennies.

Il ne peut même pas se prévaloir de cette qualité de dictateur ou de dirigeant populiste qui fait semblant de servir le peuple pour occulter son autoritarisme. Sous M. Ouyahia, sont apparues des fortunes colossales, alors que lui-même menait des politiques d'austérité aux effets terribles pour les plus bas revenus. Lui-même l'a reconnu. « L'argent commande en Algérie. Il commence à gouverner et à devenir un argent mafieux », a-t-il dit.

Aujourd'hui, alors que l'Algérie se prépare à des échéances majeures, et qu'elle semble incapable d'échapper au pire, il reste à savoir ce qui serait le moins grave pour elle: les dégâts seraient-ils plus élevés avec un quatrième mandant de M. Bouteflika, ou avec un quatrième mandat de M. Ouyahia qui, faut-il le rappeler encore, a déjà occupé, à trois reprises, le poste de chef de gouvernement ?

Tu enfanteras dans la souffrance

Dès leurs naissances, au cours des années 1930, les principales tendances politiques, en Algérie, ont été contaminées par les douloureuses maladies de la division des rangs et la lutte des clans.

PAR ALI BRAHIMI

Ce genre d'enfantement effectué dans la souffrance n'est pas caractéristique au mouvement national Algérien. En effet, cela concerne l'ensemble des pays autrefois colonisés. Ce qui est nettement typique, chez nous, c'est la répétition des scissions et les opérations téléguignées des ruptures incessantes au sein des partis politiques (les gens de la boultique ainsi désignés et décriés par le parti des bœni oui et les cheikhs enturbannés), qui ont démoralisé les sincères élites révoltées par tant de déceptions. En plus, ces déboires ont participé à la régression de la prise de conscience des larges couches de la population d'où leur soumission à l'ordre colonial ainsi imposé en maître absolu difficile, aux yeux de quelques personnalités politiques Algériennes de l'époque, de se mesurer à sa puissance renforçant ainsi la mentalité d'assistantat maladivement acceptée par les couches sociales découragées qui, en contrepartie, se défoulaient en plaintes auprès des Zaouïas et les cimetières des ancêtres symbolisant des refuges à leurs impuissances.

Dans le but d'atténuer leurs souffrances morales, quelques strates sociales préférèrent s'abandonner aux jouissances dépravées et les contes surnaturels voire de soumission au mauvais sort : jeux de carte, dame et domino..., ébriété et kif à volonté dans les lieux de débauche ; des troubadours encensant la politique collaborative ; le démission face à l'accroissement, dès la naissance voire au cours de l'adolescence (l'âge moyen des dé-

cès ne dépassait pas 40 ans), du taux élevé des mortalités à cause des épidémies du choléra, la peste, le typhus, la fièvre etc.

Il serait utile de collationner succinctement certains faits politiques de cette époque. Ce genre de fatalisme a enfanté l'institution, dans la douleur, de trois principales tendances politiques :

La première est le PPA (Parti Populaire Algérien) à l'image du front populaire français et ses largesses sociales durant les années 1930. Cette période est également caractérisée par la montée du nationalisme populiste, dans le monde arabe, ainsi que celle de ses segmentations à l'image du groupe des « jeunes turcs », dont le défunt Chakib Arslan inspirateur du défunt Messali El Hadj, déçu par la chute de l'empire ottoman qui s'affichait défenseur de l'Islam

La deuxième est celle des Ulémas algériens, espérant la renaissance de la nation de l'Islam et de l'arabité, s'affichant réformatrice en vogue chez l'ensemble des pays arabo-musulman, coïncidant curieusement avec l'institution, en 1928, de l'association des frères musulmans en Egypte et la chute quelques années plutôt de l'empire ottoman. La troisième fondée après les massacres du 8 mai 1945, est l'UDMA (l'Union Démocratique du Manifeste Algérien) remplaçant l'Union populaire Algérienne fondée en 1938, après la deuxième Guerre Mondiale, qui a fait ouvrir la voie de la démocratie à l'Américaine ainsi que la découverte des vastes champs pétroliers dans le monde arabe, dont l'Algérie, notamment chez les pays sous influence de l'idéologie du Wahhabisme entre autres.

Il serait doublement utile de remarquer aussi que les deux grands partis (MTLD et l'UDMA) ont inséré la démocratie dans leurs sigles. C'était à la mode. Par contre, l'association des Ulémas a opté en faveur du panarabisme et l'islamisme modéré d'où la

création des clubs progressistes (Nadi Tarski), genre café maure des intellectuels qui prêchaient les mérites de la tolérance, la cohabitation, la solidarité, envers les religions monothéistes

Ces trois principales tendances ont ensuite enfanté, parfois dans la souffrance, des organisations aux sigles et objectifs incompris par la majorité de la population: Le PPA: MTLD (mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques) ; centralistes (un groupe de militants du comité central, à cheval sur les ulémas et l'UDMA voire plus tard L'OS (organisation spéciale transformée en groupes paramilitaires) Afin d'éliminer ce sigle compromettant vis-à-vis de la police coloniale, quelques fidèles au défunt Messali El Hadj, dont des centralistes habitués aux coups fourrés, ont déclenché une petite révolution, autour de lui, éliminant ceux perçus comme des indociles au père du nationalisme Algérie qui, hélas, faisait le vide autour de sa personne déjà endolorie voire accablée par les critiques et les succès emprisonnements dans les geôles coloniales.

L'association des Ulémas, qui a engendré le scoutisme musulman de nature sensibilisatrice et pacifique, les medersiens (talabas) dans le but de contrecarrer l'enseignement des Zaouïas et confréries (Tourokia) considéré par les ulémas comme un frein à la renaissance de l'Islam

L'UDMA : structurée par des familles moyennes, médecins, pharmaciens, professeurs de langue française, intellectuels assimilationnistes voire gauchistes du genre Parti Communiste Algérien.

Le CRUA (comité révolutionnaire pour l'unité et l'action) qui a été le premier à adopter les mots révolution, union, action d'où le FLN prenant en vitesse tous les autres partis qui ont été incorporés (assimilés) en tant que personnalités politiques. Conscients, un petit groupe de personnes (comité des 22) a dé-

cidé, au vu des tergiversations n'aboutissant à rien de tangible et de la gravité de la situation du peuple Algérien, de changer de fond en comble l'approche de la politique. En d'autres termes, la création du FLN et l'Appel du 1^{er} Novembre 1954 déblayant l'époque des hésitations.

Ainsi, lui aussi, a été enfanté dans la douleur par rapport à la politique du père du nationalisme Algérien. Hélas, après l'indépendance, les partis politiques incorporés, dans l'unité des pensées et l'action pendant la guerre de libération, n'ont pas pu ou voulu revendiquer, avec force, leurs anciennes positions et idées politiques, pour diverses raisons dont justement le vibrion des clans qui a, autrefois, contaminé le mouvement National revendicatif qui, à force des survivances du passé et les zizanies entre les clans postindépendances, procréera au cours de la décennie 1980, notamment à partir d'octobre 88, dans la douleur, un front d'extrémistes disparates et revanchards enfantant la décennie des massacres inouïes. Encore pour la unième fois, le peuple algérien traversera le chemin des supplices. L'un des chefs historiques du 1^{er} Novembre 1954, le défunt président Mohamed Boudiaf (premier coordinateur du FLN) a lutté toute sa vie contre les excès du pouvoir politique et surtout du culte de la personnalité, dont il lui même subi ses nocivités dans la douleur de l'emprisonnement et l'exil, a malheureusement oublié que ce culte ne disparaît pas du jour au lendemain.

Son retour d'exil, le 16 janvier 1992, est un monumental oubli, de cette obsession du pouvoir sans partage, d'autant plus qu'il avait écrit un livre dans ce sens. En plus, il s'apercevra assez tard que ce mal a déjà fait des dégâts abyssaux dont l'intégrisme et les vengeances entre des clans atteints, eux aussi, de la hantise de perdre le pouvoir de l'argent acquis par celui de la politique. Arrivé à ce niveau de com-

binasion, des deux pouvoirs ci-dessus décrits, rien n'est désormais proscrit. Tout était permis et banalisé. Y compris les assassinats politiques transmis en direct par la télévision. Hélas, trois fois hélas, le défunt n'a pas assez mesuré l'ampleur des dégâts dont la les fléaux de la corruption et ses procréations au sein de tout le corps social.

A ce propos, le défunt président Houari Boumediene disait qu'un coordinateur politique, du FLN de la 5^e Wilaya Historique, actuellement haut responsable d'Etat, transportait de l'Ouarsenis jusqu'à Tlemcen un grand sac plein de billets d'argent. Il n'a pas pris le moindre sou. En effet, l'argent est un pus, disait ce haut responsable d'Etat toujours en place. Actuellement, chez-nous, ce qui est en train de se dérouler au sein du corps fiévreux des partis politiques, toutes tendances confondues, en particulier le parti du FLN, envahi par des affairistes aux sacs noirs, dont l'actuel secrétaire serait, d'après les signes avant-courriers, sur la sellette et qui sera bientôt remplacé par un vétéran militant du FLN, d'avant et après l'indépendance, déjà désigné membre du Sénat. Est-ce le remède efficace au mal qui ronge ce parti né après un accouchement dans la douleur depuis le 1^{er} Novembre 1954 et redressé en 1956..., 1962, etc. ?

Afin de se prémunir, autant que possible, nous semble-il, des conséquences néfastes de ces graves maladies chroniques d'avant et en cours, une thérapie de choc et au scalpel s'impose à tous les niveaux de la société Algérienne désarticulée, compartimentée et tourmentée par tant de fléaux dont le chauvinisme voire la segmentation, entre et au sein même des régions, une des plaies enfantées par le colonialisme..

Un jour, peut-être, l'Algérie (qui a raté tant d'occasions de se transformer) enfantera sainement et sereinement une politique adéquate. Peut-être.

Ouyahia: des politiques multiples, un homme unique

« En chroniqueur fidèle, j'obéis à une seule loi, l'actualité ; c'est l'actualité seule qui me guide ».

Thomas Grimm



PAR EL YAZID DIB

C'est l'homme qui inspire le plus clair de toutes les sources. Il était un verbe d'actualité conquis à tous les temps. Il avait fait une multitude de politiques pourtant il est toujours un unique homme.

« L'objet de mon propos n'est pas de juger qui que ce soit, ni même de répondre aux attaques parfois blessantes dont j'ai été l'objet. Il s'agit pour moi en ma qualité de secrétaire général, de dresser des constats et d'en tirer quelques conclusions » c'est ainsi que se termine sa lettre de démission. Le départ de Ouyahia, continuera pour longtemps, jusqu'au prochain terme électoral, d'alimenter l'actualité. Il n'est pas une pure coïncidence ou une mise en disponibilité d'un simple fonctionnaire. Certains disent pourtant qu'il s'agit là d'une simple opération de blanchissement d'agents politiques. Les autres affirment qu'il n'est que simplement politique. Le pouvoir a besoin, pour une échéance future du parti et non de son secrétaire général. L'homme aurait-il payé pour ses récentes diatribes lorsqu'il avait affirmé entre autres que le pays se gère par l'argent et la mafia. Malgré ses 16 ans de travail exécutif, à considérer comme une boîte noire du système, l'homme restera quoique sans parti ; une équation importante dans les mathématiques du pouvoir de ce même pays. Son retrait est pour quelques choses dans la reconfiguration générale de l'avenir imminent du pays. Rien ne peut conjecturer que dans cette apostasie partisane il puisse y avoir une stratégie. La trajectoire s'est vite mise à l'arrêt. Ce ne sera pas à un intervalle réduit de l'occasion présidentielle que le départ de l'homme tend à se traduire en une espèce de repli tactique. A en croire les analystes ; la fin politique dans l'actualité est déjà consommée. Comme il se peut qu'il y aurait un regain favorable pour service commandé. C'est selon le degré de la vitesse de fond que vont incessamment entreprendre les choses nationales. Ouyahia, rodait, à peine ayant atteint ses 25 années dans les alentours de la présidence où il intégra sans fracas l'équipe des relations publiques. Son esprit se forma à l'esprit d'équipe et son sens relationnel et public s'aiguïsa davantage.

L'esbroufe et le coulisage, il en a vu, stagiaire. Il s'en est inspiré, titulaire. Peu après Zeroual ; prônait en lui alors la jouvence qui manquait au rafraîchissement des icônes de l'Etat. L'homme semblait posséder à merveille l'art de conduire les rapports les plus difficiles dans la problématique institutionnelle. Il savait aussi gérer les cabinets. Lieu où tous les mystères sphériques du pouvoir se dissipent ou s'accroissent. Son privilège c'est d'avoir été l'homme des conjonctures inouïes et d'être l'homme de toutes les conjonctures. Affabulé sur le terrorisme résiduel, attaqué sur les ponctions, désavoué sur la non-augmentation des salaires, le robot humain Ouyahia, politiquement insensible avance sereinement en face de l'imperturbable et de l'irrésistible. Sa force ne résiderait-elle pas fermement dans cette puissante aptitude à l'encaissement ? Initiateur de toutes les convergences, l'homme faisait de l'alliance présidentielle un regroupement de forces et un agglomérat d'électeurs. Un but clairement défini est en bout : la victoire d'une option sur les autres à même de diriger le pays. La coalition gouvernementale aurait été par contre une gestion aléatoire. Un résultat de compromis. Contrat à durée et objet déterminés ; l'alliance qui regroupait le RND, le MSP contenait en ses ad-



dendas, d'autres partenaires insignifiants. Du plus simple sympathisant à la personnalité historique émérite, de l'union sociale, syndicale, professionnelle à la fédération patronale à la fédération des parents d'élèves ; le tout a formé les cercles d'approchants greffant le pourtour de l'alliance. Cette machine institutionnelle allait à la conquête des voix. Du peuple. Celui-ci était déjà en partance. L'alliance ne faisait donc et sans arrêt que du marketing présidentiel. Elle pouvait le faire aisément. Le « produit » à vendre avait un bon label, une marque déjà déposée, étiquetée et certifiée à la norme iso histoire. Si Bouteflika n'avait nullement besoin de tout cet appareil pour se faire affectionner, Ouyahia avait été un fervent amateur dans la quête d'un amour national perdu. Mais au lieu de l'attiser, incompris il le faisait à autre sens.

Entre un sentiment de trahison et une euphorie de liesse, il ne peut y avoir de place pour un évitement de la vision réaliste qui a marqué tous ses passages. Il a initié pas mal de politiques. Même, plusieurs. Il a parlé, on l'a écouté. On lui a parlé il les a écoutés. A la télé, il était tout, sauf chef de gouvernement ou président de parti. Il savait se mettre conjoncturellement dans la peau de monsieur tout le monde. Il ne disait publiquement rien d'essentiel. Cependant son essentiel à lui se confinait dans une conviction, pas toujours la sienne. Mais en somme il a tout le temps suscité beaucoup d'interrogations. Au titre de citoyen badaud ou fonctionnaire studieux et persévérant, il passait plus qu'un militant d'un idéal indéterminé. Son angélique visage fait penser à ceux qui l'entraperçoivent pour une première fois, qu'ils sont en face d'un gentil médecin de campagne. En effet, il est affable, courtois et surtout tolérant. Bon père de famille, digne fils, tranquille en dehors des horaires de ses vacances. Mais en surface, sur le plateau politique ; l'homme défiait toute naïveté. Un ton trop évasif, lui avait permis, car choisi ; de contourner avec une attitude de niais, les virages dangereux qu'emprunte la politique nationale. Cette politique qui se laisse faire, se laisse aller au gré de l'information provenant de l'humeur du jour. Habituant ses auditeurs à plus de flux verbal et de reflux salivaire, Ouyahia n'a pas été trop bavard à son départ. Il s'est contenté, administratif qu'il est, d'un style clair, net et précis. Les premiers éléments pé-

dagogiques de la rédaction administrative qu'il aurait apprise dès son âge d'étudiant. Le monsieur est un loup blanc, l'avions-nous connu, en termes de verbiage, chiffres et loquacité. Néanmoins, il usait de tout un substrat métaphorique qu'il condensait dans une forme d'hilarité déconcertante, le plaçant ainsi un peu au-dessus de l'actualité. Sa lettre de démission est en fait un aveu de réception de signal que le jeu amusant avec les autres redresseurs est fini. Quels seraient « ces constats à dresser » et quelles en sont « les quelques conclusions à tirer » ? Il n'a pu le dire. Du moins aujourd'hui.

Le monsieur n'attire pas vers lui toutes les douceurs. L'on dirait qu'il fait tout pour qu'il se mette dans des situations peu enviables. Il suscite la parole satirique tout en suggérant les failles possibles dans lesquelles, il se met de la façon la plus expressive. Gestionnaire orthodoxe, il s'attire les foudres du populisme. Impopulaire dans ses mesures, il persévère dans son inflexibilité budgétaire et économique. Quand le monsieur parle, il titille l'ire de son auditoire. Quand il propose il se soumet sous une moissonneuse batteuse verbale qui ne finit pas de si tôt son travail. Alors quand il décide, il se fait verser du vitriol en pleine gueule. Le monsieur n'est pas un nouveau-né, comme le fut sa machine-parti. Il provient de la profondeur des entrailles systémiques. Il semble même être à l'origine de la régénération vivifiante du système lorsque celui-ci se trouva en phase finale de pénitence.

On dit ne pas l'aimer trop, mais il semble utile à la stabilité des barres parallèles du pouvoir. Mais, voilà qu'il part maintenant est-ce tout cet équilibre est perdu ? La chefferie gouvernementale ou la primeur ministérielle ne l'émeut plus outre mesure. L'homme pourvu d'un long pragmatisme s'attela sans le dire à aller vers la rencontre d'un destin. Mis à maintes fois en porte-à-faux avec Bouteflika celui que l'on qualifie à l'endroit de cet homme comme étant un tuteur potentiel, il avait su maintenir la case successorale toujours à son avantage. Encore, ce départ précipité n'encourage aucune analyse de pouvoir assurer une certaine confiance en sa personne. « Lui, n'a jamais envisagé une seule seconde une action d'émancipation à l'égard de la maison mère. Intelligence des

situations ou carriérisme sans relief ? » S'est interrogé un confrère en février 2000. Ceci reste, 13 ans après comme une certitude inébranlable. Seulement que l'homme dans l'une de ses interventions télévisées avait parlé de « maison » et du « propriétaire de la maison ». Croyant qu'il faisait allusion au président de la république, l'animatrice s'était reconquise quand il « propriétisa » la maison au peuple, seul détenteur légal de l'acte patrimonial. N'y avait-il pas ici, déjà une certaine distanciation à l'égard de l'opinion officielle ? L'émancipation qui lui manquait une décennie durant n'est-elle pas ainsi inscrite dans un commencement d'ébranlement ? Mais l'homme caractérisé par un excès de prudence, voguait comme un esquif léger dans une mer qu'il sait totalement agitée. Il tente d'éviter les éventuels écueils tout en étant rassuré de l'orientation prise pour lui et sa traversée. Niant toute crise politique, à moins qu'il en fasse une autre analyse il passe furtivement sur le feu qui s'excite et souffle dans l'attente de se propager dans la « maison ». Il entretient sciemment l'amalgame brouillant sur le paysage politique, sachant en toute évidence que des réformettes simples et administratives ne peuvent créer l'effet rénovateur et redempteur tant attendu. Il enfonce le silence et accentuait la loi de l'omerta sur l'ouverture du champ audio-visuel tout en esquivant mais sans conviction les remous dans la scène régionale que provoquaient les révolutions arabes. Il réfutait l'effet domino.

Défenseur émérite du « patriotisme économique », qu'il théorisa en néoprotectionnisme ; il s'est mis sur le dos tout le patronat français et national pour les mesures fiscales annoncées dans la loi de finances complémentaire de 2009. A ce chapitre le monsieur s'est illustré comme un vaillant combattant des intérêts de la nation. Ces mesures ont provoqué un climat d'hystérie au sein du mouvement patronal français. Ouyahia aurait-il usé par tout ce stratagème d'un alibi fiscal et commercial pour faire fléchir une position politique que la politique nationale n'avait pas pu engendrer ? Avait-il réussi à faire d'une simple disposition financière ce que la diplomatie a échoué de faire ? Et bien sûr la venue de François Hollande récemment à Alger n'a rien à voir avec son départ (?). Le destin de cet homme n'est qu'une prédestinée. Il ne peut en dehors de

l'acte politique, faire autre chose. Invété dans la gestion de la collectivité locale, ses tares y sont multiples. Ses politiques aussi. Si l'on lui nomme des ministres avec qui la symbiose de l'approche gouvernementale n'est pas prête pour déclencher le travail d'équipe, l'on peut dire qu'Ouyahia était parfois seul, en compagnie cependant de quelques ministres partisans, à assumer l'irrationnel politique. Ces mêmes ministres d'entre actuels et anciens sont ce jour derrière la catafalque de la dépouille politique où git l'ex-patron du parti. Les funérailles sont annoncées pour le 17 courant. Il n'y aura, après cela aucune pensée ou demande de prière. A dieu nous appartenons à lui nous reviendrons. Amen. Comme l'opportunité est parfois une option à saisir au vol, Ouyahia tentera-t-il de se faire un lifting politique durant une année sabbatique et se préparer à l'échéance 2014 ? Rien n'indique encore cette probabilité d'un retour triomphant avant ce terme. Ira-t-il, pour servir rendu se consumer lentement dans l'oubli fonctionnel d'une quelconque ambassade ? Le RND n'est plus son quartier général. Il ne peut désormais lui offrir une place privilégiée. Sentiments contre souvenirs, il va en avoir beaucoup à ruminer dans le silence qui va le cerner.

De partout. Ses députés, ses garants comme ses larbins. Le vide va remplir son manque de dynamisme. L'inactivité, lui crapahutant 12/24 heures, va le mortifier. Heureusement pour lui, bibliophile il va se mettre à la boulimie livresque et pourquoi pas passer à la plume pour inscrire à son tour ses mémoires, ses déboires et avec, tous nos autres. Le RND, ce parti en pack, doit être repensé autrement à peine de scoliose. Ce ne sera pas ces momies pestiférées, revenant des braises d'octobre qui vont lui assurer une virginité. Il a une élite florissante et juvénile. Ces « redresseurs » se doivent un comportement partisan indenne de toutes suspicions revanchardes. L'homme est parti, la structure reste. Vide et sans âmes. Les propos préliminaires rapportés dans sa lettre de démission expriment par un ton douloureux le mal que lui causent « des attaques parfois blessantes » En tous cas le monsieur mérite quand bien même, respects et gratitude. C'est que viennent, à leur honneur, de réclamer les anciens cadres du RND qui se considèrent comme le patrimoine mémoriel du parti.

 **مجموعه شركات حسنناوي**
GROUPE DES SOCIÉTÉS HASNAOUI
BP 11M, ZONE INDUSTRIELLE - 22000 SIDI BEL ABBES
DIRECTION GENERALE

AVIS

Nous informons notre aimable clientèle qu'à partir du **Samedi 12 Janvier 2013**, nous serons désormais joignables sur les nouveaux numéros de téléphone et télécopie suivants :

Direction Générale :

Téléphone : 048 70 33 98
048 70 35 06
048 70 31 57
048 70 35 64

Télécopie : 048 70 32 22

Service Commercial : 048 70 31 31

Menuiserie de la Mekerra : 048 70 31 63

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère des Travaux Publics
Société des Etudes Techniques d'Oran S.E.T.O.
 **شركة الدراسات التقنية وهران**
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES TECHNIQUES D'ORAN
Société par actions au capital de 90.000.000 DA Rond-point les Castors
BP 9977 El-Makkari 31007 - Oran - Tél : (041) 45 12 93 Fax : (041) 45 12 95

Avis d'Appel d'Offres National et International Restreint N° 01/DG/SETO/2012 Matériels d'auscultations routières

La SETO relance l'avis d'appel d'offres national et international restreint pour l'acquisition de matériels d'auscultations routières, comme indiqué ci-après :

- * Lot 01 : Compteur de trafic routier
- * Lot 02 : G.P.S.

Seuls les fabricants ou les représentants agréés sont concernés par cet avis d'appel d'offres. Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Administration Générale de la SETO, par une personne dûment mandatée par demande écrite, dès la parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux contre le paiement d'une somme non remboursable de cinq mille dinars (5000 DA).

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots séparés. Les soumissionnaires devront scinder leurs offres en deux (02) parties : Offre Technique et Offre Financière par lots séparés. Les offres ainsi présentées, seront mises, séparément, dans les enveloppes cachetées, en y indiquant clairement « Offre Technique » « Offre Financière », pour chaque lot (préciser sur l'enveloppe extérieure l'intitulé du lot 01, lot 02) porteront le sigle, la raison sociale ainsi que le nom et adresse du soumissionnaire puis regroupées sous double pli cacheté anonyme. L'enveloppe extérieure anonyme ne doit porter ni le nom ni l'adresse ni le cachet du cocontractant mais seulement la mention : Les offres doivent parvenir au plus tard le 22-01-2013.

L'ouverture des plis Techniques en séance publique aura lieu le même jour au siège de la SETO.

« Avis d'Appel d'Offres National et International Restreint N° 01/DG/SETO/2012, Lot... »

« A NE PAS OUVRIR »

Société des Etudes Techniques d'Oran
Direction Générale

Rond-point les Castors - Oran - 31007 - Algérie

Entreprise recrute à ORAN VILLE :

Un Vendeur commercial : Présentable, Dynamique et ayant le contact facile.

Un Chauffeur sur fourgon : Maîtrisant bien la conduite et ayant une connaissance de base en mécanique.

Téléphoner au **05.51.42.29.89**

ou faxer CV au **020.44.26.26** ou à l'email : **joboran31@gmail.com**

Construisez votre Maison rapidement

Une petite entreprise de travaux bâtiment respecte les normes du génie civil, prend tous travaux de la démolition ou la construction simple ou moderne (fouiller de masse, terrassement, semelles, plate-forme, dalles, poteaux, voiles, ravalement de façade, briquetage, enduit sur mur, peinture...)

Tout genre maison ou appartement - piscine...

Meilleur tarif pour construire votre maison et avec des délais raisonnables.

Région Oran et Mostaganem

Entreprise Luxe Building

Mobile : 0552 95 33 53 E-Mail : **HAFANI.ETB@GMAIL.COM**



COURS D'ESPAGNOL

Instituto Cervantes

Instituto Cervantes

Institution officielle de l'État Espagnol

Session Janvier 2013
Tous les niveaux
Début de cours: 13/01/2013

ORAN
13, Rue Beni Soulem
(ex rue Léonie-Boulangier)
Tél. : 041 35 96 61 / Fax : 041 35 96 60
Mobil : 0697 13 21 27

MOSTAGANEM
Faculté des Lettres et des Langues
(ex ITA)
Tél. / Mobil : 0772 20 53 27

IMPORTANTE SOCIETE Recherche pour ses bureaux à Oran : Un Cadre Comptable confirmé

Conditions exigées :

- Diplômé dans la filière.
- Avoir une expérience de 5 à 10 ans.
- Libre de tout engagement et de suite.
- Maîtrisant l'outil informatique. - Résidant à Oran.

Avantages :

- Salaire motivant et évolutif.
- Conditions de travail agréables.

Envoyez votre demande accompagnée de CV et lettre de motivation au :
Profil.comptable@yahoo.fr

SOCIETE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE RECRUTE DANS L'IMMEDIAT 01 Secrétaire administrative

Il est exigé :

- * Niveau BAC et plus. * Etre bilingue de 01er niveau.
- * Maîtrise de l'outil informatique.
- * Bonnes expériences et qualification requise. * Résider à Oran Ville.

Si vous correspondez au profil recherché envoyez lettre de motivation et CV + photo sur cette adresse : **Kitmob62@gmail.com**

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
امتثالاً لحديث الرسول صلى الله عليه وسلم: "من بنى لله مسجداً بنى الله له بيتاً في الجنة"
L'Association Religieuse de la Mosquée EL HOUDA Haï Es-Salem
AÏN EL-BYA (W. D'ORAN) invite les bienfaiteurs à participer à la construction de cette mosquée qui représente une nécessité pour les habitants qui se déplacent 2 Km pour rejoindre la plus proche mosquée.
رئيس الجمعية
م. قمر اوي
Compte bancaire : **B.E.A. D'ARZEW**
N° 002 00078 078130001675.
Tél : 0550 27 77 43

A LOUER OU A VENDRE ZONE INDUSTRIELLE DE CHETOUANE - TLEMCEN

- 4 fois 1000 mètres sur quatre étages en bordure de la route nationale.

- Toutes commodités et plusieurs bureaux dans chaque étage.
Hauteur des plafonds : 6 m.

- Transformateur de 400 KVA et trois ascenseurs (charges 3000 kg, 2,20 m sur 2,20 m / 2000 kg, 2,50 m sur 2,40 m / 1000 kg, 2 m sur 2 m).

CONVIENDRAIT
À UN PROJET AMBITIEUX

Téléphonez au : **0559 127 041**
de 9 h à midi et de 14 h à 16 h.

SARL CRISTAL VERRE Mazouna AVIS DE VENTE

Unité industrielle située à Mazouna - Zone Activité - Hasasna Wilaya de Relizane.

Désignation et consistance de l'immeuble :

- * Surface totale de l'immeuble 5.750 m²
- * Surface du bloc production 1.443 m²
- * Surface du bloc administratif et annexe en dur 1 étage 910 m²
- * Surface non bâtie 4.337 m²

Condition de vente : * Vente en l'état

Pour tout renseignement complémentaire contacter :

Mr Abdelhadi Ahmed / n° 0770.770.704

PENSÉE

Triste fut le jour du 10 Janvier 2011 où Notre Seigneur a rappelé à Lui notre défunt père **SLIMANE - MOUSSA MOHAMED** dans l'espoir qu'il l'a accepté dans Son Vaste Paradis. Nous demandons à tous ceux qui l'ont connu ou côtoyé de prier Dieu pour lui apporter Sa Miséricorde.
Ta femme et tes enfants





Monsieur le juge, entre ses muses et ses gorgones

« Nul ne peut servir deux maîtres ; car, ou il haïra l'un, et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon. » (Matthieu 6:24)

PAR MAZOUZI MOHAMED*

Quelque part au milieu de ces tribus qui sont quand même parvenues à fabriquer un Etat, on raconte qu'un jour on découvrit un étrange papyrus défraîchi sur lequel on pouvait lire ces quelques mots à peine lisibles «Le juge n'obéit qu'à la Loi»

Mais qu'est ce que le juge ? Et qu'est ce que la Loi ? Demandèrent éberlués les indigènes de cette contrée insolite. Et c'est de là, de cette énigme, que naquirent tous les mythes et toutes les légendes au sujet de ce personnage et du culte qu'il pratiquait : Celui de la Justice.

Notre histoire commence par il était une fois un juge. Un juge qui prêta allégeance à la Loi et jura de la servir avec la loyauté la plus totale. Il prêta serment et s'en est allé guerroyer pour elle dans des contrées lointaines et terriblement hostiles et envoûtantes. Mais comme dans toute odyssée, dans toute quête il y a toujours des dangers de toutes sortes qui vous guettent, le juge se mit à entendre des voix qui lui susurraient avec un ton très grave et menaçant : «Ton combat est perdu d'avance ! Tes luttes sont vaines, et ce maître à qui tu as prêté allégeance est sénile et sans force. Cette Loi dont tu es le chevalier servant n'a pas les moyens de ses ambitions. Nous te serons de précieux conseils. Fais ce que nous ordonnons, ne cherches rien hors des sentiers battus, comme ces choses chimériques telles que la justice, la vérité et toutes ces fadaïses qui ne sont en fin de compte que des mirages. Les héros et les intrépides finissent toujours très mal car la bravoure est une muse facétieuse. Obéis et tu couleras des jours heureux.» Face à autant d'insistance et de harcèlement irrésistibles, notre pauvre juge terriblement vulnérable, esseulé et avec pour seule arme qu'une conscience intermittente se mit à douter de sa mission et de sa capacité à lutter contre des forces aussi obscures et invincibles.

Qui oserait lui en vouloir, car ce peut faire une conscience englobante dans un cloaque. Un nouveau pacte secret, tacite sera ainsi conclu entre ce juge malheureux et son nouveau maître : sa hiérarchie immanente. Mais les choses ne s'arrêtent pas là. Notre juge, conscient de la vanité de ses espoirs, et sachant qu'il était illusoire de servir son premier maître, se résolut par dépit et vengeance non pas à servir la Loi et sa hiérarchie mais à répondre à toutes les sollicitations et particulièrement

à celles qui viendront de son troisième maître, le plus redoutable de tous et qui n'est autre que son égo enfoui et insaisissable, ce maelstrom de pulsions qui enchaîne, bâillonne, pervertit et empêche d'accéder à la quintessence des choses : le sacrifice et l'affranchissement.

Essayons de prospérer se dit notre juge, à défaut d'être juste. On n'aura point vécu en vain.

Peut-on citer nos juges comme des exemples de courage, de probité, d'indépendance et agissant stoïquement sous le règne d'une justice exempte de toutes ces réprobations dont elle toujours fait l'objet ? Hélas, Toutes les Lois et les discours ne peuvent à eux seuls être ni les gages ni les garants d'une justice qui aspire à l'impeccabilité. Nous avons toutefois religieusement veillé à ce que nos constitutions refondues et nos Lois amendées se prévalent de ces mêmes principes prônés par les plus grandes instances internationales. On peut dire que de ce point de vue, nous avons toujours été irréprochables. Mais la réalité est toute autre, même si la Constitution algérienne, depuis 1989 (1) reconnaît explicitement (dans les textes) au pouvoir judiciaire cette même indépendance impérativement recommandée par des textes onusiens catégoriques : « Les magistrats règlent les affaires dont ils sont saisis impartialement, d'après les faits et conformément à la loi, sans restriction et sans être l'objet d'influences, incitations, pressions, menaces ou interventions indues ou indirectes, de la part de qui que ce soit...La justice s'exerce à l'abri de toute intervention injustifiée ou ingérence... » (2) Il est regrettable de reconnaître que jusqu'en 1989 l'Algérie a vécu sous le règne d'un pouvoir monocéphale qui avait confisqué et monopolisé l'ensemble des autres pouvoirs (Exécutif-Législatif-Judiciaire) qui devaient assurer cet équilibre essentiel et propre à toutes les démocraties qui se respectent. D'une Justice qui n'était qu'une «Fonction» qui devait concourir « à la défense des acquis de la Révolution socialiste et à la protection des intérêts de celle-ci »(3), l'Algérie, république à sa manière, décide en 1989 sous les effets de la contrainte de conférer à celle-ci le titre qui lui sied le mieux « Un pouvoir judiciaire indépendant »(4). Au grand dam des réformateurs, l'ensemble des aspirations et des ambitions politiques qui se profilaient à ce moment furent immédiatement tuées dans l'oeuf suite à la descente aux enfers qu'avait connu le pays pendant la décennie noire. Il faudrait attendre les années

2000 pour que l'Etat se résolve enfin à entamer une réforme de la justice censée doter le pays d'institutions plus crédibles. Force est de reconnaître aujourd'hui qu'en matière d'infrastructures, de ressources humaines, de formation et spécialisation du personnel judiciaire, de promulgation et d'amendements de textes législatifs visant à moderniser l'appareil judiciaire et à promouvoir un véritable Etat de droit, l'Algérie a déployé des efforts immenses et mobilisé d'énormes ressources financières. Néanmoins, hormis cet ostentatoire étalage de chiffres censés rassurer et convaincre, notre justice n'arrive toujours pas à susciter un assentiment et un enthousiasme unanimes.

Beaucoup de personnes, apparemment mieux placées que quiconque pour pouvoir en juger, estiment que notre justice n'a pas pour autant atteint sa vitesse de croisière en matière d'indépendance et de respect des droits de l'homme.

- Comment peut-on parler de justice indépendante si celle-ci est toujours inféodée à un exécutif qui tient dans ses mains le Conseil Supérieur de la Magistrature ainsi qu'une Justice dont la liberté d'action est «pré-supposée» se subordonner aux limites balisées par « la politique générale du Gouvernement et de son programme d'action » (5), cette aliénation ne peut inévitablement que fragiliser, amoindrir, voire éroder complètement l'indépendance du juge qui avancera dans sa carrière avec une épée de Damoclès au-dessus de sa tête.

- Comment peut-on aussi parler de justice indépendante si le magistrat, à son corps défendant, est conditionné à agir avec pusillanimité de sorte à accorder davantage de prééminence aux instructions et directives ministérielles, et cela au détriment de sa propre conscience censée être au service exclusif de la Loi.

L'année passée, lors de son assemblée générale, Le Syndicat national des magistrats (SNM) a appelé le ministère de la Justice à «cesser de gérer les infrastructures judiciaires par des instructions contraires aux lois et à l'indépendance de la justice ». (6) Cette semaine le SNM réitère en remettant sur le tapis les mêmes doléances à savoir une Justice plus indépendante, affranchie du joug de l'exécutif et avec comme garanti un C.S.M remodelé.

A l'occasion de la présentation du rapport annuel du CNDPPDH (la Commission Nationale Consultative de Défense et de Promotion des Droits de l'Homme) de 2012, Mr Farouk Ksentini abonde dans ce sens en évoquant cette récurrente problématique d'une justice qui selon lui est encore

loin d'être totalement indépendante de l'exécutif. Cette question de l'indépendance de la justice, ajoutera-t-il, constitue « Un point noir...un point d'achoppement qui entrave l'état de droit. »

La réponse du berger à la bergère ne se fait pas attendre, immédiatement après ces déclarations, le Président de la cour suprême réagit immédiatement pour défendre un secteur trop longtemps décrié. Monsieur Berradja dira à cet effet « La magistrature algérienne est souveraine et personne ne peut parler de l'intervention d'une quelconque partie dans les décisions prises par le juge...Les magistrats prennent leurs décisions en toute liberté...leur conscience demeure le seul arbitre. »

D'ailleurs, Mr Farouk Ksentini n'avait pas lui aussi manqué de rappeler, en parlant du magistrat, que celui-ci « Dans ses décisions, devait faire prévaloir la loi et sa conscience professionnelle »

Tout ce beau monde semble ému ou outré par l'inconsistance de ce « magistrat » en qui on espère ardemment voir s'incarner de manière permanente, saillante et inconditionnelle ces attributs essentiels : Le libre arbitre, le courage, et une conscience professionnelle.

Le président du Syndicat National des Magistrats (SNM), Mr Djamel AIDOUNI pense également la même chose, il estime que « Si le juge est courageux et ses décisions courageuses, on peut arriver à l'indépendance de la justice...chaque magistrat a sa conscience professionnelle et la loi devant lui » (7)

On exige, on souhaite, on prie pour que nos juges fassent montre de plus de courage.

Comment voulez-vous que le juge soit courageux s'il n'est pas libre et indépendant. Après tout un juge n'est qu'un homme fait de chair et de sang et avec en prime des gosses à nourrir. Risquerait-il le bien-être de sa famille et une carrière professionnelle prometteuse pour laquelle il a consenti tant de sacrifices et de compromis, tout cela uniquement pour une question de principes, car en définitive qu'est-ce que la justice si ce n'est qu'une simple question de principes déterminés, validés et mis en application conformément à des invariants sublimes ou manifestes qui conditionnent les comportements et les réponses juridiques.

Mr Khaled BOURAYOU, avocat au barreau d'Alger semble lui aussi convaincu, de par sa longue expérience, que notre justice mérite bel et bien l'anathème qui ne cesse de la diaboliser. Dans un entretien qu'il accorde au Journal le Soir d'Algérie, l'avocat confirme : « Le juge est tenu d'appliquer l'instruction. Nous ne sommes plus devant l'intime conviction mais devant l'intime instruction. Nous avons d'excellents magistrats, il faut juste qu'ils se libèrent. » (8)

Faut-il nécessairement qu'une bonne fée nous fasse don de cette liberté, de ce courage ou de quelque arme à destruction massive pour que nos juges puissent rendre convenablement la justice ? Notre juge, ne peut-il donc pas puiser en lui-même la force nécessaire qui lui permettra d'affronter ses gorgones, dépasser ses peurs et consentir l'ultime sacrifice s'il y a lieu de le faire ? Quel mérite peut tirer un juge si pour servir la justice, il doit être accompagné par la sixième flotte, s'il doit recevoir l'entière et inconditionnelle bénédiction de sa hiérarchie, et s'il fallait attendre que la magistrature, telle un buffle sauvage, se mette à gambader libre, indépendante et prête à brouter dans tous les pâturages et défoncer tous les enclos. Soyez-en certains, on ne verra jamais ce jour. A vaincre sans périls, on triomphe toujours sans gloire.

En Italie, à une époque où la Mafia et l'Etat étaient les faces d'une même médaille, une époque où régnait une forme de terrorisme bizarre car laïque, non idéologique et exclusivement affairiste, des hommes se sont hissés hors de la masse terrifiée, complaisante et résignée. Des hommes ont résolu de monter au front sans l'appui nécessaire de leur gouvernement et de leur hiérarchie pour s'attaquer à une hydre séculai-

re avec pour seul arme ces ingrédients qui constituent la trame de tous les panégyriques : Le libre arbitre - La liberté - et Le courage.

En 1982, le général Dalla Chiesa qui consacra toute sa vie à la lutte contre le crime, le banditisme et enfin contre la Mafia, fût lâchement assassiné avec sa femme. Ce général insensé aurait pu se contenter à jouer au golf, chasser les outardes avec quelques émirs, pêcher dans son yacht où vérifier si ses containers sont arrivés à bon port. Pire encore, ce général était convaincu que ses jours étaient comptés et que ses croisades menaçaient non seulement sa propre personne mais celle de tout son entourage, néanmoins rien ne put le dissuader de continuer à tirer le diable par la queue.

Qui saura un jour si le martyr du général servit à quelque chose puisque la société italienne n'a jamais réussi à se dégager de ces cycles de violence et d'une politique laminée par la collusion entre les milieux mafieux et le pouvoir. Mais le courage n'est pas de faire ce qui est usuel et recommandable, il s'agit plutôt de lutter pour ce qui est juste avec tous les risques que cela implique. Cet homme en uniforme traça la voie à d'autres héros et à d'autres martyrs, cette fois-ci des civils.

Le 23 Mai 1992, la mafia utilisera 500 kg de TNT pour attenter à la vie de l'un de ses pires ennemis, le juge Giovanni Falcone. Sous escorte policière permanente, le juge avait vécu ou plutôt survécu pendant 11 ans sans jamais sortir de son bureau-bunker. Barricadé, Il n'avait plus de liberté, plus d'indépendance, il attendait seulement son heure. Il disait : « Certes, ils ne m'ont pas encore tué. Mais la boucle n'est pas bouclée. Mon compte reste ouvert avec Cosa Nostra. Je sais que je ne le solderai qu'avec ma mort, naturelle ou non. » Et puis un jour, fatalement, une bombe décimera le juge, sa femme ainsi que cinq de ses gardes du corps. Ce juge se plaisait à répéter : « Je ne suis pas Robin des bois, je ne suis pas un kamikaze, pas davantage un trappiste. Simplement un serviteur de l'Etat en terre infidèle. » Connaisant le pouvoir italien, on peut affirmer que ce juge ne se contentait pas d'être seulement un « serviteur de l'Etat », mais par son abnégation et la noblesse de ses buts il a réussi à s'élever au-dessus de l'Etat, de le transcender et d'en donner une image moins méprisante.

Le 19 Juillet 1992, la Mafia utilisera cette foi-ci que 100 kg de Semtex pour désintégrer un autre juge, Paolo Borsellino et cinq agents de son escorte. Dans la même année, sera lancée l'opération « Mani pulite » (Mains propres). Cette riposte de grande envergure se traduira par une série d'enquêtes judiciaires menée par le parquet de Milan. On mobilisera un contingent de magistrats pour enquêter sur des personnalités du monde politique et économique. Les enquêtes mirent au jour un système de corruption et de financement des partis politiques. Le bilan de cette croisade fut très lourd : des partis politiques traditionnels disparaîtront. Des ministres, des députés, des sénateurs, des entrepreneurs et même des ex-présidents du conseil furent impliqués. Ce séisme juridico-politique annoncera l'avènement d'une seconde république qui ne sera pas pour autant plus propre que la précédente.

*Universitaire

Suite en page 11

Notes :
(1) Constitution algérienne 2006 : Art. 138 - Le pouvoir judiciaire est indépendant. Il s'exerce dans le cadre de la loi. - Art. 147 - Le juge n'obéit qu'à la loi. - Art. 148 - Le juge est protégé contre toute forme de pression, intervention ou manœuvre de nature à nuire à l'accomplissement de sa mission ou au respect de son libre arbitre.
(2) Principes fondamentaux relatifs à l'indépendance de la magistrature adoptés par le septième congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (1985)
(3) Constitution de 1976 Chapitre IV- Article 166
(4) Constitution de 1989 - Art. 129.
(5) Décret exécutif n° 02-409 du 26 novembre 2002 fixant les attributions du ministre de la justice, garde des sceaux - Art : 1.
(6) Journal « El-Watan » du 11 Avril 2011
(7) Journal « Le Quotidien d'Oran » du 07 Février 2011
(8) Journal « Le Soir d'Algérie » du 11 Juillet 2012

Le mur fiscal américain et le pacte budgétaire européen

PAR BELHAOUARI
BENKHEDDA*

« Pour qu'on ne puisse pas abuser du pouvoir, il faut que par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir. » Montesquieu.

En 2012, plus de 40 millions d'américains ont vécu de l'aide alimentaire, le taux de chômage a atteint 20 % aux Etats-Unis. Tels sont les chiffres annoncés par la société de gestion de portefeuille Gestion Platinum. En France, les Restos du cœur connaissent une fréquentation croissante. Le journal Le Parisien, qui a mené récemment une enquête sur les chômeurs invisibles dans les statistiques officielles, parle de 9 millions de chômeurs ce qui correspond à 30% de la population active. L'année 2013 s'annonce donc très difficile économiquement. Un accord pour éviter le mur fiscal a été approuvé aux Etats-Unis. En Europe, la solution mise de l'avant pour sortir de la crise s'appelle pacte budgétaire. Mais quelles seront les conséquences réelles de ces deux plans ? N'y a-t-il pas d'autres solutions pour sortir de la crise ?

LE MUR FISCAL AMERICAIN
C'est dans la nuit du mardi 1er au mercredi 2 janvier que la chambre des représentants a adopté un texte permettant aux Etats-Unis d'éviter le mur fiscal. Les démocrates et les républicains se sont mis d'accord pour augmenter les impôts sur le revenu des personnes qui gagnent plus de 450

000 dollars par an, le taux de prélèvement passera de 35% à 39,6%. Les moins riches ne verront donc pas leur taux d'imposition augmenter. En revanche, le compromis prévoit un délai de deux mois pour réduire les dépenses publiques, la réduction nécessaire est estimée à 400 milliards de dollars. Théoriquement, tous les budgets de tous les ministères seront réduits de 10%.

En même temps, l'Etat devra payer 225 milliards d'intérêts pour sa dette. Selon les chiffres du ministère des finances américain, durant le premier mandat de Barack Obama, la dette publique a atteint 16 000 milliards de dollars. Au cours des deux mandats de George W. Bush (2001 à 2009), elle est passée de 5 800 milliards de dollars à 11 900 milliards de dollars. La dette américaine s'est accélérée durant le règne de Barack Obama, pourtant ce dernier a réalisé plus d'efforts pour améliorer l'économie de son pays.

Il y a forcément un problème quelque part. Le cumul des intérêts sur la dette américaine atteint son plus haut niveau. Mais, contrairement à une idée reçue, le plus important créancier des Etats-Unis n'est pas la Chine, les Chinois, en effet, ne détiennent que 7,3% de

la dette américaine. C'est la Fed (Banque fédérale américaine) qui détient la majeure partie de la dette. Les principaux actionnaires de la Fed sont la Goldman Sachs Bank, la JP. Morgan Bank, la Rothschild Bank et la Rockefeller Bank. Ces banques privées continuent de sucer le sang du peuple en silence puisqu'elles se cachent derrière la Fed. Leur business n'a jamais été plus florissant qu'actuellement.

LE PACTE BUDGETAIRE EUROPEEN

Le mardi 09 octobre, les députés Français se sont prononcés en faveur du pacte budgétaire européen TSCG (traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance). Ce pacte budgétaire impose aux Etats signataires de limiter à 0,5 % du PIB leur déficit structurel, c'est-à-dire le déficit hors mesures exceptionnelles et temporaires. Les économistes français estiment que leur gouvernement doit trouver 30 milliards d'économies supplémentaires pour respecter ses engagements. Dorénavant, l'Etat français doit soumettre au Conseil européen (non élu) son projet de loi de finance et son projet d'émissions de dette. S'il ne respecte pas ses engagements, il paiera une amende qui pourrait atteindre 0,1

% du PIB. Et si ses problèmes budgétaires persistent, il risque de brader les services publics au privé.

Par ailleurs, il faut savoir que le gouvernement français paie annuellement près de 50 milliards d'intérêts aux banques privées. En effet, l'article 123 du Traité de Lisbonne, entré en vigueur le 1er décembre 2009, interdit à la Banque centrale européenne (financée par les Etats) d'accorder des crédits aux autorités publiques et aux entreprises publiques.

La Banque centrale européenne prête aux banques privées des sommes colossales à taux d'intérêt de 1 %, cet argent est prêté par la suite aux Etats à taux d'intérêts atteignant 6 %.

LE PRINCIPE DE LA CAUSE DES CAUSES

Pour trouver une solution à une situation complexe, le spécialiste de droit public et d'économie politique Etienne Chouard recommande d'utiliser le principe philosophique d'Hippocrate : « Quand on a un problème, un mal à soigner, évidemment ne vous en prenez pas aux conséquences, vous ne réglerez pas le problème. Ne vous en prenez même pas aux causes, elles sont multiples, elles sont multifactorielles. Ce n'est

même pas ça. Il vaut mieux chercher, parmi toutes les causes, la cause, s'il y en a une, la cause déterminante, celle qui détermine les autres causes. »

La dette publique est une affaire rentable, comme le dit si bien l'économiste et expert comptable André-Jacques Holbecq. Effectivement, depuis le déclenchement de la crise économique mondiale et l'explosion de l'endettement des Etats, les super-banques se sont enrichies d'avantages. Les hauts cadres-dirigeants se sont partagés des bonus faramineux. Les super-banques continuent de spéculer sur les taux d'intérêt, mais elles ne s'arrêtent pas là, ces dernières années, elles ont décidé d'acheter toutes les matières sur cette planète. En 2010, la JP.Morgan Bank a acheté 50% de la production mondiale de cuivre, la Goldman Sachs Bank possédait déjà les trois plus importantes sucreries au Brésil. Les banksters ont ouvert un casino où les jetons sont des métaux, du pétrole, du blé, du sucre, du café et même des bovins. Ce qui promet aux habitants de la Planète Terre des jours bien tristes. Aujourd'hui, nous sommes en droit de se demander si finalement les banksters n'ont pas contribué au déclenchement de la crise économique ? N'est-il pas temps de remettre ces banksters à leur place ?

*Universitaire

Monsieur le juge, entre ses muses et ses gorgones

Suite de la page 10

Bien avant l'histoire tragique et mémorable de ces trois personnages, d'autres magistrats furent assassinés pour avoir essayé d'enquêter sur des affaires sensibles. En 1976, l'assassinat du magistrat Vittorio Occorsio met fin à une enquête sur un mouvement néofasciste et la loge maçonnique P2. En 1979, le magistrat milanais Emilio Alessandrini sera lui aussi assassiné après qu'il ait effectué une enquête sur la banque Ambrosiano, une institution financière terriblement louche avec laquelle s'acoquinaient la Mafia et le Vatican. L'hécatombe est gigantesque pour la relater en si peu de mots. Plusieurs fonctionnaires de police, de journalistes seront assassinés pour avoir osé braver cet immense empire du crime où on retrouvera des malfrats de tout acabit.

De ces tragédies dignes de la Grèce antique, on retiendra bien sûr l'épopée de ces superbes héros qui ont décidé de livrer un combat perdu d'avance à un milieu mafieux composé de criminels, d'hommes politiques et de financiers. On retiendra aussi et surtout que si le crime prospère assez longtemps et impunément c'est indubitablement parce qu'il y a derrière lui un Etat complice et complaisant. Et enfin la postérité sera convaincue que le martyr n'est jamais vain et qu'une justice indépendante ne se délègue pas à coups de serments pompeux et de slogans creux. On doit forcément y laisser des plumes.

La disparition tragique de ces héros permit pour une fois dans l'histoire de porter un coup très dur à la Mafia et surtout de jeter de la lumière sur le véritable visage du pouvoir italien. Un immense chaudron hermétique où mijote à feux doux une véritable tambouille faite de banquiers, de politiciens, de criminels purs et durs, de loges maçonniques et de cercles occultes du Vatican.

Si les combats incessants de la justice ressemblent à ces navettes futilles et dérisoires des danaïdes, si l'ère d'Andreotti comme celle de Berlusconi, faites de scandales, d'impunité, de graves accusations et d'une justice qui se dérobe pitoyablement sans cesse, voire d'une justice compromise qui utilisera tous les stratagèmes juridiques et procéduriers pour disculper ces magnats, cela n'a jamais démotivé d'autres fonctionnaires intègres de poursuivre

le même combat périlleux et ingrat. Cette résistance formidable me fait penser au chant patriotique des résistants français pendant l'occupation et la terreur nazie : « Ami, si tu tombes, Un ami sort de l'ombre, A ta place. »

Si la justice italienne a réussi à mettre en place des simulacres de procès pour absoudre des pointures tels qu'Andreotti ou Berlusconi (9), il n'en sera pas de même pour d'autres juges qui considèrent qu'aucune forme de réconciliation nationale ou de prescription juridique ne peut effacer l'impunité de certains crimes. Ainsi, le célèbre magistrat espagnol Balthazar Garzón n'était pas né pour faire de la figuration. Véritable Robin des bois des temps modernes, ce juge avait ce don d'ubiquité remarquable, il s'attaqua à des dossiers vieux comme le monde tels que les disparitions survenues pendant la guerre d'Espagne sous le régime franquiste ou le génocide commis sous le règne de Pinochet. Son ambition de justicier ne se limitait pas à son fief juridique, il enquêta sur des affaires internationales scabreuses où étaient mis en cause des personnalités telles que l'« ex-secrétaire d'Etat Henry Kissinger ou l'Italien Silvio Berlusconi. Il s'attaqua à des puissances financières impliquées dans des affaires de blanchiment d'argent. Il dirigea de grandes opérations anti-drogue et des enquêtes contre des groupes terroristes. Il prit position contre la guerre en Irak et contre la détention arbitraire des détenus de Guantanamo. Son audace démesurée lui valut pas mal de déboires avec tout le monde y compris avec sa tutelle.

Les juges français Renaud Van Ruymbeke et Eva Joly se distinguèrent eux aussi par le courage de leurs actions dans des dossiers extrêmement sensibles et brûlants. Le premier pour l'affaire Urba, l'affaire des frégates de Taiwan, l'affaire Clearstream2 et sur le volet français de l'affaire Madoff. Tandis que la magistrate Eva Joly s'est illustrée dans la fameuse affaire Elf qui mettra au jour un impressionnant réseau de corruption mettant en cause des hommes politiques et des patrons d'entreprise. Ce scandale politico-financier touchera le président du Conseil Constitutionnel Roland Dumas et le poussera vers une fin de carrière très humiliante, malheureux dénouement que l'on n'attendait pas d'un homme qui occupa pendant un certain temps l'une des plus grandes fonctions politiques du pays.

Je me suis délibérément appesanti sur le cas de ces juges hors-normes et exceptionnels non pas pour faire dans le romantisme et l'épique mais pour démontrer que le métier de juge est forcément un métier de tous les dangers. Chacun de ces juges que je viens d'évoquer a fait l'objet de mesures de repréailles, de pressions, d'ingérences, de menaces de la part de groupes d'intérêts et surtout d'une hiérarchie timorée. Fort heureusement, la mobilisation d'une société civile très forte et éclairée dans une démocratie relativement solide a permis de protéger ces justiciers.

Après l'affaire Elf, le juge Eva Joly quitte la France pour la Norvège et dira : « J'ai quitté la France. Je suis partie parce que je ne voulais laisser à personne les moyens et le temps de se venger ».

Tous ces sacrifices, ces martyrs et ces combats face à autant d'impunité pousseront une coalition de magistrats anti-corruption animés par le même sacerdoce à lancer en Octobre 1996 « l'Appel de Genève ». Leur souhait consistait à créer un espace judiciaire européen qui viserait à lutter contre les malversations financières. Leur credo sera le suivant : « Par cet appel, nous désirons contribuer à construire, dans l'intérêt même de notre communauté, une Europe plus juste et plus sûre, où la fraude et le crime ne bénéficient plus d'une large impunité et d'où la corruption sera réellement éradiquée. »

Cette initiative sera suivie en 2003 par la « Déclaration de Paris », un autre appel rédigé par la magistrate Eva Joly et appuyée par plusieurs figures internationales et des ONG. Ce cri de ralliement se propose comme toujours de « dénoncer les effets dévastateurs de la grande corruption avec son corollaire, l'impunité. » On retrouvera bien entendu parmi ces chevaliers de la table ronde le magistrat espagnol Balthazar Garzón et le juge Renaud Van Ruymbeke.

Ces histoires de juges, de justiciers et de Justice revancharde et juste, soyons en sûrs qu'on ne les verra jamais chez nous. La mollesse de notre justice n'est pas à démontrer. Il existe chez nous un énorme décalage entre le vécu, le ressenti de la société et la célérité de la justice à régler ces « Contentieux ». La justice étant responsable de l'image qu'elle projette dans la société est tenue de rassurer par des procédures concrètes et visibles l'opinion publique sur des rumeurs infondées ou sur des

vérités que l'on tente de dissimuler. La vox populi n'est ni schizophrène ni paranoïaque.

Dans un entretien accordé au Journal El-Watan, le professeur Ahmed Mahiou dira : « La justice en Algérie, j'ai le regret de le dire n'est pas indépendante... l'indépendance de la justice se juge aux affaires sensibles. Des affaires qui peuvent toucher les domaines sensibles ou les politiques sont impliquées, ou des personnes haut placées sont impliquées. Une justice indépendante est celle qui dans ces cas-là statue de manière indépendante. Il ne peut y avoir de respect de la loi s'il n'y a pas d'organes capables de sanctionner et qui soient indépendants de toutes formes de pouvoir et de pressions, politiques, économiques ou sociaux. »

Le dernier rapport émis par la Cour des comptes révèle certaines défaillances non négligeables qui témoignent d'un malaise assez profond, le même qui perdure depuis des décennies et qui touche directement la puissance de l'Etat par la compromission de ses institutions qui font l'objet d'un nombre important de disfonctionnements et d'irrégularités liées comme toujours à la gestion des deniers publics. Plus grave encore, les appréhensions de cette institution laissent croire que l'Etat fait preuve d'une absence flagrante de détermination dans la lutte contre l'ensemble des ces fléaux qui portent atteinte à la sécurité nationale. S'il y a toujours des officiels qui estiment que « Les interventions, les intrusions, voire les pressions et les menaces ne sont qu'affabulation et que nos magistrats s'acquittent de leurs tâches en toute liberté...leur conscience demeurant le seul arbitre. », le président du SNMCC (Le syndicat national des Magistrats de la Cour

des Comptes) ne partage ni le même avis ni le même vécu. Il dira que « Les magistrats de la cour subissent de terribles tensions de la part des groupes et des puissants lobbys influents. » Et que certains de ses collègues subissent des « menaces », voire « des menaces de mort. (10)

Le degré de corruption et de prévarication démontre à lui seul qu'il n'y a ni Etat de Droit ni Justice indépendante. Nul besoin, pour corroborer cela, de recourir à des arguments tels que la subordination du judiciaire à l'exécutif, le mode de fonctionnement du Conseil supérieur de la magistrature ou par ces « mystérieuses injonctions » émises par la chancellerie aux P.G et Présidents de cour.

Je terminerai mon article par cet jeu de blague illustré dans un dessin satirique qui met en scène l'homme politique italien Andreotti. La caricature le décrit recevant un appel téléphonique d'un ami qui le pousse à assister aux funérailles du juge Falcone. Son ami lui dit : « L'Etat doit répliquer à la Mafia, et tu es celui qui es à sa tête ! » Ce à quoi Andreotti répond : « A la tête de quoi tu fais allusion ? ».

En effet, ce calembour assez plaisant est fort révélateur d'une situation rocambolesque, vaudevillesque et inextricable, surtout lorsqu'on est à la fois à la tête du crime organisé et de l'institution qui est chargée de le pourfendre.

En faisant du juge un véritable eunuque, l'Etat lui confisque ses attributs essentiels. Dépourvu de son instrument préhensile, le juge cessera d'exercer son métier avec les seuls moyens et la seule manière qui lui est propre : La Loi au-dessus de tous, toujours la Loi, rien d'autre que la Loi.

M. M.

Notes :

(9) Irréfutablement mis en cause pour ses liens étroits avec la Mafia - Le célèbre homme politique italien Giulio Andreotti échappera à la justice d'abord grâce à son immunité parlementaire, avantage sournois que le système judiciaire italien était dans l'impossibilité d'annuler en dépit des lourdes charges qui pesaient sur les personnalités politiques, ensuite pour des considérations juridiques inhérentes à la « Prescription des faits », mesure salutaire que les lenteurs judiciaires délibérées avaient sciemment et astucieusement mis en branle pour sauver l'accusé. L'autre personnage emblématique d'une justice pitoyable et ridicule reste par excellence le légendaire et sulfureux homme politique et homme d'affaires Silvio Berlusconi. Ce personnage qui a pourtant fait l'objet de 33 procès (Corruption, fraude fiscale, faux en bilan, prostitution de mineure...) a invariablement glissé entre les mailles béantes d'une justice incommensurablement conciliante. Condamné récemment (octobre 2012), à quatre ans de prison ferme pour fraude fiscale, actuellement poursuivi pour recours à la prostitution de mineure et abus de pouvoir, violation du secret de l'instruction, ce fleffé arlequin n'ira jamais en prison pour l'unique raison que la justice italienne recèle en elle-même des dispositions qui permettent à ce genre de criminels de jouir d'une bizarre impunité (appel, cassation, amnistie, prescription, détention à domicile pour les personnes âgées...)

(10) Journal « El-Watan » du 13 Décembre 2012

Mali : l'intervention militaire est-elle la solution ?



PAR MOSTÉFA
KHIATI*

Pour qualifier la situation qui prévaut au Mali, "complexe" est l'adjectif qui convient le mieux. Le coup d'Etat opéré par de jeunes officiers contre le président qui souhaitait prolonger son mandat semble être plus le résultat d'une conjoncture suivie d'une série d'improvisations que d'une action planifiée et réfléchie. Le rejet du pouvoir politique en place s'est accompagné en même temps de la mise au rencart des officiers supérieurs de l'armée. Ce double coup de force institutionnel n'a suscité que peu de réactions intérieures, comme quoi le devenir du régime n'intéressait que peu l'homme de la rue plongé dans ses problèmes de survie quotidiens.

Les pressions exercées sur la jeune junta militaire par la CEDEAO et la France ont fini par faire accepter un premier ministre intérimaire, Cheick Modibo Diarra, jouissant d'une double nationalité américaine et malienne mais déconnecté de la réalité malienne. Ce mariage forcé n'a pas tenu longtemps, le premier ministre s'est fait arrêter à l'aéroport de Bamako alors qu'il s'apprêtait à partir pour Paris, pour soins a-t-il affirmé, et reconduit chez lui. La nomination d'un ancien ministre de la Justice du gouvernement de Modibo Keita, à sa place, marque un recul des menées interventionnistes qui privilégiaient la solution militaire et dont l'ancien premier ministre était la figure de proue.

La situation de vacance de pouvoir au Mali va donc encore perdurer car elle pose un problème de légitimité. Le pouvoir militaire est contesté par les autorités de transition. Les deux ne sont pas bien vus par la société civile. Il n'y a pas d'appréciation uniforme de la situation mais chaque partie à sa propre idée de la situation. Dans ces moments difficiles, le Mali manque cruellement de consensus. La première action à entreprendre pour la communauté internationale est donc d'aider à restaurer le pouvoir dans ce pays classé parmi les plus pauvres du monde et de le légitimer par une assise populaire.

QUE SE PASSE-T-IL AU NORD DU MALI ?

Au départ, il y avait une remise en cause de l'unité nationale du Mali par les Touaregs du Nord qui ne sont pas à leur première insurrection contre le pouvoir de Bamako, ils l'avaient déjà fait en 1963, 1990, 2006 et 2011. Les Touaregs qui représentent un peu plus de 30 % des habitants du Nord du Mali se sentent brimés par le pouvoir central et n'ont cessé de revendiquer leurs droits. A chaque fois l'Algérie est intervenue pour réconcilier les frères ennemis. Cette fois-ci, leur représentant, le MNLA (Mouvement de libération de l'Azawad) réclamait un Etat Touareg au Nord du Mali. Le MNLA a fini par revenir sur cette revendication, pour les uns, après des tractations, pour d'autres analystes après des revers militaires subis contre le MUJAO (Mouvement pour l'Unité et le Jihad). Les autres protagonistes sont représentés par Ansar Eddine, mouvement islamiste de tendance salafiste, lequel s'est illustré de façon spectaculaire par l'application de la charia sur certains voleurs de bétail et par la destruction de mausolées à Tombouctou devenus à son avis des lieux de pèlerinage à connotation païenne. Ansar Eddine restent



cependant un groupe minoritaire car la population est majoritairement de tendance islamique traditionnelle, avec ses cheikhs, ses zaouïas et ses mourids. Ansar Eddine bien qu'engagés à appliquer la Charia se montrent plus politiques et acceptent le dialogue avec le pouvoir central.

Les autres protagonistes sont représentés par Aqmi qui est la branche d'Al-Qaïda pour le Maghreb islamique et le MUJAO, ces deux organisations représentent les tendances dures. Leur importance numérique bien qu'inconnue ne devrait pas dépasser quelques centaines de combattants. L'Aqmi reste un groupe fermé mais assez cosmopolite constitué notamment de quelques transfuges de groupes islamistes qui actuaient dans le Nord du Maghreb. Les combattants fondateurs du MUJAO sont d'anciens élèves qui après avoir soufferts des exactions des soldats maliens et d'autres factions qui les rançonnaient ou s'attaquaient à leurs cheptels, ont décidé de s'armer et de se défendre eux-mêmes. Cette classification, si elle a le mérite de bien cadrer les forces en présence est relativement théorique car sur le terrain, souvent les appartenances sont bien plus formelles que ne le laisse apparaître l'appartenance à tel ou tel groupe. Les liens familiaux et tribaux très forts atténuent ces clivages et font que l'appartenance à tel ou tel groupe est moins formelle que ne le laisse croire la classification citée plus haut.

Ainsi, il existe de nombreux intérêts enchevêtrés au Mali, souvent contradictoires. La confusion politique née de l'absence de gouvernance, du désintérêt de la population pour la politique, de la paupérisation qui s'est aggravée durant les dernières années suite à la réduction des aides accordées au pays par les bailleurs de fonds traditionnels, ont créé un climat propice où le terrorisme a trouvé un milieu approprié pour s'installer et se développer. Il s'est alors développé une conjonction entre terrorisme et crime organisé transnational. Dans le contexte du Mali, on peut même parler de fusion, car la prise d'otages, le trafic d'armes, on estime le nombre d'armes légères en circulation à plus de huit millions de pièces, le trafic de drogue... ont permis l'acquisition d'armes moyennes et lourdes notamment du réservoir libyen. Cet armement donne à ces groupes une puissance de feu redoutable qui s'est manifestée dernièrement par la destruction d'un drone de surveillance qui survo-

lait le Nord Mali. A cette complexité enregistrée sur le terrain, s'ajoutent d'autres facteurs particuliers : le climat, le terrain... Le Sahel est une immensité de plus de quatre millions et demi de km². Les acteurs qui s'y sont déployés disposent d'atouts majeurs : ils agissent par petits groupes, puissamment armés, très mobiles... ils ont pour eux la connaissance du terrain et la capacité d'endurance et d'acclimatation.

QUE FAUT-IL FAIRE ?

Dans cette situation marquée par la complexité et la confusion, il y a lieu de mettre en place un certain nombre de préalables. La restauration de l'Etat central est l'un de ces préalables. Dans tous les cas, il y a nécessité à entreprendre un travail multisectoriel qui devra associer les acteurs locaux, les pays voisins mais également la communauté internationale (Nations Unies) et certaines puissances (USA et Union européenne) pour garantir la durabilité des solutions et impliquer les institutions internationales : HCR, PAM, FIDA...

Dans le contexte malien, il convient plus qu'ailleurs de réfléchir globalement et d'agir localement pour réduire les problèmes à la base. La restauration du pouvoir central implique de larges concertations pour dégager un minimum de consensus politique national. Le problème récurrent des Azawad nécessite une solution politique. Des solutions économiques, sociales et humaines sont nécessaires dès le départ.

La solution militaire, si elle ne pose pas de problèmes techniques, n'est pas l'urgence car il convient d'identifier et de localiser l'ennemi. Un engagement militaire précipité pourra transférer le risque de déstabilisation vers d'autres régions où également il existe une situation fragile, c'est le cas notamment du Nigéria, du Niger et de la Mauritanie. Cet aspect ne semble pas être mesuré par le Nigéria qui exerce des pressions à travers la CEDEAO pour pousser vers le choix de la solution militaire, pensant que le foyer de Boko Haram, est au Mali. Se faisant, le Nigéria semble avoir perdu de vue que le Mali n'est pas la Sierra Leone et que les facteurs en place sont totalement différents : climat, mobilité de groupes, méconnaissance du terrain...

La solution est donc de préparer les conditions à une réorganisation de la décision, à une réoccupation progressive de l'espace, à une remise à niveau des moyens

humains et matériels... Les solutions doivent échoir aux Maliens eux-mêmes, mais ces derniers ne peuvent, dans les conditions actuelles, le faire tous seuls, il y a nécessité à les aider. Cette aide doit être commune et partagée. Il convient d'identifier pour mieux cibler ceux qui ne sont pas dans la norme du droit international consacré. Il convient, enfin, que cette vision soit tant celle des Maliens et celle des autres pays de la région.

POSITION DE L'ALGÉRIE :

L'Algérie est le plus important des pays du champ qui en compte quatre (Mali, Niger et Mauritanie). Sa position non interventionniste s'est heurtée dès le début avec celle de la CEDEAO. Pourquoi l'Algérie qui a toujours combattu le terrorisme prône une solution politique face à des groupes qui menacent directement ses frontières, n'hésitent pas à créer un risque pour sa sécurité intérieure en s'adonnant à des trafics d'armes et de drogue et prennent en otage huit de ses diplomates du consulat d'Algérie à Gao ? Contrairement aux apparences, la position algérienne est dictée par une meilleure connaissance du terrain, des espaces et des groupes en présence. L'Algérie est d'abord la plus gênée par l'instabilité de la région. A l'Ouest, le problème du Sahara occidental perdure depuis des années même si la communauté internationale le gère aujourd'hui comme un problème de décolonisation. A l'Est, l'instabilité en Libye, l'oblige à disposer des cordons de sécurité le long de la frontière. Au Sud, l'apparition d'un nouvel foyer de tension au Sahel mobilise ses efforts et ses moyens.

Si l'option militaire était choisie, elle serait suivie d'un afflux massif de réfugiés sur son territoire comme cela s'est passé dans le passé car la déstabilisation va toucher les pays riverains notamment la Mauritanie et le Niger, qui ne pourront plus constituer des havres de paix pour les réfugiés. L'Algérie a également un long passif avec le terrorisme, donc elle connaît mieux que n'importe quel autre pays africain les risques et les problèmes qui lui sont inhérents.

Le spectre brandi par les Azawad d'un Etat Touareg indépendant au Nord du Mali peut fragiliser davantage le Sahel, aucun des pays riverains n'a intérêt à cette instabilité.

L'Algérie n'a aucun problème avec ses voisins sahéliens avec lesquels elle entretient d'excellentes relations. Ces pays consti-

tuent pour l'Algérie une porte ouverte vers l'Afrique. L'instabilité du Sahel gêne grandement de nombreux mégaprojets économiques en chantier : gazoduc Alger-Lagos, route transsaharienne, autoroute de fibres optiques, commerce trans-sahélien traditionnel... L'Algérie est enfin pour l'intégrité territoriale du Mali, principe qu'elle a toujours défendu depuis le recouvrement de son indépendance.

LE SAHEL: UN ENJEU MONDIAL ?

La désignation par le secrétaire général des Nations Unies d'un envoyé spécial pour le Sahel en la personne de Mr Romano Prodi, marque l'internationalisation du conflit. Le Conseil de sécurité avait déjà donné le ton en votant deux résolutions successives : la 2056 et la 2071. Quelque soit l'intérêt accordé par la communauté internationale, le problème du Mali reste d'abord lié à l'intérêt que peuvent lui accorder les pays voisins. Si plusieurs traités et conventions bilatéraux lient le Mali aux différents pays voisins, le Mali est à la fois membre de la CEDEAO et des pays du champ au nombre de quatre (Algérie, Mali, Mauritanie et Niger). Des initiatives lancées par ce dernier organe ont abouti à la création du Cemoc (comité d'état major opérationnel conjoint) et de l'UFL (Unité fusion et liaison) mais le travail de ces organes est peu efficace étant donné la situation instable au Mali. Une autre initiative lancée par Alger en septembre 2011 avait abouti à une réunion des différents pays de la région sur le thème du partenariat, de la sécurité et du développement. La concrétisation des résolutions de cette dernière conférence est également liée à la situation politique malienne.

Toutes les initiatives prises par les pays de la région et notamment l'Algérie restent liées à la participation de l'Etat et ignorent les autres partenaires notamment la société civile, or une grande partie des problèmes présents dans la région est directement liée à la carence des structures de l'Etat ou à l'échec des mesures prises par elles.

Cette réalité comprise depuis longtemps par les Américains et les Européens a fait que toutes leurs aides transitent par le canal des ONG de ces pays actives sur le terrain. Ces aides se sont malheureusement raréfiées au cours des dernières années du fait de la crise que traverse le monde occidental.

En conclusion, on peut dire qu'une intervention armée au Sahel malgré les appuis dont elle bénéficie auprès de certains cercles politiques n'est pas la solution idoine, elle peut être à la rigueur envisagée comme une partie de la solution pour au moins six raisons : 1) l'ennemi n'est pas tout à fait identifié, 2) le risque de contamination pour le Niger et la Mauritanie et peut être de l'aggravation de la situation au Nigéria, 3) une souffrance accrue des populations civiles condamnées à l'exode vers des terres plus clémentes où elles seraient plus en sécurité, 4) la durée de l'engagement militaire, s'il est possible de décider du début de l'engagement, il est par contre difficile de prévoir sa fin, 5) l'absence de pouvoir central fort capable de conserver les acquis d'une éventuelle intervention militaire, 6) l'intervention militaire ne peut être envisagée que comme un complément d'un processus global, politique, économique, social et humanitaire.

*Chercheur

Une spécificité française: l'exil fiscal



PAR MICHEL
FOURRIQUES*

L'exil fiscal est un phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur selon les fiscalistes, les banquiers et les conseillers en gestion de patrimoine, pour ceux qui veulent échapper au relèvement de la fiscalité entamé à partir de 2010. Ce mouvement se serait, selon les spécialistes, accéléré depuis le retour de la gauche au pouvoir.

Ces départs de chef d'entreprise et d'artistes qui fuient l'impôt français nuisent à la démocratie et la solidarité. En effet, ils pénalisent la collectivité en fondant leur action sur la maximisation de leur intérêt. Mais peut-on leur reprocher ?

Le sentiment d'injustice des français provient du décalage entre le sort d'une élite mondialisée, capable de contourner les règles du jeu national, et le sort commun.

On assiste, de fait, à une « révolte des élites » au sens de Christopher Lasch, sociologue américain, et à la « sécession des riches » (Cf., T. Pesch, *Le Temps des riches*, anatomie d'une sécession, éd. Seuil, 2011) qui « votent avec leurs pieds ».

MOTIVATIONS DES EXILÉS FISCAUX

Les différentes mesures votées dans les lois de finances qui se sont succédées depuis le 1^{er} janvier 2012 ont changé la donne : relèvement de la tranche maximale de l'IR à 45 %, taxation des revenus à 75 % au-delà d'un million d'euros (1000 personnes concernées selon Bercy). Pour d'autres, les foyers concernés par ce nouvel impôt seraient entre 15.000 et 25.000, dont moins de 5.000 gagnant plus de 3 millions d'euros), alignement de la fiscalité des capitaux sur la fiscalité des revenus, retour à l'ancien barème de l'Impôt sur la Fortune (ISF).

L'élément déclencheur du passage à l'acte a été en réalité le relèvement de l'ISF avec une tranche maximale à 1,8 %.

Gilles Carrez, président de la commission des finances à l'assemblée nationale parle de la France comme étant une zone de « sur-pression fiscale ».

D'après une étude de KPMG, la France se situe dans la moyenne européenne avec une tranche marginale à 45 %. L'Europe de l'Ouest est la région du monde où les hauts revenus sont le plus lourdement taxés, avec une tranche marginale moyenne à 46,1 % contre 16,7 % en Europe de l'Est, et 31,7 % en Europe du Sud.

Le choix de durcir la fiscalité sur les hauts revenus, pour réduire le déficit, est resté limité à un petit nombre d'Etats. Le seul autre pays européen ayant choisi de le faire cette année est l'Espagne qui a instauré une « taxe complémentaire » faisant notamment passer l'imposition pour les revenus de plus de 300 000 euros de 45 % à

52 %. A l'inverse, d'autres choisissent de réduire le taux de la tranche marginale, comme le Royaume-Uni, qui va ramener sa taxe de 50 % à 45 % en avril 2013. Ce taux marginal atteint 20 % à Singapour, et 15 % à Hong Kong. La France est donc devenu le pays taxant le plus les très hauts revenus.

En France, le poids total des prélèvements obligatoires (impôts + cotisations sociales) représente 44 % du PIB, contre 34 % pour le reste de l'OCDE.

De plus, la fiscalité des pays proches est attractive et les voisins pratiquent la concurrence fiscale compte tenu du fait qu'il n'existe aucune harmonisation fiscale en matière d'IR au sein de l'UE. Ainsi, notre taux d'imposition sur les valeurs mobilières est à peu près le double de celui de l'Allemagne.

LE CAS PARTICULIER DE L'ISF

Deux fois plus d'exilés en 10 ans d'après la deuxième étude sur l'expatriation fiscale menée par le syndicat Solidaires-finances publiques. 717 assujettis à l'ISF ont quitté la France en 2010, contre 384 en 2001. Au final, la proportion des départs chez les contribuables fortunés, au sens de l'ISF (600 000 personnes en 2010), reste donc stable, à un niveau faible, qui s'élève à 0,12 % en 2010.

Pour l'ISF, l'administration fiscale le situe autour de 843 redevables par an partant avec 2,8 milliards de patrimoine, un chiffre à rapporter aux 517 000 redevables de cet impôt (en 2007).

Ce chiffre est toutefois incomplet car il ne prend en compte que les contribuables payant déjà l'ISF, ce qui exclut par exemple le cas classique du chef d'entreprise bénéficiant de l'exonération au titre de bien professionnel et qui quitte le pays en vendant sa société.

C'est en réalité un mystère sur lequel les plus sérieux spécialistes se cassent régulièrement les dents. Face à cette opacité, le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale a fait voter un amendement pour obliger le gouvernement à remettre chaque année un rapport faisant le point sur la question. Celui-ci, qui n'avait pas été retenu par la commission des Finances, a finalement été adopté par l'Assemblée nationale, le 7 décembre dernier.

L'INSTABILITÉ FISCALE

Est dénoncée également l'instabilité fiscale. Il s'agit de modifications de législation qui ont pour conséquence de bouleverser les prévisions fiscales des contribuables. Les changements incessants des règles

rendent impossible toute détermination d'une stratégie patrimoniale de long terme. Il y a aussi, bien entendu, les lois fiscales rétroactives.

PROFIL DU CANDIDAT À L'EXIL

A partir de 7 ou 8 millions d'euros de patrimoine, contre 30 à 40 auparavant. Les exilés fiscaux sont aussi plus nombreux parmi les quadras, même si la moyenne tourne toujours autour de 55-60 ans.

Il y a les patrons, mais aussi les cadres dirigeants des grandes entreprises. De ce fait, les exilés fiscaux seraient au nombre de 4 000 à 5 000.

LES DESTINATIONS DE DÉLOCALISATION

Elles sont différentes selon la situation professionnelle des exilés. Les retraités privilégient la Suisse et ses doux forfaits fiscaux, l'Italie et le Maroc. Les actifs, la Belgique, et les entrepreneurs la Grande-Bretagne et les Pays-Bas.

Pour échapper à l'ISF, la liste des principales destinations choisies par les candidats au départ est la suivante : la Suisse (16 %), la Belgique et le Royaume-Uni (12 %), puis les Etats-Unis (9 %).

La Suisse est l'eldorado des artistes et des sportifs. Elle propose, notamment, un forfait fiscal réservé aux étrangers. Ce dernier est calculé sur la base du train de vie (sept fois la valeur locative de la résidence). Ainsi, Johnny Hallyday, qui réside à Gstaad, n'aurait payé en 2011 que 583 000 euros d'impôts, alors qu'il aurait gagné l'équivalent de 5 millions d'euros.

La Belgique pour les gros patrimoines car l'impôt sur la fortune n'existe pas et la fiscalité sur les successions est allégée ; tout comme les plus-values immobilières et mobilières.

Les chefs d'entreprise préfèrent s'exiler au Royaume-Uni. Les formalités de création d'entreprise y sont très souples et les impôts légers. Il y a moins de charges sociales et pas de taxation sur le capital.

LE FISC VEILLE

Depuis deux ans, le fisc enregistre de plus en plus de redressements pour fausse domiciliation à l'étranger. Au total, les redressements opérés par Bercy ont pratiquement doublé : ils seraient passés de 40 millions d'euros en 2009 à 80 millions d'euros en 2011. Alors que le nombre de contribuables redressés a diminué, passant de 205 en 2009 à 177 en 2011. Soit un redressement moyen de 450 000 euros.

*Enseignant

Chercheur associé au CHERPA Sciences Po Aix (France)
Professeur à l'ESAA (Algérie)

Les crises de l'après-crise

PAR JOSEPH E.
STIGLITZ

Prix Nobel d'économie
et professeur
à l'université
de Columbia à New-York.



La crise de l'euro et la « faiblesse fiscale » américaine étant en tête des préoccupations, il est facile d'ignorer les problèmes à long terme qui pèsent sur l'économie mondiale. Mais ils continuent à s'envenimer, et c'est à nos risques et périls que nous les négligeons, absorbés par les problèmes immédiats.

La menace à long terme la plus grave, c'est le réchauffement climatique. Les mauvais résultats de l'économie mondiale ont conduit à un ralentissement de l'augmentation des émissions de carbone, mais ce n'est qu'un répit de courte durée. Comme nous sommes excessivement lents à réagir au réchauffement climatique, il faudra beaucoup d'efforts pour parvenir au modeste objectif d'une hausse limitée à 2°C de la température moyenne de la planète.

Certains observateurs estiment qu'en raison du ralentissement de l'économie, le réchauffement climatique doit passer à l'arrière-plan. Pourtant, l'adaptation de l'économie mondiale au réchauffement favoriserait la restauration de la demande agrégée et le retour de la croissance.

Le rythme du progrès technique et de la mondialisation appellent eux aussi à des changements structurels rapides, tant dans les pays en développement que dans les pays émergents. Ces changements peuvent être traumatisants et les marchés ont souvent de la difficulté à y faire face.

De même que la Grande dépression tient en partie aux difficultés d'évolution d'une économie rurale et agricole vers une économie urbaine basée sur la production manufacturière, les problèmes d'aujourd'hui tiennent en partie à la nécessité d'évoluer de la production manufacturière vers les services. Il faut créer de nouvelles entreprises, or les marchés financiers modernes sont plus enclins à spéculer et à gagner de l'argent rapidement qu'à financer de nouvelles entreprises, notamment des PME.

Cette transition vers les services suppose des investissements en capital humain qui dépassent généralement les capacités individuelles. La population souhaite disposer de services tels que la santé et l'éducation, deux secteurs dans lequel l'Etat joue naturellement un rôle important (en raison des imperfections inhérentes aux marchés et des préoccupations de justice sociale).

Avant la crise de 2008, on parlait beaucoup des déséquilibres mondiaux et de la nécessité pour les pays en excédent commercial comme l'Allemagne et la Chine d'accroître leur consommation. Ces problèmes n'ont pas disparu ; l'absence de mesures efficaces de l'Allemagne pour réduire son excédent commercial chronique joue un rôle non négligeable dans la crise de l'euro. L'excédent de la Chine (mesuré en proportion de son PIB) a diminué, mais les conséquences à long terme restent à voir.

Le déficit commercial des USA ne disparaîtra pas sans une hausse de l'épargne intérieure et une réforme bien plus fondamentale du système monétaire international. La hausse de l'épargne exacerberait le ralentissement économique et aucune réforme du système monétaire n'est en vue. La Chine

augmente sa consommation, mais pour autant, il n'est pas sûr qu'elle augmente ses importations en provenance des USA. Elle va plus probablement accroître sa consommation de services inexportables (comme la santé et l'éducation), ce qui provoquera d'importants remous au niveau des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans les pays qui fournissent des pièces aux fabricants chinois orientés vers l'exportation.

Enfin, il y a une crise mondiale de l'inégalité. Non seulement les bénéfices tirés de l'économie vont surtout les plus riches, mais la classe moyenne est quasiment devenue une laissée pour compte de la croissance, tandis que la pauvreté augmente dans de nombreux pays. Aux USA, il est maintenant évident que l'égalité des chances est un mythe.

La Grande récession a exacerbé ces tendances, mais elles étaient apparentes bien avant. Moi-même (et d'autres) avons dit que l'accroissement des inégalités résulte en partie du remaniement en profondeur qui affecte l'économie mondiale et que c'est l'une des causes de son ralentissement.

Un système économique et politique qui ne bénéficie pas à la grande majorité de la population n'est pas durable. La foi dans la démocratie et dans l'économie de marché va finir par s'éroder et la légitimité des institutions existantes et du système en place va être remise en question.

Le fait que l'écart entre les pays émergents et avancés ait fortement diminué depuis 30 ans est une bonne chose. Néanmoins, des centaines de millions de personnes restent dans la pauvreté et le fossé entre les pays les moins développés et le reste du monde n'a guère diminué.

Cela est dû au moins partiellement à des accords commerciaux inéquitables (notamment en ce qui concerne le maintien de subventions agricoles injustifiables qui poussent les prix à la baisse et affectent les revenus de beaucoup de personnes pauvres). Les pays développés n'ont tenu ni leur engagement fait à Doha en novembre 2001 de créer un régime commercial favorable au développement, ni celui fait au sommet du G8 à Gleneagles en 2005 d'augmenter de manière conséquente leur aide aux pays pauvres.

Le marché ne va pas de lui-même résoudre ces problèmes. La lutte contre le réchauffement climatique est intrinsèquement une question d'intérêt général. Pour accomplir les réformes structurelles dont le monde a besoin, les Etats doivent prendre davantage d'initiatives, même si les appels en faveur d'une réduction des dépenses se font de plus en plus pressants en Europe et aux USA.

Alors que nous nous débattons avec les crises du moment, demandons-nous si notre réponse pour y faire face n'exacerbe pas les problèmes à long terme. La politique prônée par les héritiers de la lutte contre le déficit et les partisans de l'austérité affaiblissent l'économie et mine les perspectives d'avenir. Le paradoxe de la situation est que la faiblesse de la demande agrégée (la cause majeure du ralentissement de l'économie mondiale) suggère une alternative : investir pour l'avenir en faisant les changements structurels nécessaires et en s'attaquant simultanément au problème du réchauffement climatique et à celui des inégalités et de la pauvreté au niveau planétaire.

Traduit de l'anglais par
Patrice Horovitz



LA CHRONIQUE
DU BLENDARD

Paris : Akram Belkaïd

Arabités numériques ou le monde arabe à l'heure du web

Pour qui s'intéresse au monde arabe et aux événements qui l'ébranlent depuis deux ans, il faut lire l'excellent ouvrage dont il est question dans cette chronique (*). Son auteur, Yves Gonzalez-Quijano, universitaire-chercheur (il enseigne la littérature arabe contemporaine à l'université Lumière-Lyon II) et traducteur, s'est penché sur le lien, plus complexe qu'on ne le croit, entre le Printemps arabe et l'univers des technologies numériques. On le sait, la thèse selon laquelle internet a été à l'origine des révolutions, notamment en Tunisie et en Egypte, fait presque figure de vérité indiscutable. Et, comme le note l'auteur, « à force d'être récitée sous toutes les formes possibles, la belle histoire de la révolution arabe des réseaux sociaux a fini par s'enraciner dans les esprits au point de faire oublier toute prudence ». Certes, il est évident que les soulèvements arabes n'auraient pas évolué de la même façon sans internet, les blogs, Facebook, Twitter, YouTube et autres téléphones portables. Mais, tout l'intérêt de ce livre stimulant est de prendre de la distance avec les idées reçues et d'examiner l'impact réel des nouvelles technologies numériques sur le monde arabe, son identité et son évolution qu'elle soit politique, religieuse ou sociétale.

LES RACINES NUMÉRIQUES DU PRINTEMPS ARABE

Yves Gonzalez-Quijano rappelle d'abord que la politique et la contestation des régimes sont apparues sur internet bien avant le Printemps arabe. D'ailleurs, son ouvrage est, entre autre, un hommage implicite à nombre de pionniers arabes du cyber-activisme dont on découvre l'engagement et l'apport au fil des pages. Blogueurs, journalistes, militants des droits de l'homme, cyberdissidents, ils ont tous défié la censure et l'autoritarisme à l'image du défunt Zouhair Yahyaoui qui, sous le pseudonyme « Ettounsi », a été l'un des premiers pourfendeurs du régime de Ben Ali au début des années 2000. Une période charnière puisqu'elle a connu l'irruption sur internet des blogueurs, des jeunes, des islamistes et des militants politiques traditionnels. L'auteur relève ainsi que « de nouveaux sujets sont apparus, d'autres formes d'écriture associées à des ressources documentaires inédites » tandis que le « rapport aux autres membres de la 'communauté' a changé également avec le développement d'interactions presque inconnues de la communication traditionnelle ».

En matière de cyber-activisme, les années 2000 ont été marquées par la répression, l'agitation mais aussi l'échec et l'anonymat. Une répression menée par les autorités qui censuraient et persécutaient les activistes. Et même si ces derniers avaient du mal à passer de la contestation sur le net à l'action concrète, il n'en demeure pas moins que l'ébullition était réelle. C'est ce que montre l'auteur qui cite notamment la campagne Yezzi Fock (2005) et l'émergence du collectif Nawat en Tunisie, les mouvements Kefaya (ça suffit) et du 6 avril 2008 en Egypte de même que l'émergence de blogueurs influents en Syrie, à Bahreïn et en Arabie Saoudite. Quant à l'anonymat, il résidait dans le fait que l'Occident ne s'intéressait guère à ces mouvements. Pire, il a longtemps eu tendance à voir dans le web arabe une source de menaces. De fait, Yves Gonzalez-Quijano rappelle qu'« avant le Printemps arabe, la Toile était perçue comme le territoire inquiétant du terrorisme international ». Une prévention à laquelle s'ajoutait « la conviction que l'internet arabe avait encore devant lui un très long chemin à parcourir avant de pouvoir exister de plein droit et de contribuer au changement ». Et l'auteur de relever ce paradoxe résidant dans « cette peur d'un islam extrémiste capable de dompter les flux électroniques pour déclencher la 'guerre des civilisations' ». Cela alors que cette crainte (exagérée) s'accompagnait souvent « d'un jugement volontiers méprisant sur les capacités des sociétés concernées à tirer profit des avancées techniques ».

LE REVERS CONTROVERSÉ D'UNE BELLE HISTOIRE

Un chapitre du livre examine comment et pourquoi internet et les réseaux sociaux ont aidé à la réussite des soulèvements arabes, notamment en Tunisie et



en Egypte. Une contribution certainement décisive qui renforce le camp des « cyber-optimistes », c'est-à-dire celles et ceux qui, en gros, pensent qu'Internet peut tout faire y compris les révolutions (on pardonnera au présent chroniqueur l'aspect lapidaire de cette assertion...). L'auteur rappelle à ce sujet le triple impact libérateur des nouvelles technologies de la communication : prise de parole et mobilisation, puis coordination et organisation et, enfin, documentation et promotion. Ce qui, dans le cas du Printemps arabe, peut se résumer par le triptyque suivant : « Facebook pour planifier les manifestations, Twitter pour les coordonner et Youtube pour les dire au monde ». Au passage, Yves Gonzalez-Quijano examine quelques faits singuliers de cette histoire : pourquoi des régimes dictatoriaux ont-ils accepté – voire favorisé – le développement chez eux de technologies et de ressources numériques susceptibles à terme de les déstabiliser ? Ouvrir ou fermer, c'est-à-dire, rappelle l'auteur, le fameux « dilemme du dictateur » énoncé en 1993 par le chercheur Christopher Kedzie. Autre question abordée dans le livre, pourquoi ces mêmes régimes n'ont-ils pas « coupé » ou « éteint » internet dès les premiers temps de la contestation (ce dont ne se prive pas aujourd'hui le régime d'Assad en Syrie) ?

Mais, l'un des intérêts majeur du livre, réside dans le chapitre qui suit et qui est consacré au « côté obscur de la force », c'est-à-dire les aspects dérangeants de la belle histoire du web et du Printemps arabe. Yves Gonzalez-Quijano rappelle ainsi que la cyber-politique menée par les Etats-Unis et leurs alliés dans le monde arabe ne relève pas uniquement des élucubrations des adeptes de la théorie du complot. Oui, explique-t-il, de nombreux cyber-activistes arabes ont bénéficié – et bénéficient encore – du soutien de l'Occident et cela au risque de leur faire perdre toute crédibilité. L'auteur note que « l'euphorie suscitée par la chute de deux vieux présidents (Ben Ali et Moubarak, ndc) aussi autoritaires que détestés avait permis de passer sur certains aspects un peu sulfureux, à commencer par les aides accordées par les instruments officiels de la diplomatie nord-américaine, et leurs relais auprès de gouvernements occidentaux pour ne rien dire du travail de certaines ONG et autres grandes sociétés informatiques ».

Financements généreux, séances de formation, mise en relation avec d'autres cyber-activistes proches de l'Occident (notamment ceux de l'organisation Otpor qui avait contribué à la chute de Milosevic), rôle ambigu des grandes multinationales du Web à l'image de Google ou de Twitter, voilà autant

d'éléments dérangeants qui interrogent la crédibilité de nombre de cyber-activistes arabes. Des contestataires « prêts à se révolter avec un immense courage contre l'injustice », à l'image du blogueur égyptien Wael Ghonim, mais, et c'est peut-être ce qui fonde l'intérêt des Etats-Unis pour eux, « pas nécessairement au prix de ruptures dans l'univers des relations économiques ». Et c'est peu dire que nombre de ces web-activistes n'ont pas toujours été très vigilants quant à certains de leurs soutiens extérieurs. Dans le livre, on lira donc avec attention les passages consacrés à Jared Cohen qui, à 23 ans, a effectué au milieu des années 2000, un périple au Proche-Orient avant d'en tirer un livre mettant en avant « les effets révolutionnaires de l'essor du numérique » dans cette région. Devenu membre de l'équipe de Condoleezza Rice puis d'Hillary Clinton, il a ensuite quitté le Département d'Etat pour rejoindre Google. Son implication personnelle dans les manifestations iraniennes de 2009 puis durant les révoltes arabes mettent en exergue une part de l'influence étasunienne dans ces événements. Une influence, rappelle Yves Gonzalez-Quijano, contre laquelle des blogueurs arabes avaient pourtant mis en garde. Parmi eux, le Tunisien Sami Ben Gharbia, l'un des fondateurs du collectif Nawaat et auteur, en septembre 2010, d'un manifeste ayant fait date. Pour lui, le soutien américain au cyber-activisme arabe est à la fois porteur de fausses promesses de liberté tout en étant responsable d'une évolution négative de ce type de contestation et d'engagement à travers une « politisation à outrance » et une « perte de crédibilité ».

De façon générale, on comprend à la lecture du livre, que le monde arabe est un excellent cas d'étude pour ce qui est de juger de l'apport ou non d'Internet dans les transformations politiques où que l'on soit dans le monde. Le problème, c'est que la vision optimiste a tendance à toujours prendre le pas alors qu'il existe un courant de pensée, le « cyber-pessimisme », qui met en garde contre une exagération des bienfaits de la Toile. Des chercheurs comme Evgeny Morozov et Malcolm Gladwell sont catégoriques : « pour renverser un régime corrompu, un libre accès à l'information n'est ni nécessaire, ni même important ». En clair, « la révolution ne sera pas tweetée » et ce n'est pas le « cliquisme » (le fait de se contenter de cliquer sur son ordinateur plutôt que de passer à l'action concrète) qui changera les choses.

NOUVELLES IDENTITÉS ARABES ET RÉSURGENCE DE LA NAHDA

Le livre d'Yves Gonzalez-Quijano met en exergue d'autres impacts d'inter-

net sur le monde arabe. Ainsi, le web est-il directement lié à l'émergence d'un « islam à la carte » et d'une individualisation des pratiques religieuses. C'est aussi un champ d'expansion de la langue arabe. Comme le note l'auteur, cette dernière « s'est hissée devant le français, à la septième place en termes d'utilisateurs sur la Toile, avec le plus fort taux de croissance entre 2000 et 2011 (+2500%) loin devant toutes les autres langues ». L'arabe a réalisé « la plus forte progression parmi toutes les langues présentes sur Twitter », pointant au huitième rang de cette micro-messagerie devenue le réseau social préféré des Arabes du Golfe et du Proche-Orient. De même, cette langue est-elle en train d'évoluer, de se simplifier sur le plan de la grammaire et elle connaît même une étrange mutation avec l'émergence de « l'arabizi », cette écriture de l'arabe en caractères latins et en chiffres que l'on retrouve désormais dans maints forums de discussion.

Contestation politique, activisme social, réinvention d'anciennes formes d'écriture, résurgence de la poésie et de la littérature, interrogations sur l'identité et les relations sociales, remise en cause du rapport à l'autorité : le monde arabe s'est saisi de tout cela grâce aux technologies numériques. Cela fonde, estime l'auteur, de « nouvelles identités arabes » qui « prolongent d'une certaine manière un processus entamé à partir de la seconde moitié du XIX siècle » à savoir la *Nahda* (Renaissance, réveil ou redressement).

Les blogs, les forums, les groupes Facebook, les tweets, tout cela permettrait, selon Yves Gonzalez-Quijano, l'*ihyâ'* et l'*iqtibâs*, c'est-à-dire la revivification et l'emprunt, soit deux mots d'ordre majeurs de la *Nahda* XIX^e siècle. L'hypothèse est séduisante mais elle mérite de plus longs développements. Internet est-il un facteur de progrès et d'émancipation durables dans le monde arabe ? Contribue-t-il à la modernisation de la pensée, notamment religieuse ? Ces questions restent posées car la Toile, dans cette région du globe comme ailleurs, est aussi synonyme d'acculturation voire d'aliénation sans oublier le fait qu'elle continue de favoriser l'essor et la diffusion des pensées les plus rétrogrades.

(*) Yves Gonzalez-Quijano, *Arabités numériques. Le Printemps du Web arabe, Sindbad - Actes Sud, 187 pages, 18 euros. On peut consulter le carnet de recherche en ligne de l'auteur (Culture et politique arabes) à l'adresse suivante : <http://cpa.hypothes.org>*

peugeot.dz

NOUVELLE PEUGEOT 301

NÉE DE 120 ANS D'EXPÉRIENCE AUTOMOBILE



À PARTIR DE
999 000 DA TTC

HAVAS



PEUGEOT
PARTENAIRE OFFICIEL
DES VERTS ET DE LA FAF



PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL

NOUVELLE PEUGEOT 301

MOTION & EMOTION



PEUGEOT

La musique, ce sortilège charmeur

Le musée national Nasr Eddine Dinet de Bou Saâda a fait coïncider, en mai 2009, son panorama photographique intitulé «Un siècle d'exposition» avec la production de l'orchestre symphonique national.



PAR FAROUK ZAHY

Créée en 2001 sous la houlette du musicien Abdelkader Bouazara, cette formation musicale à laquelle s'est jointe la chorale «Naghma» de Rabah Kadem, est sans doute l'une des fiertés lyriques nationales. Le recours à des professionnels tels que Mokhtar Boujelida et Abdelkader Houti deuxièmes violons et chefs d'orchestre, Véra Ait Tahar, premier violon, n'a pas empêché de jeunes talents d'intégrer le groupe qui tourne actuellement autour de 80 musiciens et choristes. Les échanges avec des orchestres extranationaux ont donné le «la» à une expérience des plus riches. C'est ainsi que la première production orchestrale, dirigée par un jeune maestro égyptien a été donnée à Mostaganem. En droite ligne avec les objectifs du département de la Culture, la halte cette fois-ci a été prévue le jeudi 14 mai 2009 à Bou Saâda. Le fief de Dhiab El Hilali pouvait ainsi accueillir et apprécier des œuvres musicales universelles. La manifestation culturelle du jeudi s'est déroulée à l'Institut des techniques hôtelières et de tourisme (ITHT) jouxtant l'hôtel «Le Caid». Qui mieux que ce lieu mythique, où l'on devine la patte du célèbre Pouillon, pouvait recevoir une telle rencontre. Aux abords immédiats de la palmeraie, le site architectural fait de dômes et d'arceaux où le blanc et le vert se marient à merveille, vibrera le temps d'une soirée vernale sous les sons de la clarinette et du hautbois. Le décor oasien et les jardins inondés par un soleil printanier en déclin, rappellent quelque peu le verdoisement de l'Andalousie perdue. Le ciel flamboyant pré crépusculaire participe à la féerie annoncée.

Dès 18 heures les galeries d'exposition s'avèrent exiguës, le salon déjà bondé de convives écoute religieusement un ou deux chants de la poésie bédouine, manière de mettre l'assistance dans le bain. Dès 19 heures l'auditorium est déjà comble. Perspicace de l'affluence, l'administration des lieux a du ajouter une centaine de sièges supplémentaires. Les enfants, en grand nombre, ont eu droit à une sorte de «poulailler» longeant l'une des coursives latérales. Encadrés par des adultes, ils furent bien sages et attentifs. Les jeunes filles et les dames voilées pour la plupart, dont certaines en «melhefa» (voile local), étaient en bonne place ; elles occupaient toute l'aile droite de la salle. Qui a dit que la femme est cloîtrée dans son antre ménager ?

Le maire entouré de quelques membres de l'Assemblée populaire, tenant à assister à l'événement depuis le début, ne quittait les lieux qu'après la gratification de l'orchestre par une copie des «Danseuses» de Dinet et des présents offerts par la population de la ville, à chacun des membres de l'orchestre. A l'heure indiquée, soit 19h 30, les membres de l'orchestre firent leur entrée sous un tonnerre d'ap-

plaudissements. Le brouhaha qui s'en suivit s'estompé peu à peu pour laisser place, à un silence religieux à l'endroit des musiciens en attente du maestro. D'un pas pesant, Rachid Saouli en queue de pie sombre et noeud papillon blanc, fit son entrée avec la solennité d'usage ; les membres de l'orchestre et le public debout, lui faisaient une ovation digne des grands maîtres. Une partie du public connaissait le chef d'orchestre pour l'avoir apprécié, lors d'une production au printemps de 2007 à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle. Dès le premier coup de baguette sur le pupitre, la salle archicomble se mue magiquement en carpe. Et c'est en prélude qu'est jouée «Lunga» dans le mode nahaouand de Salim Dada suivie de «El Hamdou Lilah» de Hadj M'hamed El Anka, «Ya Raih» de Dahman El Harrachi et de «Ya El Ouaraka» de Mahboub Bati. L'auditoire se surprend à fredonner avec la chorale ces airs du répertoire national. Connaisseur, il applaudit là où il faut. Même les enfants qu'on craignait, au tout début, savaient se taire quand il le fallait. Les chuchotements et les rires étouffés s'estompaient dès que le premier son instrumental fusait. L'exécution de morceaux de la suite n°1 de Carmen de Georges Bizet mis «le feu aux poudres» et fit lever la salle qui ovationna le maestro pendant plusieurs minutes. L'orchestre rendit la pareille en faisant de même. Les sons du cor, des trompettes et de la cymbale faisaient trembler les structures du bâtiment qui n'a sans doute, jamais vibré sous un tel flot de décibels. Le public ravi, en redemandait. Les élèves hôteliers dont certains en tenue de cuisine et toque sur la tête, s'agglutinaient sur les trois accès faute de sièges.

Le summum de la symbiose a, sans nul doute, été atteint, lorsque Abdelkader Houti, debout dans un magistral solo, fit sortir de son violon une longue plainte de flûte (gasba) en prélude à «Hizia» immortalisée par la romanesque épopée amoureuse de Benguitoun. Des you you inattendus vinrent ajouter du piment à l'allégresse exprimée par les applaudissements ; l'assistance se pâma d'aise. La joie des membres de l'orchestre s'exprimait par les saluts en direction du public. En guise de conclusion à cette communion, le maestro Saouli offrait coup sur coup «le Trouvère», «Zangarella» de Giuseppe Verdi et «Carménia Burana» de Karl Orff. Et là, on a pu apprécier toute la puissance vocale du chœur constitué de jeunes sopranos, ténors, altos et basses. Le public, en fin connaisseur, a tenu à rendre un hommage marqué à ces femmes et à ces hommes qui pendant un moment, lui ont procuré un indicible bonheur. Le génie de Bouazara et de Saouli réside certainement dans le fait d'avoir trouvé la voie qui mène du répertoire traditionnel, au répertoire universel, sans préalable de stratification sociale. Ils ont réussi un pari des plus périlleux et des moins gratifiants.

Un permis au mépris de la loi



PAR MOHAMMED BEGHDAZ

Pour une affaire de conduite de son scooter en état d'ivresse le 29 Novembre précédent, le célèbre acteur, désormais franco-russo-belge, Gérard Depardieu, est convoqué ces jours-ci par un juge de son premier pays. Personne, ni dans les médias, ni dans le monde politique, ni l'acteur lui-même, ni aucun de ses proches ou de ses admirateurs n'ont parlé d'une quelconque cabale montée de toutes pièces comme cette noire personnalité pour avoir échappé au fisc de son pays de la grande taxation que subissent les grandes fortunes pour s'évader vers les pays à paradis fiscaux avantageux. L'artiste a alimenté ces dernières semaines la presse française et mondiale à cause de ses frasques qui ont défrayé la chronique dans les médias et dans le monde politico-judiciaire.

Il faut noter qu'il n'a non plus amassé sa fortune d'une rente pétrolière ou de marchés commerciaux illicites et douteux. C'est le fruit de ses rentrées de ses différentes productions culturelles issues de sa grande carrière cinématographique et qu'il puise aussi que de son vignoble. Sinon la justice l'aurait poursuivi durant le restant de ses jours, le traînant comme un vulgaire criminel et en salissant sa réputation qu'il a bâtie au prix d'immenses efforts de son métier.

Tandis que chez soi, on continue à transgresser la loi par une totale opacité sur l'origine des richesses qu'ont acquises différents acteurs de la politique, de l'économie et du commerce algériens. Alors répondre à la justice pour détournement de biens publics, lorsqu'on ne peut intenter un procès pour une simple affaire de conduite routière à une personnalité, relève de la pure affabulation.

Malgré qu'il ait séché la première séance de sa comparution devant le juge parisien, le gaulois légendaire dit ne pas fuir le tribunal, ni la justice, son voyage en Monténégro était prévu avant qu'il ne soit convoqué par la justice et se dit toujours prêt à se présenter aux juges quand ils veulent à condition qu'il soit là à se défendre. Pourtant, l'enfant terrible du cinéma

français et mondial est accueilli en grandes pompes là il passe, la preuve en moins d'une semaine, il est reçu plus qu'un chef d'état par le puissant président russe Poutine à Moscou, le président de la FIFA Blatter à Zurich, par le premier ministre monténégrin à Podgorica ainsi par d'autres personnalités à travers le monde qu'il les a côtoyées lors de son voyage en Russie et en Suisse. Il faut noter qu'il a même été reçu par le président de la république il y a quelques années à l'occasion de sa visite en Algérie.

Cela ne l'ait aucunement épargné d'un fait du prince face à la justice de son pays d'origine ni bénéficié d'une quelconque prérogative grâce à son très riche carnet d'adresses. Que l'on soit une célébrité ou un parfait inconnu, la justice ne lâche point tous ceux qui enfreignent la loi. La question qui vient tout de suite à l'esprit : est-ce qu'une similaire célébrité algérienne aurait été traînée chez nous devant le tribunal pour une même affaire aussi banale ? La réponse paraît tellement évidente qu'on ne peut se poser cette question impensable, j'allais dire tellement impossible à germer dans l'esprit. Le responsable qui aurait le culot de lui ôter son permis serait banni à jamais.

Tout le monde le pense, l'Algérie dispose de batteries de lois qui n'ont rien à envier à celles des autres pays où tous les domaines sont couverts par la réglementation. Parfois c'est presque du copié-collé par rapport à ce qui se fait dans les pays du nord. Malheureusement, il ne suffit pas de pondre des textes mais il faut les répandre de façon équitable et juste dans tout le pays. C'est donc dans l'application de ces législations que cela pose problème, que cela bute et que ça coince. Il y a ceux dont la loi leur est applicable dans toute sa rigueur et il y a des privilégiés qui vivent au-dessus des lois qu'on ne pourrait les désigner impudiquement que par le terme d'hors-la-loi. Tant que le pays subit ces contradictions, on serait loin de sortir du cauchemar, du sous-développement en tous points de vue que le pays endure et qui le mine juste dans ses entrailles.

A-t-on entendu un jour dans la presse ou dans la place pu-

blique, ne serait-ce que pour donner l'exemple, qu'un permis de conduire ait été retiré à une de ces personnalités (un joueur de foot, un fils d'un wali ou d'un ministre par exemple) pour avoir dépassé la limite de la vitesse annoncée sur le panneau de signalisation d'une route ou le simple fait de garer sa voiture dans une rue à stationnement interdit ? Chacun y doute que les autres lois soient opportunes si le code de la route, qui mesure, à mon modeste avis, le degré de civilité des citoyens, soit foulé aux pieds.

Par contre, je connais plein de mes collègues enseignants universitaires dont le permis leur avait été retiré pour avoir dépassé les 80 km/h d'une seule petite unité. Lorsqu'ils écotent d'une interdiction de conduite de quelques mois et constater leurs passeports restitués sur le champ à d'autres bien situés dans la hiérarchie, leur moral ne pourrait qu'être affecté. Lorsque tu prends ta bagnole sur l'autoroute et tu remarques des bolides arriver à 200 km/h, tu te dis certainement que ces chauffards sont quelque part protégés, qu'ils comptent sur des gens bien placés pour se permettre de conduire de la sorte. S'ils feraient attraper, leur sort devrait être logiquement le retrait à vie de leur permis de conduire avec des amendes conséquentes. Mais là, ce serait une autre histoire à vous faire démoraliser.

Comme on l'enregistre fort bien, il existe une frange d'algériens qui respectent la loi pour le principe de la citoyenneté malgré les restrictions dans son application en n'osant même pas griller un feu rouge, même s'ils se retrouvent en attendant tout seuls le passage au vert, sans la présence d'un agent de la circulation à l'affût, seulement pour ce principe comme disait le chroniqueur du Quotidien d'Oran Kamel Daoud dans une conférence organisée cette semaine à la chambre de commerce et d'industrie de Mostaganem. Par contre, pour ceux qui se considèrent au-dessus des lois, aucune morale ne les arrête de piétiner davantage les textes de la république au mépris de tous et des responsables sensés les faire respecter par tous. C'est aussi ça le drame de notre pays.

Le cheval de marbre caracole entre la spéculation et l'incroyable

PAR OMAR CHAALAL

À chaque fois que je traverse le passage Vérité du 1er arrondissement de Paris, qui relie la place de Valois à la rue des Bons-Enfants et à la rue Montesquieu, je me souviens des paroles de Frantz Fanon dans "Le colonialisme n'est pas une machine à penser, n'est pas un corps doué de raison. Il est la violence à l'état de nature et ne peut s'incliner que devant une plus grande violence."

Le symbolisme nous fait leçon dans un temps où les animaux sont banderoles de l'histoire. Le cheval, le chameau et la grenouille esquissent les lignes de l'histoire contemporaine dans un monde agité. Pendant mes études aux États Unis, j'ai appris de la bouche de mes amis de l'institut de technologie de New Jersey que les américains appelaient les français "the frogs". Ce mot veut dire grenouilles. Ils reconnaissaient les arabes par "the camel" qui signifie chameau ou "djamel" en arabe. Dans la culture américaine, les habitants d'Afrique du nord sont reconnus par les chevaux de bataille de Tarik Ibn Ziad, de l'Emir Abdelkader et de notre Jeanne d'Arc, Lala Fatma N'soumer. Je suis un villageois qui habitait non loin de la jumenterie et je sais que le Marengo est un entier arabe. Napoléon a possédé plusieurs chevaux présumés barbe dont le Marengo et le Vizir. Ces deux chevaux sont classés comme pur-sang arabe. Le Marengo est une énigme.

Il ne figure pas sur le registre des chevaux de selle de Napoléon puisqu'il cache une histoire. Ce cheval fait revivre la bataille de Waterloo et son nom filme la défaite de Napoléon. Sa mort en 1832 à Brandon en Grand Bretagne rappelle aux algériens la colonisation française. Je conseille aux gens qui s'intéressent au symbolisme de l'histoire coloniale de visiter le musée national de l'armée anglaise "The National Army Museum de Londres" pour voir le squelette de ce cheval. L'échange du cheval de marbre de François contre les deux chevaux et une jument algériens est une coïncidence de l'histoire ou une nouvelle lecture de l'histoire coloniale.

Entre le blatèment et le coassement politique dans le désert une histoire drôle du nouveau colon se raconte au Qatar. Un chameau et une grenouille s'échangent des idées politiques pour arriver à une feuille de route qui permettra aux grenouilles de traverser le grand désert et aux chameaux d'escalader les monts des Alpes. Le relief du désert est plat et son sol est mouvant. Le relief des Alpes est onduleux et son sol est rocaillieux. Le point fort de cette feuille de route veut qu'une grenouille soit accompagnée par un chameau dans la traversée du désert d'une part et qu'un chameau soit accompagné par une grenouille pour escalader les monts des Alpes d'autre part. Dans le désert, la grenouille trouva la solution facile. Elle prit position sur le dos du chameau durant son voyage et termina sa mission sans peine et sans tourment. Aux Alpes la grenouille demanda au chameau d'apprendre les sauts de grenouilles pour terminer sa mission. Elle refusa de le prendre sur son dos en disant : vous êtes trop lourd et le contrat du Qatar ne mentionne pas cette situation.

Je continue cette histoire par les paroles du patron de la diplomatie française "Il y a des pays qui peuvent être réticents à l'in-



tervention militaire au Mali, mais ils ne sont pas ceux qui vont au Conseil de sécurité faire obstacle puisque nul ne fera obstacle". Dans ses illusions politiques Fabius faisait allusion à l'Algérie. La phrase : nul ne fera obstacle éclaircit l'image sombre de la démocratie au sein des Nations Unies.

Monsieur Just, un étudiant habitant non loin de la rue des écoles au quartier latin de Paris voit les choses autrement. Il analyse la politique étrangère de Fabius comme suit : La France a une attitude très trouble en matière de politique étrangère. Elle est emprisonnée dans l'OTAN depuis 2007, et doit donc suivre à la lettre les orientations politiques, économiques et stratégiques des USA, qui sont les nouveaux chefs des français. La France soutient les islamistes fondamentalistes, salafistes, wahabites, dans leur tentative de renversement du gouvernement syrien, par obéissance à Washington qui veut mettre fin à l'influence russe dans ce pays, et utilise donc les islamistes (comme ils l'avaient fait autrefois en soutenant les moudjahidines en Afghanistan, contre les soviétiques). La France, qui dit lutter contre l'intégrisme religieux sur son sol, mais qui accepte que les pays complices de l'intégrisme (Qatar, Arabie saoudite et autres ...) achètent la dignité française. Il est grand temps que la France adopte une politique étrangère indépendante et cohérente avec sa politique intérieure, et surtout attaque l'intégrisme religieux partout où il se trouve, là-bas et ici.

En plus claire monsieur Just veut rappeler au patron de la diplomatie française que la France n'est plus la maîtresse en Afrique et les africains ne sont plus ses esclaves. Le temps des roitelets tire à sa fin et les facilitateurs de guerre sont vus comme des falsificateurs de l'histoire du Mali. Ce fut un temps où les roitelets qui avaient peur de perdre leurs petits territoires en Afrique demandaient l'appui des français. De Dakar à Cotonou en passant par Abidjan ou Alger, les fourberies des hommes politiques français confrontent une barrière d'hommes forts et vaccinés. Des hommes qui ne croient plus au jeu de hasard en Afrique. Les débats hypocrites et les idées de liberté trompeuses ou pompeuses ne font plus large écho chez les peuples africains. La plupart des africains ne sont plus séduits par une France où la démocratie et la liberté sont parfois à l'état d'ébauche.

Des roitelets marionnettes non expérimentés dans les conflits africains essayent de vendre en Afrique une histoire déjà vue. Une histoire de retour à la servitude, la dépendance et l'esclavage. Comme tous les africains les maliens font la distinction entre un Sarakolé et un Sarkozy. L'histoire des guerres en Afrique nous démontre que pour les Sarakolé, les français étaient plus que des envahisseurs donc indignes d'être servis par des musulmans.

La politique en Afrique nous dévoile ses intentions. Quand un président français (Sarkozy par exemple) perd sa popularité à l'intérieur de son pays, il trouve toujours un moyen facile pour améliorer son image. Au lieu de faire face à ses problèmes internes il fuit en avant pour résoudre des problèmes que les détenteurs du veto ont créés ailleurs. Le recours aux bruits des canons en Afrique ou dans le monde musulman est souvent le maquillage qu'il faut pour embellir la face politique des leaders dans des pays étranglés par une crise économique dans un monde mal conçu. Les sifflements des balles gonflent momentanément ces leaders et leur peint une image de beauté provisoire avant de les effacer de l'histoire. Sarkozy est un bon exemple qui illustre cette idée. François Hollande ne doit pas oublier le discours du président Sarkozy à Dakar, le 26 juillet 2007. Ce discours avait été vécu en Afrique comme une provocation superflue pour certains ou comme une agression non réfléchie pour d'autres.

Bien que le Mali ne ressemble pas à la Lybie, François Hollande s'aventure et veut suivre la route autodestructrice que Nicolas Sarkozy a minée en 2010. Comme en Lybie, l'imprévu transforme l'intervention militaire au Mali en un cauchemar hollandais. Le piège est tendu et les hommes sages conseillent "Pour envisager une action militaire dans cette ancienne colonie française, il faut peser consciencieusement les conséquences de déstabilisation de la région et son impact sur le sol français. Les mécontents seront nombreux et vont sûrement renverser la vapeur dans les tuyères de la guerre. L'éjection des haines dans le moteur anticolonial vont guider les conflits vers d'autres directions". L'information circule et les mensonges se publient. François, Joséphine et Kwong imagent l'histoire d'une France errante dans l'Afrique des surprises.

Françoise est une vieille dame

africaine de l'ancien Empire français. La mère de Françoise est originaire du Sud du Mali et son père est un homme bleu du Nord malien.

Le Nord du Mali, un désert appelé Azwan, est habité par des hommes bleus dits Touaregs. Le Sud, connu sous le nom brousse, est peuplé de groupes venant du Sénégal, de Guinée, du Burkina et même du Ghana ou du Kenya. Françoise parle le Bambara et accepte malgré elle le français comme langue officielle. Françoise ne cache pas l'amour de son pays dont la superficie correspond à celle de l'Allemagne, de la France, du Royaume-Uni, de la Belgique et des Pays-Bas réunis. Françoise essaye par tout le moyen de ne pas perdre espoir même au plus fort malentendu avec son bien aimé qui habite à Paris non loin de l'Arc de Triomphe. Elle a beaucoup cru à ses mensonges mais après l'arrivée d'un jeune entrepreneur chinois nommé Kwong, elle a changé de comportement. Kwong ne parle pas français en Afrique. Il trouve que le français n'est ni nécessaire ni suffisant pour commencer un business dans une terre africaine vierge mais longtemps pillée, dépillée et rançonnée par des colons européens. Il a très vite appris le Bambara pour mieux communiquer avec les africains. Françoise veut que ce jeune chinois devienne le petit amant de sa fille, Joséphine la brunette, qui ne parle pas français. Joséphine a bien appris la leçon de son grand père "Paris avait créé de toute pièce monsieur Toussaint le Napoléon noir quand l'ombre du nègre agitait les haines de Bonaparte en Afrique". Plusieurs Toussaint en Afrique attendent la distribution des couronnes de leurs chefs français. Entre les haines de Bonaparte et le Royaume de Hollande, Françoise cherche sa position dans une Afrique déchirée par les maladies, les guerres, la pauvreté et l'ignorance. Kwong est devenu un objectif pour une dame africaine longtemps déboussolée et sans objectif.

Françoise cache ses secrets mais en période de désastre elle parle sans limite. Dans son esprit les souvenirs reviennent. Elle se rappelle qu'en janvier 1961, Modibo Keita, soutenait les Algériens dans leur guerre d'indépendance et réclamait le départ immédiat de toutes les troupes françaises stationnées au Mali. A cette époque Françoise était une jeune fille âgée de 15 ans mais elle se souvient du dernier détachement français abandonnant la

base aérienne de Bamako en septembre 1961. Françoise a beaucoup de choses à nous dire. Elle nous informe que le couple Sarkozy-Bruni a acquis un palais à Marrakech où il mènera une belle vie comme conseiller de Mohamed VI. Pour Françoise, Sarkozy est devenue un Laurence au Maghreb. Elle a vu Sarkozy en gandoura et Bruni en Djellaba en compagnie de Bernard Levy dans un restaurant chinois à Marrakech. Ce triplet faisait fausse image dans une salle rouge fréquentée par des ouvriers chinois. Elle nous met en garde et dit "Sarkozy est devenu votre voisin de droite. Le Roi l'avait chargé de s'occuper des trafiquants d'armes et des bandits venants de tous les horizons. Les malfaiteurs et les mercenaires attendent le moment opportun pour traverser les frontières du Mali. Sarkozy et Bernard Levy accompliront très bien leur mission quand Hollande sifflera le début du mach de guerre au Mali". Le bien aimé de Françoise joue au Bonaparte. Il a juré de revenir vivre en Afrique quand le calme retournera au Mali.

Il veut assurer à Françoise et sa fille Joséphine une vie en rose dans le nouveau Royaume Hollandais. Il a toujours cru que Joséphine la brunette était française puisqu'elle ressemble aux filles haïtiennes. Françoise est une fille modeste qui aime la vérité. Elle se rappelle des paroles de son père qui lui disait "Mentir un peu sur tout, n'est pas bien, dire la vérité correctement sur peu, c'est acceptable". Le père de Françoise reconnaît que le Royaume de Hollande ressemblera à l'état satellite de l'Empire français qui a existé de 1806 à 1810. Napoléon Ier a créé ce petit état pour remplacer la République batave. Cet état a duré 6 ans. Son histoire se répète en Afrique.

Nous sommes en 2012, deux siècles après Napoléon. François Hollande veut jouer au Napoléon. Il veut créer un royaume pour Françoise et Joséphine au sud du Mali pour empêcher Kwong de s'installer en Afrique. Dans ce royaume, le droit de rêver sera accordé à Françoise et le Mali deviendra le paradis africain après division à la soudanaise. Ce royaume sera dirigé de Paris et les rêves de Françoise seront vus en différé dans un paradis malien où 65 % du territoire est occupé par le désert.

En conclusion: Kwong sait faire la différence entre le drapeau hollandais et le drapeau français en Afrique. Il comprend bien les masques et tueries qui se cachent derrière ces étendards. Le conflit au Mali est le résultat des discordes entre les puissances qui utilisent le droit de veto pour préserver leurs intérêts par les combats. La France veut que les algériens s'impliquent dans une solution militaire au Mali. Ils veulent induire les algériens dans une guerre injuste et inutile. Ce fut un temps où la France coloniale ramenait des africains pour terroriser les algériens. Le temps de la légion étrangère stationnée à Sidi Bel-Abbes est dépassé. Le cheval de marbre caracole entre la spéculation et l'incroyable et les algériens sont conscients du piège tendu par la France et ses maîtres. Nous avons trop souffert durant la domination française et pend la décennie du terrorisme. Il est impératif pour nous algériens de serrer nos rangs, d'être solidaires et protéger notre armée contre les illusions politiques.

Une balle tirée par un soldat algérien au-delà de nos frontières ternira interminablement le respect de la révolution algérienne dans le monde.

On n'avait pas de pétrole et pas d'idées

Les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979. Confrontés à une brusque pénurie d'hydrocarbures, les Etats occidentaux réagissent d'abord par des mesureries vite oubliées. Avant de se redécouvrir une vocation pétrolière et gazière, voire nucléaire...

Marianne

Sur l'écran, le visage buriné d'un acteur aux cheveux bruns apparaît en gros plan. Puis, à mesure que la caméra recule, se distingue un enfant à ses côtés. Ils pêchent ensemble au bord d'une rivière. Sa voix est grave et sûre, avec une légère pointe d'ironie. Nous en sommes en 1974 : «En France, on a toute sorte de chose. On a la meilleure cuisine du monde, une industrie puissante, la pétanque, une histoire glorieuse. On a aussi une situation géographique privilégiée, la tour Eiffel et la pêche à la ligne. Oui, en France, on a tout ça et bien plus encore. Pourtant, une chose nous manque, une chose essentielle : le pétrole. Le pétrole, nous sommes obligés de l'acheter à d'autres. Cher, trop cher. En France, on n'a pas de pétrole, mais on a des idées.»

Ce premier spot de pub du gouvernement pour mobiliser la population face à la hausse brutale des cours du pétrole à l'automne 1973 tente de redonner confiance aux Français. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) vient, en effet, de décider d'un embargo total sur les ventes aux États-Unis et aux Pays-Bas jugés complices de l'Etat d'Israël, lancé dans la guerre de Kippour, et d'augmenter les prix pour accroître leurs bénéfices au détriment des Occidentaux. En Europe, les balances commerciales s'effondrent sous le poids des importations d'hydrocarbures. Logiquement, le gouvernement français, dirigé par Pierre Messmer, se lance dans une politique d'économies d'énergie et recommande d'éteindre les lumières des magasins après 22 heures et en quittant une pièce. Tous les pays d'Europe ont ce premier réflexe de chercher à limiter la consommation de pétrole.

CONDAMNÉS À LA MARCHÉ À PIED

Le chancelier Willy Brandt et le SPD, en Allemagne, font un choix sans précédent dans l'histoire du pays. Ils adoptent une loi interdisant l'usage des voitures le dimanche, et limitant à 100 km/h la vitesse sur les autoroutes. Le dimanche 25 novembre 1973, les 13 millions d'automobilistes de la République

fédérale sont donc condamnés à marcher. Au pays des grosses cylindrées, la population accepte plutôt docilement la situation. Au centre de Berlin, les enfants courent sur la grande artère du Kurfürstendamm en profitant des premières vitrines de Noël. En Basse-Saxe, la police effectue pas moins de 10 000 contrôles et ne relève que 174 infractions. Le regard se tourne vers les fabricants, comme BMW qui précisément inaugure une nouvelle usine. Sauront-ils faire des voitures qui consomment moins d'essence ? Les ventes du secteur chutent en quelques semaines de 18 %. L'inquiétude règne. Pourtant, quatre mois plus tard, l'interdiction de circulation est levée et le slogan «Conduite libre pour citoyen libre» est de retour. La vitesse recommandée passe à 130 km/h sur les autoroutes et la limite est indicative. L'Allemand peut appuyer sur le champignon.

En 1974, le président Valéry Giscard d'Estaing, tout juste élu, et son Premier ministre, le jeune Jacques Chirac, sont face à un choix stratégique. Il faut fournir une énergie à bas prix pour assurer le développement industriel du pays et éviter, comme en Allemagne, que la hausse des matières premières ne ruine la chimie ou la sidérurgie.

Ils décident de renforcer et d'accélérer les programmes de construction de centrales nucléaires amorcés par les gouvernements successifs de Jacques Chaban-Delmas et Pierre Messmer. La constance du développement de ce dossier témoigne d'ailleurs qu'EDF avait pris ces options depuis longtemps et poussait avec une obstination de polytechniciens les hommes politiques dans sa direction. Le plan initial prévoyait seulement 8 000 MW à l'horizon 1977 pour la production nucléaire. Mais, avec le choc pétrolier, tout s'accélère : 13 000 MW devront être fournis dès la fin de l'année 1975. Giscard engage même EDF jusqu'à hauteur de 50 000 MW pour 1980. Désormais, le pays progresse irrémédiablement dans la filière atomique, ce qui permet aux Français de retrouver une énergie peu chère.

Mais, déjà, les mouvements écologistes se mobilisent. En 1978, ils s'élèvent contre la construction de la centrale de Plogoff. L'affaire a un tel retentissement que la centrale est suspendue en 1981, par Fran-



çois Mitterrand. Pour les écologistes et une partie de la gauche, des alternatives au nucléaire doivent être mises en place. Ils défendent partout en Europe l'usage du solaire et de l'éolien. En Allemagne, le mouvement est suffisamment fort pour pousser le gouvernement fédéral à soutenir ces filières. Le secteur reste marginal toutefois. Sa rentabilité est mise en cause par les partis de gouvernement. Rapidement, d'ailleurs, les écologistes prônent des économies d'énergie substantielles, par l'isolation et l'usage de matériaux de construction adaptés.

La Grande-Bretagne a réagi différemment. Elle s'est lancée dans la prospection de nouvelles sources d'hydrocarbures. La hausse du prix du pétrole permet de rentabiliser des exploitations jusqu'alors jugées trop chères. C'est le cas des plates-formes pétrolières de la mer du Nord qui, à partir de 1975, accroissent de 2,5 millions de barils par jour leur production. Elles contribuent à réduire la pression sur le pays et en font le premier producteur européen. L'Italie ou les Pays-Bas tentent aussi de valoriser leurs ressources. Aux États-Unis, les grandes sociétés pétrolières ont le même réflexe. Elles mettent en exploitation plusieurs zones aux coûts techniques élevés, tels les gisements off-shore du golfe du Mexique ou de l'Alaska. Les pays occidentaux se redécouvrent une vocation pétrolière et gazière, en somme.

La multiplication par quatre du prix du pétrole a d'autres effets profonds et durables sur l'économie. Elle inaugure une phase d'inflation alors même que la croissance économique s'effondre. Les économistes forgent un nouveau concept pour en parler : la stagflation, mélange de stagnation et d'inflation. Celle-ci a pour incidence un bond en avant du chômage qui ravage tous les pays d'Europe, y compris l'Allemagne en 1975. En France,

Jacques Chirac redoutant une explosion sociale convaincu, dès 1974, le président de la République de la nécessité de mettre en place une bonne indemnisation du chômage. Cette allocation d'attente a fait l'objet d'un accord interprofessionnel et devrait permettre de patienter jusqu'au retour (rapide ?) de l'activité. Parallèlement, le Premier ministre tente d'encadrer les destructions d'emploi. Il fait adopter le 3 janvier 1975 une loi créant l'autorisation administrative de licenciement. Il s'agit moins d'empêcher les entrepreneurs de réduire sauvagement leurs effectifs que de coordonner les renvois avec les services sociaux et l'inspection du travail. Il faut prévoir ce que vont devenir les salariés.

Les pansements ne suffisent pas à enrayer le coup de frein brutal de l'économie, et rapidement la tension monte. Quelle stratégie envisager pour sauver l'activité ? A gauche, le Parti socialiste et le Parti communiste, qui ont signé un programme commun de gouvernement en 1972, prétendent trouver des solutions par une plus grande implication de l'Etat à travers la nationalisation de grandes entreprises et de banques et en relançant la consommation par l'augmentation des bas salaires. Très influencés par le keynésianisme, communistes et socialistes sont persuadés qu'en période de crise la dépense collective est l'unique solution pour compenser la faillite du capitalisme. Ils triomphent aux municipales de 1977, mais la coalition éclate en 1978, à la veille des législatives.

LE DOUTE... ET L'ALTERNANCE

Le gouvernement, entre-temps, change. Raymond Barre, devenu Premier ministre en août 1976, et considéré comme le «meilleur économiste de France» par le président Giscard d'Estaing, pose un diagnos-

tic très influencé par l'exemple du voisin allemand, où Helmut Schmidt, le nouveau chancelier, agit d'abord sur l'investissement. Il s'agit de réduire les charges pesant sur les entreprises, de favoriser leurs bénéfices et de leur permettre ainsi d'investir pour développer des produits à plus forte valeur ajoutée, de manière à pouvoir supporter les hausses de prix des matières premières. Cette politique de l'offre doit aussi s'accompagner d'une réduction de l'inflation et d'une stricte tenue de la dépense publique, afin d'éviter une nouvelle dévaluation, car la confiance conditionne le comportement des agents économiques. La solution ne fonctionne pas aussi bien que prévu : les entreprises françaises s'étaient déjà fortement endettées pour tenir le premier choc de la crise. Elles profitent des avantages concédés par le gouvernement pour couvrir leurs créances sans créer de nouvelles activités. Et le chômage continue sa course.

Le second choc pétrolier qui survient alors, en 1979, trouve un pays en proie au doute. Une question lancinante le mine. Et si la situation venait de l'incurie de la droite au pouvoir depuis 1958 ? C'est du moins le message que fait passer François Mitterrand, le leader de l'opposition de gauche. L'alternance serait la seule bonne solution. La campagne pour l'élection présidentielle de 1981 se joue largement sur les questions économiques, avec la croyance naïve qu'une nouvelle équipe proposera de nouvelles solutions. Hélas, le président Mitterrand ne fera pas mieux que son prédécesseur. En deux ans, les caisses du pays sont vidées, le commerce extérieur, ravagé, la dette, accrue. Et ses successeurs ne feront guère mieux non plus. En fait, depuis cette époque, l'économie échappe toujours plus aux décisions politiques.

Drones : un ancien «pilote» américain raconte

Brandon Bryant était pilote de drone au sein d'une unité spéciale de l'armée de l'air américaine. Depuis l'Etat du Nouveau-Mexique, il a tué des dizaines de personnes. Jusqu'au jour où il a déclaré forfait.



Courrier International

Pendant plus de cinq ans, Brandon Bryant a travaillé dans un container allongé de la taille d'une caravane, sans fenêtres, à température constante de 17 °C, et dont la porte était condamnée par mesure de sécurité. Devant les yeux de Brandon et de ses collègues scintillaient quatorze écrans. Sous leurs doigts, quatre claviers. Il suffisait que Brandon presse un bouton au Nouveau-Mexique pour qu'un homme meure à l'autre bout de la planète. A l'intérieur du container, des ordinateurs ronronnent. C'est le cerveau d'un drone. Dans l'US Air Force, on appelle cette pièce un «cockpit». A cette différence près que les pilotes du container ne volent pas – ils se contentent de piloter.

Brandon était l'un d'entre eux. Il se souvient très précisément des huit que décrivait le Predator dans le ciel afghan, à plus de 10 000 kilomètres de l'endroit où il se trouvait. Dans le réticule du drone, une maison aplatie en terre, avec une étable pour les chèvres, se rappelle-t-il. Lorsque l'ordre de faire feu tombe, Brandon presse un bouton de la main gauche, «marque» le toit au laser, et le pilote assis à côté de lui déclenche le tir à l'aide d'un joystick. Le drone lance un missile de type Hellfire. Il reste alors seize secondes avant l'impact. «Les secondes s'écoulent au ralenti», se souvient Brandon aujourd'hui. Enregistrées au moyen d'une caméra infrarouge orientée vers le sol, les images sont transmises par satellite et apparaissent sur son moniteur avec un décalage de deux à cinq secondes.

Plus que sept secondes, pas l'ombre d'un humain. A

cet instant, Brandon aurait encore pu détourner le missile roquette. Trois secondes. Brandon scrute le moindre pixel sur l'écran. Soudain, un enfant qui court à l'angle de la maison. Au moment de l'impact, le monde virtuel de Brandon et le monde réel d'un village situé entre Baghlan et Mazar-e Charif se télescopent.

Brandon voit une lueur sur l'écran – l'explosion. Des pans du bâtiment s'écroulent. L'enfant a disparu. Brandon a l'estomac noué. «On vient de tuer le gamin ?» demande-t-il à son collègue assis à côté. «Je crois que c'était un gamin», lui répond le pilote. «C'était un gamin ?» continuent-ils de s'interroger dans la fenêtre de messagerie instantanée qui s'affiche sur leur écran.

C'est alors que quelqu'un qu'ils ne connaissent pas intervient, quelqu'un qui se trouve quelque part dans un poste de commandement de l'armée et qui a suivi leur attaque : «Non, c'était un chien.»

Ils se repassent l'enregistrement une nouvelle fois. Un chien sur deux jambes ? Lorsque Brandon Bryant sort de son container ce jour-là, le cœur de l'Amérique profonde s'étale devant lui : l'herbe drue de la steppe à perte de vue, des champs, l'odeur du lisier. A intervalles de quelques secondes, la tour de radar de la base de Cannon [au Nouveau-Mexique] de l'US Air Force projette un éclair dans le crépuscule. Une guerre est en cours.

La guerre moderne est invisible, la distance lui ôte de sa gravité. C'est une guerre larvée, contrôlée, téléguidée depuis de petites unités high-tech disséminées en différents points du globe. La guerre nouvelle se veut plus précise que l'ancienne. Pour cela, beaucoup la disent «plus humaine». C'est la guerre d'un intellectuel : plus qu'aucun autre avant lui, Barack Obama l'a encouragée.



OPA qatarie sur le lycée Voltaire

L'établissement franco-qatari de Doha, qui devait être le symbole de l'amitié des deux pays, est devenu un casse-tête diplomatique.

Le nouvel Observateur

Pourrait-on avoir la maîtrise qui ressemble à Catherine Deneuve ? demandaient les parents. Comme ils étaient fiers d'avoir inscrit leurs enfants à Voltaire. Ce 15 janvier 2008, aux côtés du prince héritier, Nicolas Sarkozy inaugure l'école, avec Bernard Kouchner, Christine Lagarde et Xavier Darcos... Il a fallu six mois à peine pour exaucer le vœu des Al-Thani : créer à Doha un établissement français autre que le lycée Bonaparte fréquenté par les enfants d'expatriés. Une école franco-qatarie avec cours d'arabe, d'anglais et, en option, de religion islamique.

La Mission laïque, riche de son expérience d'enseignement dans 125 institutions du monde entier, a relevé le défi. Le projet pédagogique - deux cultures, trois langues - enchante les Qataris. "Tous

nos enfants vont apprendre comment s'est passée la Révolution française", jubile le docteur Al-Marri, procureur général de Doha, qui préside le conseil d'administration du lycée Voltaire. Son garçon est dans l'école avec des fils de ministres, des petits-enfants de l'émir et de l'ex-président tunisien Ben Ali.

Au début, l'ambiance est bonne ; les enseignants peuvent décorer le sapin de Noël et chanter librement "les Trois Petits Cochons". Puis arrivent les premiers accros (comme l'avait révélé "le Nouvel Observateur" le 31 octobre 2012). La visite de Véronique Sanson, programmée pour "promouvoir la culture française", est annulée au dernier moment parce que les Qataris ont découvert sa chanson "Allah". Les enfants se mettent à cacher leur visage devant l'image d'une petite croix d'église, les mères tiquent sur la "queue" de la souris verte.

"VOUS RISQUEZ DIX ANS D'EMPRISONNEMENT"

En octobre 2010, le proviseur, Jean-Pierre Brosse, est convoqué par le procureur général, qui lui montre les pages d'un livre d'histoire, consacrées à la chrétienté : "Cela nous vaut une plainte au Conseil suprême de l'Education, vous risquez dix ans d'emprisonnement." Les deux hommes discutent du concept de laïcité à la française et des principes à respecter si l'établissement veut prétendre à l'homologation du ministère de l'Education nationale jusqu'au bac.

Difficile de faire entendre cette voix dans un pays guidé par la charia, où un enfant ne doit pas apprendre, avant l'âge de 18 ans, l'existence d'autres religions que l'islam. Les plaintes des parents, des Egyptiens dit-on, se multiplient pour tout : un ourson qui a le défaut de s'appeler du nom d'un apôtre, Matthieu, un manuel d'arabe imprimé

au Liban et jugé "d'inspiration catholique", une photo de chevaux en train de s'accoupler.

Vous ne pouvez pas plutôt, pour l'éducation à la sexualité, utiliser des squelettes ? demandent les censeurs. Un jour, la conseillère d'éducation est convoquée par la police, menacée d'expulsion, parce qu'elle a accusé un enfant de 8 ans de mentir. Outrage suprême pour ses parents qataris.

APRÈS LES PROGRAMMES, LA GESTION DU LYCÉE SOUS SURVEILLANCE

"C'était la descente aux enfers, se souvient Jean-Pierre Brosse. Nous savions que nous allions dans le mur, mais ce lycée devait survivre pour des raisons diplomatiques." Il démissionne, laisse sa place à un nouveau proviseur plus conciliant, Franck Choinard. Son salaire passe de 7 500 à 14 000 euros. Les Qataris l'apprécient, le chargent d'ouvrir

un deuxième site afin d'accueillir près de 800 élèves.

Désormais, ils ne se plaignent plus du contenu des programmes mais de la gestion du lycée. Ulcéré que l'on demande aux parents une contribution pour acheter des plantes vertes, alors que ceux-ci paient près de 8 000 euros la scolarité par enfant, le procureur commande un audit sur les comptes du lycée Voltaire. Il révèle qu'une partie des fonds sert à financer d'autres écoles de la Mission laïque, au Kurdistan et en Afghanistan.

L'association a beau expliquer qu'il s'agit d'un simple "malentendu comptable, lié à un principe de mutualisation entre ses établissements qui a d'ailleurs permis de faire fonctionner Voltaire pendant un an, avant d'être alimenté par les subventions locales", le docteur Al-Marri refuse tout dialogue. Sa rencontre avec Vincent Peillon ne change rien. "Nous nous sentons floués, dit le procureur général au "Nouvel Observateur". La confiance est rompue."

La Mission laïque doit quitter Doha. C'est la première fois que nous sommes évincés d'un pays depuis Nasser, s'indigne son président, l'ancien ambassadeur Yves Aubin de La Messuzière. Le procureur se sert de ce prétexte pour masquer des divergences de fond et s'offrir un enseignement français à sa guise. En attendant, un signalement est fait au TGI de Paris par le nouveau proviseur concernant les fonds - 500 000 euros environ - sortis du lycée Voltaire. Et puis coup de théâtre, début novembre, le fonctionnaire tant apprécié est prié lui aussi de quitter le pays. Un soir, il nous a annoncé qu'il devait faire ses valises sous quarante-huit heures", raconte un professeur.

Les Qataris font courir sur lui de folles rumeurs de pédophilie, en désignant pour preuve une photo sur laquelle Franck Choinard tient un élève sur un chameau à la fête de l'école. Lui dit à ses amis que l'entourage du procureur ne lui a pas pardonné d'avoir refusé de licencier (une mesure injuste, selon lui) deux personnes du lycée. Après deux mois de crise, un nouveau proviseur, choisi par la France, a été nommé le 20 décembre. Sacré cadeau de Noël !

Dans la peau d'un étudiant travaillant au fast-food

LEFIGARO

Alors que Quick poursuit en justice un de ses employés un peu trop bavard sur Twitter, les étudiants nous racontent les conditions de travail dans les fast-foods.

«Un univers où tu pue la frite, trop de stress et plein de gras», témoigne Lucie, 21 ans. Pendant son été à l'un des Quick des Champs-Élysées, la cadence était infernale. «Les managers te "speedent" et crient tout le temps. Du coup, dans le rush, tout le monde hurle en même temps pour passer les commandes. Je n'y retournerai jamais».

ENTRE MANAGERS ET ÉQUIPIERS: LA GUERRE

Marion, 24 ans, est restée deux ans et demi chez McDonald's à Montpellier. Le turn-over était élevé: «Environ un tiers des contrats qu'on signait partaient volontairement au bout des quinze jours d'essai».

Cinq heures de travail d'affilée sans pause, l'agressivité des clients en prime. «Chez Quick, le client est roi, tu ne dois rien dire si tu te fais insulter, raconte Lucie. Un client m'a menacé de faire un procès car il n'y avait plus de pailles dans le distributeur».

Le pire reste l'attitude de certains managers. «Il s'en fichent de toi, raconte Benjamin, ancien équipier d'un Quick à Lyon. Quand il reste des burgers à 3h du matin et qu'on est tous affamés, les managers nous demandent de les jeter». Les normes d'hygiène obligent à jeter les sandwiches environ 10mn après leur arrivée sur les présentoirs. «Sauf que dans ce cas l'argument n'est pas recevable», explique Benjamin, le manager leur faisait vendre les burgers même après 1h30. Désormais, par esprit de revanche, «quand mes potes veulent aller chez Quick, je leur propose un McDonald's».

Pour Benjamin, dès qu'il y a un échelon de gravi, le rapport de force s'installe. «Les managers n'ont pas fait d'études supérieures. Quand des étudiants niveau bac+2 sont équipiers, ils en profitent pour se défouler.



Ils ont du pouvoir, alors ils font les petits chefs». Adrien a travaillé plusieurs mois au Quick de St Etienne: «Une fois, mon responsable m'a demandé de déboucher les toilettes avec les mains. Et en hiver par -15°, au drive-in, nous n'avions le droit qu'à six pulls pour douze équipiers...».

Passée formatrice des nouvelles recrues, Marion connaît bien le problème. «Si je ne "gueulais" pas sur les équipiers comme sur des chiens, mon manager n'était pas content. Si le fromage n'était pas bien placé dans le sandwich, on jetait les plateaux et les équipiers refaisaient tout».

Même avec un poste à responsabilités, elle ne gagnait pas bien plus, «à peine quelques centimes de plus à l'heure». Pour les salaires, la direction est tatillonne en fonction des cas. «On te demande de ne surtout pas pointer avant le début de tes horaires sinon ils devront te payer les minutes en plus, explique Adrien. Par contre, quand on te demande de rester 30 min après la fin, tu n'es pas payé».

L'HYGIÈNE JUSQU'À L'OBSESSION

Toutefois, l'hygiène semble être au rendez-vous. «Les contrôles qualité à l'improviste sont fréquents. On ne laisse rien passer»,

explique Marion. Ce qui n'empêche pas les erreurs. «Une fois, il y a eu des traces de bactéries issues d'excréments dans les glaçons». Les protocoles et normes d'hygiène sont très stricts. D'après eux, les problèmes retombent injustement sur les enseignes. Pour Marion, «les bourdes sont le fait du personnel, et non de l'enseigne. Si le restaurant est franchisé, le directeur est bien moins soucieux de l'image de la marque».

Dans des conditions de travail stressantes, des liens forts se créent parfois entre les équipiers. Au point, que le fast-food devient omniprésent dans la vie de ces jeunes travailleurs. «Tu travailles au McDo, tu bouffes McDo, tes potes y sont aussi. Du coup, tes jours de repos, tu vas les voir ou les chercher au McDo. Bref, tu vis McDo».

UN GAGE DE PERSÉVÉRANCE POUR LES RECRUTEURS

Le tableau n'est pas tout noir. Peu d'entre eux regrettent l'expérience. Quand il faut trouver un petit boulot l'été, l'expérience «fast-food» est bien utile. «J'ai été embauché en un jour, pour un contrat de trois mois», raconte Lucie. A l'heure où les recruteurs demandent systématiquement des expériences professionnelles, «quand tu es jeune, c'est une bonne première expérience de travail», atteste Marion. Les étudiants ont été surpris de voir que la mention «fast-food» sur leur CV était un vrai «plus» auprès des recruteurs. «J'avais un peu honte d'avoir travaillé chez Quick en sortant de l'école avec un niveau master I, explique Adrien. Mais le recruteur y a vu une preuve de courage et de tempérament». Pareil pour Marion: «Dans l'esprit des gens, McDo c'est limite de l'esclavagisme. Alors tenir plus d'un an là-bas, sur un CV, ça montre que tu es volontaire et que tu as envie de travailler».

Au final, l'expérience les fait relativiser. «On frôlait la dépression parfois, raconte Adrien. Mais maintenant qu'on en est sorti, on est tellement heureux» !



Le laisser-aller : une gangrène pour la société

Laxisme, négligence, insouciance et laisser-aller : autant de mots qui caractérisent la vie quotidienne en Egypte. Les conséquences de ces dérives se font sentir au quotidien quand elles n'aboutissent pas à des drames sanglants.



La liste des victimes de négligence ne cesse de s'alourdir. Cette fois-ci, la facture est lourde et tragique : et ceux qui l'ont payée sont des écoliers de moins de 8 ans. Deux semaines se sont écoulées, mais les Egyptiens sont toujours affligés par l'accident d'un autobus transportant 60 écoliers. Un train l'a percuté à Assiout faisant des dizaines de morts.

Les catastrophes se suivent et se ressemblent. La négligence et le laisser-aller en sont les causes principales. Ces négligences à répétition sont devenues un fléau, un cancer qui touche non seulement le secteur de transports, mais aussi toutes les institutions de l'Etat.

Les victimes de ce laisser-aller sont, sans cesse, plus nombreuses : accidents de la route (le triple de la moyenne mondiale), maladies mal soignées ou effondrements d'immeubles mal réparés font quotidiennement la une des journaux.

Selon les chiffres officiels du ministère du Logement, 18 % des immeubles en Egypte — soit un million de bâtiments — sont menacés

d'écroulement. Mais 40 % des décisions de démolition de vieux bâtiments ne sont jamais appliquées.

La corruption, le non-respect des normes, l'absence de contrôle des autorités et leur laisser-aller sont trop souvent la cause de ce drame qui se poursuit sans que personne ne lève le petit doigt pour y mettre fin. Et c'est toujours le même scénario : chaque fois qu'une catastrophe se produit, le choc et la colère finissent par retomber face au silence du gouvernement. D'abord les accusations fusent, puis plus rien. «Les responsables ne font rien pour protéger les citoyens. La règle en Egypte est d'attendre qu'une catastrophe survienne. C'est à ce moment-là qu'on commence à organiser des réunions, à créer des commissions d'enquête, on bouge un peu, puis on oublie tout. La négligence et le laisser-aller font partie intégrante de notre culture», regrette la sociologue Azza Korayem. Pour elle, l'indifférence et la négligence sont devenues des caractéristiques du quotidien des Egyptiens : le simple citoyen et le responsable en assumant tous les deux la responsabilité.

Pour résoudre ces problèmes, des signaux forts sont attendus. Et les

responsables sont appelés à montrer l'exemple, en punissant les coupables et en s'astreignant eux-mêmes à davantage de rigueur. «Connaissant le mauvais état des chemins de fer, le premier ministre aurait dû démissionner. Il faut juger ce gouvernement pour meurtre avec préméditation afin de dire à tous les auteurs de négligence : Attention ! Votre laisser-aller sera puni», avance un activiste sur la toile. D'autres blogueurs n'ont pas hésité à publier les propos de Mohamad Morsi quand il était député des Frères musulmans. Il avait interpellé, en 2002, le gouvernement sur la collision du train d'Al-Ayyate. «La démission du ministre Ibrahim Al-Démeyri n'est pas suffisante. Le gouvernement de Ebeid dans son ensemble est responsable. Il est temps de combattre l'irresponsabilité et de punir les grands», avait déclaré Morsi il y a 10 ans.

Mais aujourd'hui, président de la République se contente seulement de présenter ses condoléances aux familles des victimes et a chargé le premier ministre de se rendre à Assiout pour faire le nécessaire. Morsi a aussi fait allouer une somme de 30 000 L.E. comme indem-

nisation pour chaque décès et de 20 000 L.E. pour les blessés.

L'INSOUCIANCE : UN MODE DE VIE

L'insouciance est devenue un mode de vie comme le prouvent des scènes habituelles : les tas d'immondices envahissent les rues, les fissures sur les immeubles s'empirent, la circulation est chaotique et sans règles, les conducteurs conduisent en sens inverse, l'insalubrité des hôpitaux publics s'aggrave comme la saleté au quotidien.

Pour Azza Korayem, la loi doit être appliquée à tous sans exception : aux responsables comme aux fonctionnaires en bas de l'échelle. Mais il n'existe pas de loi qui incrimine directement la négligence. «Il y a une déficience dans les systèmes de gestion dans tous les secteurs de l'Etat, mais celle-ci ne se corrigera pas d'elle-même. Il faut que ceux qui ne font rien soient punis, mais on est habitué à l'impunité», regrette Korayem.

L'éditorialiste Gamal Enayat décrit les démarches qui suivent les drames et les accidents comme des calmants, non comme des remèdes susceptibles de guérir ces maux durablement. «Jusqu'à quand va-t-on rester les bras croisés en espérant que le système se reformera de lui-même en échange de quelques petites actions données en pâture à l'opinion ? Celles-ci se succèdent, sans qu'on voie pour autant la fin du pourrissement du système. Les démissions ne serviront à rien, ne régleront rien du tout, et le gouvernement n'évoluera pas en changeant seulement de visage», explique Enayat.

Pour lui, les catastrophes se répéteront tant que la mentalité qui nous dirige restera la même. Et l'indicateur le plus flagrant est le code de la route : inexistant. Et il ne faut pas compter sur la police pour tenter de mettre de l'ordre. Car là aussi, la négligence et le laisser-aller sont les deux règles les plus suivies. Bien que l'accident ferroviaire d'Assiout ait entraîné la démission du ministre des Transports ainsi que du chef de l'Autorité des chemins de fer, cela n'a rien changé. La population tire à boulets rouges sur le gouvernement Qandil, dénonce la mauvaise gouvernance, la négligence des responsables et la corruption.

A la fois acteur et victime de cette négligence, le peuple accuse les responsables. «Qu'attend le gouvernement pour démissionner en bloc ? Faut-il attendre qu'il y ait d'autres morts ?», s'insurge Ibrahim Samir, un activiste.

NORMALISATION DU LAISSER-ALLER

Ce laisser-aller insupportable n'a fait qu'aggraver les problèmes des citoyens allant des coupures d'eau et d'électricité jusqu'aux pénuries de gaz et d'essence. L'écrivain et politicien Hassan Abou-Taleb esti-

me que nous sommes rentrés dans une «normalisation» de la négligence et du laisser-aller.

Il cite comme exemple l'irrigation des terres cultivées avec de l'eau de drainage non traitée. L'affaire a commencé par quelques feddans dans quelques gouvernorats, puis ce phénomène s'est étendu à tel point que des maladies liées à cette mauvaise hygiène sont devenues endémiques dans plusieurs gouvernorats. «Les ministères concernés, avec en tête ceux de l'Agriculture, de l'Irrigation, de l'Environnement, de la Santé et des Finances, ont ignoré la question, parfois intentionnellement, parfois par négligence. Les responsables n'ont toujours pas réalisé que la santé du citoyen égyptien était une composante fondamentale de la société», s'insurge Hassan Abou-Taleb.

L'écrivain Farouq Goweida tire lui aussi la sonnette d'alarme. Pour lui, il faut réagir avant que la prochaine catastrophe n'ait lieu, citant l'exemple du Sinaï, où rien n'est fait pour améliorer la situation. Les sociologues sont unanimes sur 2 points : la perte des valeurs du travail et le manque de conscience, qu'elle soit professionnelle, hygiénique ou civique.

«Les gens se sont habitués à bâcler leur travail et à ne pas mener à bien leur mission, alors que l'islam prohibe la négligence et la considère comme une trahison de la confiance», explique Hamed Abou-Taleb, membre du Centre des recherches islamiques. Il cite en exemple les services gouvernementaux, où les fonctionnaires s'entassent dans les bureaux, où règne un laxisme sans limite.

27 MINUTES DE TRAVAIL EFFECTIF PAR JOUR

Selon l'Organisation internationale du travail, la semaine de travail d'un fonctionnaire est en moyenne de 40 heures. En Egypte, le taux de productivité d'un fonctionnaire est de 27 minutes par jour de travail.

Mais pour le sociologue Ahmad Yéhia, le problème réside dans le fait d'attribuer ces catastrophes et ces négligences au simple destin. «C'est leur destin, s'ils sont morts dans cet accident. Personne ne peut s'opposer à la volonté de Dieu», dit Mohamad Hachem, qui a perdu 3 de ses enfants dans l'accident de Manfalout. Il éprouve même de la compassion pour l'employé des chemins de fer et refuse de le condamner. «Croire au destin ne justifie pas la négligence de cet employé qui n'a pas abaissé la barrière de son passage à niveau», rectifie Ahmad Yéhia. Pour le sociologue : «L'Egypte d'aujourd'hui est un train roulant dans un orage. Aucun d'entre nous n'est acteur : nous sommes tous des passagers. Allons-nous enfin saisir cette chance pour tirer des leçons et pour agir ? Ou allons-nous sombrer dans le laisser-aller?»

Faits divers insolites, le best of de la police parisienne

Un cambrioleur endormi, des touristes tout nus, un prisonnier en fuite malchanceux... La lettre hebdomadaire de la préfecture de police de Paris a recensé ses meilleures anecdotes.



La lettre hebdomadaire de la préfecture de police (PP) de Paris, PPRama, qui renseigne les journalistes depuis avril 2008 sur les faits divers, a publié en guise d'étranges le best of de ses histoires insolites. Sélection et visite du zoo.

Dénudé : deux jeunes touristes danois, pris d'une fringale au petit matin après une nuit blanche, quittent leur hôtel vêtus de leurs seuls souliers pour se rendre à la boulangerie (août 2010).

Audacieux : un motard verbalisé pour excès de vitesse est revenu vingt minutes plus tard pour voler la souche du PV qui lui avait été dressé... mais a emmené par erreur un carnet de contravention vierge (mars 2009).

Rancunier : un automobiliste en train d'être verbalisé a discrètement crevé les pneus du véhicule des agents avant de s'enfuir. Il a été interpellé en venant récupérer sa voiture à la fourrière (mars 2010).

Indigeste : un prisonnier en fuite était en

train de déguster un hamburger dans un centre commercial parisien lorsqu'il a été reconnu par une agente de l'administration pénitentiaire qui faisait du shopping (novembre 2008).

Fatigué : un cambrioleur s'est endormi, ivre mort, sur un canapé, où l'occupante des lieux l'a trouvé (octobre 2010).

Pointé : un automobiliste s'est vu retirer 450 points après 206 excès de vitesse au volant d'une voiture de société (mars 2010).

Culotté : l'ouvrier venu effectuer une intervention technique au sein du commissariat du XXe arrondissement a dérobé la carte de réquisition, la médaille et la carte bancaire d'un policier (septembre 2011). Le tout sous l'œil de la caméra.

Voyeur : un photographe pris en train de photographier sous les jupes de femmes avait déjà 4000 photos à son actif (juillet 2009).

Plâtré : un motard sur le périphérique à 190 km/h un bras dans le plâtre (avril 2010).

ET UN PETIT BESTIAIRE...

Un promeneur a aperçu sous le pont Bir-Hakeim une tortue couverte d'écaillures pointues



et avec une tête de crocodile, nageant tranquillement avant de se hisser sur le quai. L'animal s'est avéré être une tortue alligator américaine. Un autre a repéré un python royal (inoffensif) d'1,40 m sur une branche d'arbre des Buttes-Chaumont. Un autre python, de 40 kg et 3 m de long, a été retrouvé dans la Seine cet été, mais décapité. Plus modes-

te, une couleuvre a été attrapée vivante dans une poubelle du métro Télégraphe. Enfin, tout aussi étonnant, la brigade cynophile, en intervention dans un appartement du XVIIIe arrondissement, a été attaquée par une cohorte de 31 chats. Trois policiers, pourtant aguerris à la capture de chiens dangereux, ont été blessés, griffés ou mordus.

Les étudiants bloquent l'accès au campus Nouvelle grève illimitée à L'IGCMO

K. Assia

Les étudiants de l'Institut de génie civil bâtiment, notamment ceux inscrits en première année master et en troisième année licence, de l'IGCMO sont revenus à la charge en fermant depuis dimanche l'accès à l'université. Malgré les sanctions prises à leur encontre par l'administration, les concernés semblent décidés à poursuivre leur mouvement de protestation. Des sanctions que les grévistes ont tenu à dénoncer puisque cinq d'entre eux ont été traduits devant la justice pour fermeture de l'université. «Nous avons demandé le départ du chef de département et le recteur, et c'est pour cela que nous avons fermé toute l'enceinte», justifie-t-on. Selon les grévistes,

depuis le début du mouvement, rien n'a été fait, à l'exception des diplômes qui ont été délivrés mais datés du mois de juillet. Ni le problème des attestations ni celui des frais de stage ou autres d'ordre pédagogiques n'ont été pris en considération par l'administration. Les protestataires durcissent le ton et semblent aller plus loin en bloquant même les examens.

Rappelons que cette grève est observée depuis plus de deux mois. Les contestataires dénoncent une série d'insuffisances dont l'absence d'attestation d'inscription, ce qui s'est répercuté de manière néfaste sur les étudiants qui n'ont aucun document à présenter aux services militaires pour bénéficier d'une attestation de sursis et régulariser leur situation vis-à-vis du SN. Ils ne peuvent

bénéficier d'aucun avantage d'étudiant, à l'exemple d'une carte de transport, de restauration, de bibliothèque, d'une bourse, entre autres. Des insuffisances que les protestataires avaient soulevées auprès du chef de département mais en vain.

Pour les étudiants inscrits en troisième année licence en génie civil, cette grève se justifie par les conditions lamentables et déplorables dont le manque de moyens pédagogiques, l'absence de chauffage, d'éclairage et les difficultés dans la délivrance des attestations d'inscription. Les protestataires ont lancé un appel pressant aux autorités, dont le ministre de l'Enseignement supérieur et le chef du gouvernement, pour dépêcher une commission pour s'enquérir de près sur la situation qui prévaut.

Constructions illicites

Grandes opérations de démolition annoncées à Mers El-Kébir et Aïn El-Turck

Houari Saaïdia

«Préparez-vous pour une grande opération de démolition à Mers El-Kébir et Aïn El-Turck ! Nous allons en finir, dans les tout prochains jours, avec les constructions illicites qui pullulent dans ces deux communes.»

C'est l'instruction donnée par le wali, avant-hier, lors d'un briefing de l'exécutif. La machine de l'Etat, après une assez longue période alternant l'arrêt technique et le fonctionnement par à-coups, devra ainsi se remettre en branle pour éradiquer l'habitat illégal, ou à tout le moins endiguer ce dangereux phénomène, à défaut de pouvoir l'anéantir. Il faut remarquer, en tou-

te objectivité, que le processus «anti-constructions illicites» dans la wilaya d'Oran a perdu en efficacité ces derniers mois à cause d'une interruption, difficile à justifier pour le reste, qui n'a que trop duré. D'annonce en annonce, de report en report, cela fait aujourd'hui plus de cinq mois que le dispositif est au point mort.

Au point où l'on est arrivé à se demander s'il y aurait à l'origine un certain dysfonctionnement dans les rouages du circuit «exécutif-sécurité», avec comme fait récurrent déploré par maires et chefs de daïra: «des réquisitions (de la force publique) sans suite.» Pourtant, il semble avoir été remédié, à en croire des déclarations of-

ficielles, à la lourdeur du mécanisme procédural préalable à l'acte de démolition, assortie de la surcharge de l'agenda du chef de l'exécutif local qui pilotait lui-même les opérations jusque-là. Or, sur le terrain, il est clair que le dispositif de lutte contre l'habitat illégal a été largement pris de vitesse par l'autoconstruction sauvage.

Selon nos sources, le premier point noir concerné par la démolition est un début de bidonville grandeur nature situé à Mers El-Kébir, sur le versant à hauteur de Hai Ezzohour (ex-Roseville), accessible à partir de l'ex-CW44 déclassé en CC, érigé sur une ex-EAI dont l'exploitant a été déchu au début des années 1990.

Salon international de la pêche

La 5e édition au CCO du 26 au 29 juin

Houari Saaïdia

La 5e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture aura lieu du 26 au 29 juin 2013 à Oran, a annoncé le directeur général de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA). L'annonce a été faite lors de la cérémonie de signature d'un accord de partenariat, mardi soir au siège de la wilaya d'Oran, entre la CAPA et le Centre de con-

ventions «Mohamed Benahmed» (CCO), portant sur l'organisation de cette manifestation économique. L'accord a été paraphé par M. Salah Boudjlida, directeur général de la Chambre, et Mme Cherchab Souad, responsable au CCO. A l'occasion, M. Boudjlida a indiqué que la 5e édition devra accueillir un grand nombre d'opérateurs dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, nationaux et étrangers. Cette mani-

festation regroupera également différentes branches ayant trait à la pêche et l'aquaculture, dont l'industrie et la réparation des embarcations de pêche, la transformation et l'exportation des produits de mer. Des rencontres et des conférences seront organisées à cette occasion à travers un programme scientifique encadré par des experts internationaux et en présence des professionnels, selon M. Boudjlida.

Cité 1.063 logements AADL Sit-in de protestation des habitants devant la direction régionale

Mokhtaria Bensaâd

Les habitants de la cité AADL reviennent à la charge. Un sit-in a été tenu hier devant la direction régionale de l'AADL, en signe de protestation contre ce que qualifient les manifestants de «mauvaise gestion des immeubles par cette agence». Ils étaient près d'une centaine de locataires à la cité 1.063 logements à se mobiliser pour attirer l'attention des responsables de la direction régionale et de la direction de gestion sur la dégradation de ces nouvelles cités. Décrivant l'état des lieux, le président de l'association 1er Novembre a souligné que «deux ans après la réception de ces cités, les problèmes ont commencé au point où elles sont devenues de simples dortoirs abandonnés». Manque d'hygiène, pannes répétées des ascenseurs, manque d'espaces verts pour des cités

situées à proximité de l'hôpital, problème avec le gardiennage, etc. autant de problèmes que les habitants ont tenu à dénoncer.

Le représentant de l'association 1er Novembre a tenu à préciser que «chaque locataire paye mensuellement 2.650 DA de charges pour la maintenance de ces immeubles mais ces frais payés ne se reflètent pas sur l'état des cités. Il y a une mauvaise gestion que nous dénonçons actuellement».

Le même interlocuteur souligne que plusieurs réunions ont été tenues avec le responsable de la direction de gestion mais aucun engagement n'a été tenu à l'issue de ces rencontres. Pour faire entendre leur voix, les protestataires ne comptent pas baisser les bras. Ils ont décidé de poursuivre la mobilisation en tenant des sit-in hebdomadaires devant la direction régionale.

Centre-ville

Evacuation de 105 logements squattés par des indus-occupants

105 habitations situées dans le centre-ville d'Oran ont été évacuées, après avoir été squattées par des indus-occupants, a-t-on appris auprès du chef de daïra d'Oran. «Les services de la daïra, en collaboration avec les services de Sûreté, ont évacué lundi et mardi 105 habitations squattées par des indus-occupants», a indiqué M. Mohamed Bouchma, ajoutant que ce sont «d'anciennes habitations menaçant ruine, dont les locataires ont été relogés dans de nouveaux logements dans le cadre du program-

me de résorption de l'habitat précaire» (PRHP). Il s'agit de huit habitations précaires situées dans de vieux quartiers d'Oran, à l'instar du quartier Sidi El-Houari. «Ces personnes, parmi lesquelles certaines sont venues d'autres wilayas, ont essayé avec leurs familles de squatter ces logements dans le but d'avoir un logement dans le cadre du PRHP», a précisé le chef de daïra d'Oran. Certains parmi ces indus-occupants se sont opposés à l'opération d'évacuation, et ont été arrêtés, a-t-on ajouté.

El-Ançor

57 millions de dinars pour des aménagements urbains

Rachid Boutlelis

Le projet d'aménagement urbain, qui concerne le centre de la municipalité d'El-Ançor, est en phase d'achèvement. Entamés deux mois auparavant, les travaux de restauration et de réhabilitation, dont le taux d'avancement est estimé à 90%, ciblant cette commune côtière à vocation agropastorale, située aux confins de la daïra d'Aïn El-Turck avec celle d'Aïn El-Kerma, ont nécessité un apport financier d'un montant de 57 millions de dinars, apprend-on auprès de la cellule de communication. La réfection de la chaussée du principal boulevard et celle des trottoirs de cette municipalité ont été inscrits, au même titre que la réhabilitation de l'éclairage public, dans ce plan d'aménagement, qui contribuera à l'amélioration du cadre de vie de la population. Selon la même source, le cahier des charges a été approuvé au cours du

mois de décembre dernier, pour la réalisation de la voirie dans la cité des 380 logements sociaux. Pour le besoin du financement des travaux, une enveloppe de plus de 47 millions de dinars (47.071.000, 00 DA) a été dégagée du budget primitif pour l'exercice 2013. Notre source indique encore que des procédures sont en cours après un avis d'infructuosité concernant la réalisation d'un réseau d'approvisionnement en eau potable de la cité des 20 logements de la ferme Hadjazi, pour un apport de 2,5 millions de dinars, dans ladite commune. Le cahier des charges a été également approuvé à la veille de la fin d'année dernière pour la réalisation d'un canal des eaux pluviales dans le village Sidi Hamadi, sur le territoire de cette même municipalité. Une enveloppe de 12,5 millions de dinars a été aussi dégagée du budget primitif 2013 pour financer les travaux de ce projet d'utilité publique.

Axe Oued Tlélat - El-Braya Quatre blessés graves dans un accident

Le chemin de wilaya n°33, entre la commune de Oued Tlélat et El-Braya, a été le théâtre d'un grave accident de la circulation qui a fait quatre blessés graves. Le drame s'est produit avant-hier lorsqu'un semi-remorque transportant du ciment a dérapé avant de heurter une fourgonnette de transport de produits pharmaceutiques. Le même jour, quatre autres personnes ont été blessées, suite à une collision entre une Partner et une Renault Symbol dans la localité de Sidi Chahmi.

J. B.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Guessab Khaldia, 83 ans, Petit Lac
Seradj Boumediène, 92 ans, rue Mostaganem
Mamiche Houaria, 66 ans, Barki
Boukhatem Jouhar, 50 ans, Sénia

Horaires des prières pour Oran et ses environs

28 safar 1434				
El Fedjr 06h42	Dohr 13h10	Assar 15h49	Maghreb 18h12	Icha 19h33



Tranche de Vie

Par El-Guellil
Héritage



anonymes, ni la baguette d'un chef d'orchestre pour un chant à l'unisson. Nous autres anonymes Algériens n'attendrons pas

«les placeuses» politiques pour placer nos opinions. Placeuses qui nous promettent, à chaque échéance politique, blaça, sûrement des strapontins dans un théâtre macabre.

- Rakoum ghaltine bezzaf. Le pays n'est plus ce qu'il était. On est conscients de l'existence, parmi les anonymes, de gens qui pêchent dans les eaux troubles, qui sèment la zizanie, qui diffament et qui font un travail de sape systématique. Les perturbateurs, les khallata, fi koul corporation, ont toujours existé et existeront toujours.

Amala que faut-il choisir ? Bâillonner les «non-moulés» au risque de rendre un service inestimable à la médiocrité ambiante ou bien les laisser dire en acceptant de recevoir, de temps en temps, quelques coups, d'ailleurs inévitables, dans l'arène politique ? Après Ouyahia, à qui le tour ?

«**C**hkoun entouma ? Pour qui vous vous prenez pour critiquer et remettre en cause tout ce qui se fait ? Mon dieu, la question assassine ! - Nous, nous sommes des oualou, nous autres qui travaillons à la sueur de notre front. Nous sommes des anonymes qui n'appartiennent à aucune tour, et qui n'attendent surtout pas notre tour dans cette queue nationale. Sauf que nous pensons que participer à la vie politique, avec les moyens que l'on possède, est un droit citoyen. Nous sommes les gouala. Critiquer les personnalités qui se proposent à la sphère publique est plus qu'un droit, c'est un devoir. Zid beziada, ce n'est pas parce qu'on montre du doigt leurs malades qu'on les hait. Et pour participer, à notre manière, à la vie politique de notre pays on ne va pas attendre le feu vert des non-

EL-BAYADH

Les mises en garde du wali

La salle de délibération de l'APW était pleine à craquer, le lundi dernier, en début de matinée, et pas un seul strapontin n'était vide et pour cause, les 22 nouveaux maires, accompagnés des membres de leurs communes respectives, fraîchement élus, ainsi que les huit chefs de daïras, étaient conviés à une séance de travail présidée par le wali d'El-Bayadh.

Hadj Mostefaoui

S'agissant d'une première, d'emblée et en ouverture de séance, consacrée essentiellement à la prise en charge réelle des problèmes des citoyens, Mr Salim SEMMOUDI, wali d'El-Bayadh n'a pas pris de gants, et n'est pas allé avec le dos de la cuillère, pour rappeler aux maires leurs réelles responsabilités, en annonçant avec force la couleur du jeu ; et s'agissant de ce cas là précisément, il n'a pas pris de gants pour remettre les compteurs à zéro. Chaque élu devait-il dire en substance, est sommé de faire le premier plongeon et il ne s'agit nullement là, devait-il souligner, d'une simple et brève tempête pour tromper la galerie, ceci tout en mettant l'accent avec insistance sur le véritable sens de la notion de relation humaine, qui doit prévaloir dans l'exercice de la fonction de l' élu, car devait-il ajouter, l'administré ne sera plus ce figurant dont on peut se passer à tout moment.

L'ère de l' élu des beaux jours et des fiestas est révolue et une conception nouvelle de la responsabilité de l' élu, dans la gestion financière des deniers de l'état est délimitée, devait-il mar-

teler et pour être plus clair et précis, il a annoncé qu'aucune dépense farfelue d'achat de nouveau matériel de bureau ou de véhicule neuf, ne sera tolérée dès ce jour, mais bien au contraire elle sera sévèrement sanctionnée précisant que de telles pratiques étaient devenues monnaie courante par le passé et un caprice d'enfant chez ces derniers, à l'aube de chaque nouveau mandat. Le parc automobile de chacune des 22 communes de la wilaya est richement étoffé. L'opulence financière de certaines communes bénéficiant de l'argent du GME ne signifie nullement une incitation à des dépenses gratuites. En décidant de remettre sincèrement et sans l'ombre d'un doute les pendules à l'heure, le premier responsable de la wilaya n'a pas hésité à frapper haut et fort, lorsqu'il s'agit de lutter contre toute forme de gabegie d'où qu'elle vienne, afin défendre et de préserver la bonne conduite des affaires publiques. Abordant la notion de service public, un thème qui lui tient à cœur, et qui lui est très cher, le wali a rappelé aux élus la fonction et le rôle pour lesquels, ils ont été plébiscités par les citoyens de leurs communes, et qu'ils ne doivent en aucun cas leur fermer les

portes, et les leur claquer à la face serait le pire outrage que l'on puisse faire subir à un administré. Autre sujet et non des moindres, l'absentéisme et le laisser-aller relevés, au niveau de certaines structures administratives, dans les localités enclavées, a fait l'objet d'une longue critique de la part du wali, qui s'est dit outré par le manque de sérieux et d'engagement de certains fonctionnaires et commis de l'état.

N'a-t-on pas signalé ça et là une structure administrative à caractère socio-éducatif n'ouvrant ses portes au public que bien après les heures réglementaires et des agents qui prennent la poudre d'escampette, plusieurs heures avant la fermeture officielle des bureaux et ces cas sont hélas légion.

Il est exigé de chacun des maires et responsables au niveau de chacun de tous les échelons de l'administration locale, d'accorder une oreille attentive à leurs doléances, ce qui supposerait selon le chef de l'exécutif, des réponses à leurs interrogations et à leurs attentes, les bureaux des maires ne seront plus ces bunkers réservés aux seules personnes privilégiées, qui connaissent le Sésame devait-il conclure en fin de séance.

14.334 postulants au logement social

C'est dans les toutes prochaines semaines, que la commission de daïra, chargée d'étudier les dossiers de demandeurs de logements sociaux, mise sur pied tout récemment, va se mettre à l'oeuvre.

Pas moins de 14334 demandes de logement sont déjà sur la table, passeront une à une sous la loupe de cette commission, un volumineux paquet qui attend d'être examiné et étudié depuis plus de huit années. L'on a appris qu'un quota de 1230 logements

sociaux, pour le seul chef lieu de la wilaya a été notifié à la wilaya, par le ministère de l'habitat, dans la courant du mois de décembre de l'année écoulée.

En premier lieu, il s'agit selon le chef de la daïra d'El-Bayadh de procéder à l'assainissement de cette liste d'attente sur laquelle figure 614 personnes déclarées sinistrées, et qui ont été recasées au cours de l'année précédente, ce qui revient à dire que le nombre de dossiers à examiner sera né-

cessairement vu à la baisse et cela ne veut pas dire pour autant que cette opération sera de tout repos, pour la commission de daïra, face au travail de fourni qui l'attend.

Des enquêtes seront menées auprès de chaque postulant et les dossiers seront épluchés un à un, et ceci avant la fin du premier semestre de l'année en cours, date à laquelle cette tranche de logement sera attribuée définitivement à ses bénéficiaires. H. M.

BOUSSEMGHOUN

La ville fait sa toilette habituelle

Hadj Mostefaoui

Tel un seul homme, les nouveaux élus locaux et à leur tête le très pétillant chef de daïra, sabre au clair, n'ont pas hésité un seul instant à retrousser les manches, en décidant le week-end dernier, d'un commun accord, et avec le précieux concours de la population locale, qui a été mise sans difficulté aucune à contribution, à donner un grand coup de balai et de serpillière à l'ensemble des rues et places publiques de la ville.

Pourtant la ville est réputée pour être la plus coquette et la plus séduisante de l'Ouest du territoire national, sinon de tout le pays.

Ce qui a été étonné plus d'un, sont la discipline et l'entrain de la population locale qui s'est donnée corps et âme, au son de la « zorna » pour égayer les participants et ajouter ainsi une touche musicale à cette opéra-

tion de volontariat familièrement appelée « Touiza », hommes, femmes, jeunes, et vieux exceptés bien sûr les personnes grabataires, tous ont répondu à l'appel sans même rechigner et avec le sourire aux lèvres, qui avec une brouette, qui avec son seul baudet et sa charrette mais, qui avec la ferme volonté de préserver le cadre de vie d'une ville qui mérite, de par ses vestiges et ses nombreux sites envoûtants, d'être classée dans le patrimoine culturel national.

Dès le premier chant du coq, c'est tout un régiment d'hommes, de femmes et d'enfants marchant au pas et sous les jou you stridents, qui ont entamé les travaux de nettoyage et d'enlèvement de débris dans une atmosphère bon enfant et rares étaient les pauses autour de l'inévitable verre de thé accompagné de la galette dite « merfoussa » une pizza au goût épice très prononcé, d'origine locale dont la renommée a dépassé les fron-

tières du pays. La ville de Boussemghoun figure incontestablement à la tête du palmarès des rares villes propres du pays.

L'on s'étonne encore de nos jours, nous chuchote à l'oreille un enfant du bled, de voir toujours et exceptionnellement cette ville, pourtant profondément enclavée, entreprendre constamment sur la propre initiative de sa population locale sans y être forcée d'ailleurs, des travaux d'embellissement en maintenant et en préservant l'éclat des rues larges et ombragées de la ville et donner ainsi le meilleur exemple de civisme au reste des populations des 21 autres communes de la wilaya et d'ajouter enfin, que les maires de chacune d'elles devraient faire un détour ou y séjourner, dans cette agglomération où ils auront beaucoup à apprendre. Boussemghoun, cet havre de paix incrusté dans un écrin de verdure est en lui-même une poésie.

EL-BAYADH

Sans salaire depuis plus de 4 mois

Hadj Mostefaoui

Les travailleurs de l'Agence Foncière de wilaya, dont le nombre dépasse la trentaine, montent au créneau et interpellent les autorités locales, pour leur rappeler qu'ils n'ont perçu aucun salaire depuis plus de quatre longs mois.

Ils sont chargés de familles pour la plupart, et face à une situation qui demeure bloquée, en dépit de leurs multiples démarches, ils ont tenu à manifester leur désapprobation face à ce qu'ils qualifient d'indifférence des autorités locales.

Il faut rappeler que cette

agence foncière, gérée par la commune au début des années quatre vingt, se débat depuis plus d'une dizaine d'années dans une situation financière à la limite du tolérable.

Elle a vu passer à sa tête, plus d'une dizaine de dirigeants, avant d'être reversée à la wilaya, espérant ainsi trouver en elle une bouée de sauvetage.

Une agence foncière, aux abois et au bord de la banqueroute, et dont les conséquences aboutissent à une gestion financière chaotique et à l'aveuglette, mettant en péril l'avenir de ses travailleurs.

CHLEF

Le dépistage précoce du cancer du sein en question

Abbad Miloud

Ce mardi, le directeur de Cwi-laya de la CNAS, a animé un point de presse au siège de la direction. Il a expliqué et vulgarisé devant un parterre de journalistes, l'opération d'envergure nationale du dépistage précoce du cancer du sein. L'opération a été lancée par le ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, en date du 02 janvier 2010 et se poursuit encore au niveau de quatre centres régionaux d'imagerie médicale, implantés dans les billes de Jijel, Constantine, Laghouat et Maghnia, ainsi que le centre de dépistage, de diagnostic et de soins d'Alger-Port. La wilaya de Chlef est rattachée à cette dernière structure, les femmes concernées sont les assurées sociales et ayants droit d'assurés sociaux âgés de 40 ans et plus. Toutefois, celles âgées de moins de 40 ans, bénéficient également de cette opération à leur demande, et sur présentation d'une prescription médicale. Pour ce faire, des guichets spécialisés ont été mis en place au niveau de chaque agence CNAS, pour recevoir les femmes concer-

nées munies des invitations qui leur ont été adressées, à l'effet de la prise de rendez-vous. Celui de la wilaya de Chlef, est opérationnel depuis le 01 août 2010. Le dépistage au niveau des cinq structures citées est fait gratuitement. De même les frais de transport des bénéficiaires sont remboursables par la CNAS sur présentation des pièces justificatives. Il est effectué par des médecins ayant fait l'objet d'une sélection rigoureuse, basée sur des critères de compétence et disposant d'un matériel spécialement conçu à cet effet. Il se fait dans un cadre de prévention, afin d'éliminer ou de limiter autant que possible l'exposition à ce cancer qui est le plus fréquent, et constitue la première cause de mortalité aussi bien au monde, qu'en Algérie. C'est donc une approche prometteuse pour la santé publique et la plus économiquement efficace. Lorsqu'une anomalie est décelée, la bénéficiaire aura une assistance psychologique ainsi qu'une aide à l'intégration rapide dans le circuit de soins. C'est à ce stade que le traitement est le plus efficace et que la réinsertion sociale du malade est la plus facile.

MASCARA

Danger en la demeure

Khenouci Mostefa

Située juste en face du siège de la daïra de Mascara, la bâtisse abritant plusieurs familles et locaux à caractère professionnel tels cyclistes, discothèque, pièces détachées, se trouve visiblement dans un état de vétuste très avancé et risque de s'effondrer à n'importe quel moment, mettant en péril la vie de ses occupants. L'état de dégradation de la bâtisse en question a été signalé, en 1984, durant le séisme qui a ébranlé la région de Hacine, où une équipe technique l'avait diagnostiquée en rouge. Abordant le sujet, le

chef de l'exécutif, s'est demandé, pourquoi la bâtisse n'a pas été démolie depuis cette date, au moment où des gens continuent de spéculer sur la vie des pauvres innocents, en confirmant qu'une fois les habitants relégués, la bâtisse sera immédiatement démolie. Il faut noter que lors d'une opération de démolition d'une maison, dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, au quartier El Argoub, les employés ont découvert sous les décombres, un pistolet remontant à l'ère de l'Emir AEK, arme remise, pour conservation comme objet d'antiquité, au service concerné.

AIN DEFLA

Des postes de secours routiers bientôt opérationnels

Des postes de secours routiers de la Protection civile de vant permettre une intervention «plus rapide» de ses éléments, seront mis en place, prochainement, dans les communes de Bourached et Boumedfaâ (Ain Defla), a-t-on appris mardi, auprès de la direction de wilaya de ce corps constitué. Des sapeurs-pompiers ont, à cet effet, bénéficié d'une formation «spécifique et sont prêts à commencer le travail», a-t-on indiqué de même source, précisant que le poste de secours de Boumedfaâ

aura à charge le tronçon de l'auto-route Est-Ouest, allant des limites administratives de la wilaya de Bli-da à celles de la wilaya de Chlef. Les travaux de réalisation de l'unité principale de la Protection civile du chef-lieu de wilaya, pour un montant de 200 millions de DA, seront, par ailleurs, lancés prochainement, a-t-on ajouté de même source, relevant que le taux des travaux de réhabilitation et d'extension de l'ancienne unité principale, située près de la gare ferroviaire, a dépassé les 60 %. Les travaux de réalisation de

l'unité secondaire de la Protection civile de Bordj Emir Khaled seront également lancés, au courant de l'année 2013, a ajouté la même source, relevant que le choix de l'assiette sur laquelle sera construite cette infrastructure a été fait. La même source a affirmé que l'objectif pour 2013 est d'assurer à 100%, la couverture des 14 daïras que compte la wilaya d'Ain Defla, rappelant, à ce propos, que les daïras de Djellida, El Amra, Bathia et Ain Lechikh ne sont pas dotées, actuellement, d'unités de la Protection civile.

TIPAZA

Deux malfaiteurs arrêtés et une arme à feu récupérée

Deux dangereux malfaiteurs ont été arrêtés récemment par des éléments de la police judiciaire de Fouka qui ont aussi récupéré une arme à feu et des objets volés, a-t-on appris mardi auprès de la Sûreté de wilaya de Tipaza.

«Les deux individus (des récidivistes) ont été arrêtés la semaine dernière, en possession d'une arme à feu, chargée de 3 balles», selon la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Tipaza, qui a signalé que «l'arme fait partie du butin d'un cambriolage perpétré dans un domicile de la ville de Fouka». L'un des mis en cause, arrêté à Fouka, a pu être identifié grâce à ses «empreintes digitales», tandis que son complice a été interpellé à Alger, en possession du pistolet. Ces arrestations font suite à une plainte déposée par un émigré, dont le do-

micile a fait l'objet, la nuit du Nouvel An, d'un cambriolage au cours duquel des inconnus ont emporté, selon ses dires, une somme de 300.000 DA et des appareils électroménagers, «sans faire part du vol d'une arme à feu», a-t-on précisé. L'enquête est en cours pour déterminer «l'origine de l'arme à feu», a souligné la même source, qui a signalé la présentation des deux prévenus devant le tribunal territorialement compétent. Par ailleurs, la même source, a fait part de l'arrestation, lundi soir à Koléa, d'un autre malfaiteur notoire, connu des services de la police sous le sobriquet de «Charlot», suite à différents avis de recherche, l'impliquant dans des affaires de vols qualifiés et d'agression à l'arme blanche. Le dernier forfait en date de ce criminel, qui a semé la terreur parmi la population de

Koléa, a été l'agression d'une femme à l'aide d'une arme blanche pour lui voler ses bijoux et son portable. L'agression a causé, à cette dernière «une incapacité de travail de 20 jours», a-t-on précisé à la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Le présumé Charlot (un récidiviste notoire) serait également, derrière de nombreuses agressions à l'arme blanche (une épée) contre des propriétaires de locaux commerciaux, dont deux situés à la cité olympique de Koléa, a ajouté la même source. Il a été arrêté en état d'ébriété, sur la route de Koléa-Bou Ismail, est-il précisé dans un communiqué de la police, qui a signalé également qu'une enquête est toujours en cours en vue de l'identification de toutes ses victimes, afin de déferer son dossier devant le tribunal territorialement compétent.

TIZI-OUZOU

Des embarcations de pêche bientôt soumises au contrôle

Quarante-deux embarcations et bateaux de pêche, dépassant les 12 m de long et activant sur le littoral d'Azefoune et Tizirt, seront «bientôt» soumises au contrôle à distance de leurs activités de pêche, a-t-on appris mardi du directeur de wilaya de la Pêche et des Ressources halieutiques. «Outre la surveillance aérienne du littoral, un système de contrôle à distance sera installé au siège de la direction de

wilaya», a indiqué M. Belaid Abdelhafidh. Selon les explications de ce responsable, ce système de contrôle à distance «permettra de détecter, avec exactitude et à n'importe quel moment la position, en mer, d'un bateau et les quantités de poissons qu'il a pêchées».

«Avec ce mode de télésurveillance des zones de pêche maritime, nous connaissons, avec précision, les prises qui y sont effectuées, fait

qui nous permettra de mieux réguler le marché des produits de la mer et partant, d'enrayer la spéculation», a-t-il assuré.

Par ailleurs, ce responsable a fait savoir que le bateau algérien de recherche scientifique 'Krim Belkacem' «mouillera prochainement» dans les eaux du littoral de la wilaya, s'étendant sur une longueur de 85 km, afin d'en évaluer la biomasse.

BOUMERDÈS

541 étals de commerce informel éradiqués

Quelque 541 étals de commerce informel ont été démantelés, durant les 3 derniers mois de l'année 2012, dans la wilaya de Boumerdès, dans le cadre de la campagne nationale de lutte contre ce phénomène, a-t-on appris, mardi, auprès de la Sûreté de wilaya. «Les opérations concrétisées, grâce

aux efforts conjoints des autorités locales et de la Sûreté de wilaya, ont également abouti à l'interpellation de 91 personnes, dont les dossiers ont été déferés devant la justice», a indiqué le chef du service de la sécurité publique, à la Sûreté de wilaya, le commissaire El Baz Fatah, lors d'une conférence de presse.

Douze nouveaux espaces commerciaux ont été ouverts dans les communes de Boudouaou, Ouled Hadadj, Khemis El Khechna, Thenia, Beni Amrane, Bordj Menaïel, Zemmouri, Naciria, Baghlija et Dellys, pour abriter une partie des commerçants informels délogés de leurs sites de fortune, a-t-il souligné.

MILA

1,6 milliard DA pour le réseau d'eau potable

Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, a révélé, mardi à Mila, que son département a mobilisé pour cette wilaya, un montant de 1,6 milliard de dinars pour la réhabilitation et l'extension du réseau de distribution d'eau potable. Cent millions de dinars seront également consacrés au renforcement de l'accès à l'eau potable en zones montagneuses et à l'amélioration du service public de l'eau et de l'assainissement, a ajouté le ministre au cours d'une visite d'inspection dans cette wilaya. Qualifiant Mila de «capitale de l'eau» au regard de la capacité de son barrage géant de Beni Haroun (près d'un milliard de m³), M. Necib a inspecté le périmètre d'irrigation de Telegma, prévu sur 4.447 ha, où il a signifié son accord pour son extension à 2.000 ha supplémentaires, vu que cette zone connaît actuellement un essor particulier en matière de cultures maraîchères.

Très attendu par les agriculteurs de la localité, le projet de ce périmètre enregistre actuellement un taux d'avancement des travaux estimé à 70 %. Il devra être réceptionné «au cours du premier semestre de cette année», en même temps que la réception de la première tranche de 18 km de l'opération de transfert d'eau du barrage de Oued El Athmania vers la station de pompage d'Ain Kercha (Oum El Bouaghi). Ce périmètre est appelé, à terme, selon le ministre, à permettre l'intensification des activités agricoles dans la localité de Telegma, connue pour sa production de pommes de terre. L'introduction récente de la culture d'ail, dans cette région, a également eu des résultats «concluants», selon le responsable de la subdivision locale de l'Agriculture. A Chelghoum Laid, M. Necib a visité le siège de l'Algérienne des Eaux (ADE) qui assure l'alimentation de 54.000 abonnés répartis sur quatre communes. Il a insisté, in situ, sur «l'impérieuse nécessité de promouvoir le service public de l'eau» et appelé à une «bonne communication avec le client», d'autant, a-t-il ajouté, que des opérations importantes

sont retenues pour l'ADE, en matière d'investissement, de renforcement de la formation et de transfert de technologie. Le ministre a, par ailleurs, annoncé qu'un Centre national de formation aux métiers de l'eau ouvrira «prochainement» à Alger, dans la perspective d'améliorer les niveaux de gestion et de promouvoir le service public, en le mettant au diapason des normes internationales. M. Necib, après avoir inspecté la station de traitement d'Oued Athmania, qui produit quotidiennement 260.000 m³ dirigés vers la wilaya de Constantine et le sud de la wilaya de Mila, s'est rendu au barrage réservoir (33 millions de m³) situé non loin de cette station. Des explications sur le futur projet de 3 pompes flottantes destinées à renforcer l'équipement actuel et à sécuriser l'alimentation en eau potable de la ville de Mila, lui ont été fournies. A Oued Ndja, le ministre a inspecté la station d'épuration des eaux usées profitant aux deux communes d'Oued Ndja et Zeghaïa. Cet équipement fait partie de 6 équipements similaires en voie d'installation, dans la wilaya, pour protéger le barrage de Beni Haroun contre la pollution. Sur place, M. Necib a souligné l'importance de ce dispositif de protection de l'ouvrage de Beni Haroun appelé, à terme, à approvisionner en eau 6 millions d'Algériens et à irriguer 40.000 ha de terres agricoles, à l'échelle régionale. Le ministre, rappelant au cours de sa visite dans la wilaya que le taux de remplissage des barrages en Algérie est actuellement à 68 %, a mis l'accent sur «l'amélioration de ce taux dans la partie ouest du pays comparativement aux années précédentes». Inspectant la station géante de pompage de Douar El Bidi, près de Mila, M. Necib a lancé un appel pour «l'économie de l'eau», insistant au passage sur l'importance des investissements consentis par l'Etat pour le développement du secteur des Ressources en eau. A une question sur le fonctionnement des deux pompes de cette station, le ministre a affirmé qu'elles fonctionnaient «normalement».

SOUK AHRAS

Plus d'un demi-kilogramme de bijoux volés récupéré

Les éléments de la 1^{re} Sûreté urbaine de Souk-Ahras ont réussi, mardi, à récupérer 526,9 g de bijoux en or volés dans une bijouterie et à arrêter 2 individus impliqués dans ce forfait, a-t-on appris auprès de la Sûreté de wilaya. Selon la même source, les policiers ont appréhendé l'auteur principal du vol, âgé de 23 ans, en se fondant sur le portrait-robot réalisé par les enquêteurs, guidés par la description donnée par le propriétaire de la bijouterie, située au centre de Souk Ahras. L'enquête a également permis d'arrêter son complice, trahi par la découverte en sa possession, d'une chaîne en or volée dans le magasin, a-t-on ajouté à la cellule de communication de la Sûreté de wilaya, précisant que les 2 mis en cause, présentés devant le pro-

cureur de la République près le tribunal de Souk Ahras ont été placés sous mandat de dépôt, sous les chefs d'inculpation de «constitution d'association de malfaiteurs» et de «vol par effraction». Le responsable de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya a également fait état, dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, de la saisie, au cours de deux opérations distinctes, menées à Souk Ahras et à Sedrata, de 2.000 bouteilles de boissons alcoolisées, et l'arrestation de 7 individus, âgés entre 30 et 40 ans. Présentés devant la justice pour «vente et transport de boissons alcoolisées sans autorisation», «exercice illégal d'une activité commerciale» et «défaut de facture», deux des mis en cause ont été placés en détention préventive.

Des paramédicaux se plaignent, l'administration rassure

A. El Abci

176 étudiants de la promotion 2012, qui ont suivi un enseignement à l'institut de formation paramédicale de Constantine, se retrouvent dans une situation floue aussi bien sur le plan professionnel que juridique, si bien que non seulement les salaires n'ont pas été réglés depuis 4 mois par l'administration du Chu Benbadis, auquel ils sont affiliés et que rien n'a été décidé non plus, pour ce qui a trait à leur affiliation à la sécurité sociale.

C'est, ce dont se sont plaints hier des paramédicaux concernés, à la radio régionale de Constantine, et ont insisté sur la situation inconfortable qu'ils vivent et où domine le flou intégral, selon leur expression. Ainsi, selon les propos d'une étudiante de la promotion 2012, qui a suivi un enseignement et une formation de plus de trois années, «après avoir rejoint mon poste au centre hospitalo-universitaires (CHU) de Constantine, j'ignore toujours mon statut». Et de faire remarquer que c'est également le cas de toute la promotion de cette année, dont les membres ne savent toujours pas s'ils ont été recrutés comme stagiaires ou comme travailleurs à plein temps. La plaignante poursuivra en affirmant «qu'en tout état de cause, nous faisons le même travail qu'un employé titulaire avec les mêmes horaires. Nous faisons des gardes de nuit, nous accompagnons les malades lors

d'évacuation vers d'autres centres, etc. Cependant quatre mois après, nous ne connaissons pas nos droits». Et de poursuivre « nous n'avons signé jusqu'à présent aucun document. Nous voulons être fixés sur ce qui nous attend et surtout être payés le plus rapidement possible ». Et d'invoquer le principe que toute peine mérite salaire.

Le directeur de l'institut de formation paramédicale de Ain El Bey, Mahfoud Ariane, reconnaissant la réalité des problèmes soulevés, répondra aux réclamations des stagiaires en disant que « le sujet en question a fait l'objet d'une prise en charge, dans son aspect réglementaire en coordination avec le ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière et la fonction publique, et les paiements arriveront à brève échéance. Ce n'est qu'une question de temps », rassura-t-il. Et d'expliquer que les intéressés ont été recrutés en tant que contractuels avec effet rétroactif pour tous les mois exercés déjà. «D'ailleurs, ajoutera-t-il, l'assainissement des situations de ces paramédicaux a commencé, à l'instar des structures de santé de la commune de Didouche Mourad, qui ont assaini les situations de tous les cas qui y ont été affectés. Les autres structures et unités de santé de proximités de la wilaya le seront bientôt et au fur et à mesure. Ce n'est qu'une question de temps comme je l'ai déjà dit», conclura-t-il.

Le pôle judiciaire veut des dossiers «bien ficelés»

A. Zerzouri

Sous le thème d'une «rencontre de sensibilisation», présidée par le président et le procureur général près la Cour de Constantine, ainsi que le chef de la sûreté de wilaya et le commandant du groupement régional de la Gendarmerie Nationale, magistrats et officiers de police judiciaire se sont concertés, hier, au niveau du palais de la culture Malek Haddad, autour des voies et moyens judiciaires à mettre en œuvre dans le traitement des grosses affaires pénales jugées par le pôle régional spécialisé. Dans le but évident d'aplanir les difficultés qui parsèment le chemin d'un travail performant et efficace, toute la procédure de l'instruction des dossiers qui doit aller de paire avec le respect des droits de l'homme et la moralisation de la vie publique, a été disséquée par les spécialistes qui évoqueront dans ce contexte le rôle sensible et capital de la police judiciaire, dont les conclusions servent de document de base pour le juge d'instruction. La complémentarité entre l'appareil judiciaire et la police judiciaire, ainsi que le domaine de compétence, étaient au cœur des débats, avec en toile de fond la recherche d'une certaine efficacité qui ne laisserait pas une large opportunité de manoeuvre à la défense et qui ne toucherait pas aux valeurs de la protection des droits des justiciables. «Parfois, des avocats expé-

riés, réussissent à casser un travail de longue haleine en remettant en cause tout juste la procédure judiciaire», a confié un magistrat. Il s'agit donc de bien huiler les rouages entre les deux parties, l'appareil judiciaire et les officiers de la police judiciaire (des deux corps de la sûreté nationale et gendarmerie nationale) en l'occurrence, pour éviter les mauvaises surprises lors du jugement des présumés coupables. Car, la défense des accusés fourinera dans tous les détails du dossier de l'instruction pour tenter un acquittement de ses mandants. Tout en reconnaissant le préjudice moral des troupes lorsqu'une affaire tombe à l'eau, à cause d'une fautive procédure, on conviendra que c'est de bonne guerre pour la défense de chercher les failles de l'instruction du dossier pénal avant d'aller dans le fond de l'affaire. La responsabilité «du dossier bien ficelé», où le souci majeur est de ne pas laisser des brèches qui permettront la disculpation des accusés impliqués dans des affaires criminelles, incombe entièrement aux officiers de la police judiciaire et aux juges d'instruction, avouent les deux parties. Notons que la rencontre adoptera le «huis clos» juste après la cérémonie d'ouverture des travaux. On devrait débattre du bilan des affaires traitées en 2012 par le pôle régional spécialisé, loin des indiscrétions.

L'APW tient sa première session

N'ayant pu se tenir le 31 Décembre dernier à cause de l'absence de la plupart de ses membres, la réunion de l'assemblée populaire de wilaya (APW) de Constantine se tiendra ce matin à partir de 9h, en son siège de l'avenue Souidani Boudjemaa. L'ordre du jour de cette première session de l'année 2013 comprend la désignation des vice-présidents, des différentes commissions ainsi que la distribution des tâches.

Allemagne-Brésil, «rejoué» à l'institut français

Selon le communiqué de presse portant programme de ce mois de janvier, l'institut français de Constantine abritera, aujourd'hui jeudi 10 janvier à 18h, un spectacle de musique classique, qualifié de «spectacle fou», qui sera donné par le concert impromptu, sur le thème des joutes footballistiques qui se sont déroulées entre l'Allemagne et le Brésil durant les années 70 du siècle passé. «Allemagne / Brésil est un hymne au jeu d'équipe, musical et footballistique, une histoire sans parole en 11 tableaux qui s'inspire de situations de jeu : joie collective, exploit individuel, tensions entre joueurs, feintes et passes. Exprimées hors du cadre sportif, transcendées par la musique, elle se révèlent étonnamment universelles, associées à un théâtre d'images des grands matches des années 70», lit-on dans la présentation.

68 milliards de marchandises sans factures

Selon un bilan portant sur le mois de décembre écoulé, établi par les services concernés de la direction du commerce, les agents de contrôle et de la répression des fraudes ont comptabilisé 182 infractions pour défaut de facturation de marchandises, relevant du secteur des produits de large consommation. Les mêmes services ont été également amenés à établir quelque 167 procès-verbaux de poursuites judiciaires contre les fraudeurs.

Le bilan financier des défauts de facturation constatés a été établi à 68 milliards de centimes pour la période indiquée. Dans la foulée, les services de la répression des fraudes ont proposé une trentaine de commerce à la fermeture administrative. Sur les autres chapitres, les centaines d'interventions effectuées au sein du marché ont permis la saisie d'importantes quantités de produits alimentaires avariés, notamment de la viande, du lait et ses dérivés, des boissons gazeuses, etc.).

750 familles relogées aujourd'hui

Selon un communiqué parvenu hier en fin d'après-midi à notre bureau, plus de 750 familles résidant dans les sites précaires d'El-Malaab, le terrain Benmahmoud et An-Nasr situés à la cité El Gammas, seront évacuées, aujourd'hui jeudi 10 Janvier, vers des logements décentes à la nouvelle ville Ali Mendjeli. Ce qui portera à 1500 le nombre total des familles relogées durant cette première semaine de janvier 2013.

A.M.

Cité DNC

Des élèves bloquent la route

A. Z.

Des dizaines d'élèves de la cité DNC (Zouaghi) ont bloqué, tôt dans la matinée d'hier, la route pour protester contre l'absence de transport scolaire. A l'aide de grosses pierres, et à une heure de pointe matinale, les élèves ont totalement paralysé la circulation sur cet important axe routier qui donne accès à l'université Mentouri et relie de grandes agglomérations (la nouvelle ville Ali Mendjeli et la cité Zouaghi) au centre-ville de Constantine. Des centaines d'automobilistes ont été bloqués sur la route. La revendication principale des manifestants est liée à la mise à leur disposition des bus afin de rejoindre les établissements scolaires, très lointains des domiciles de résidence. Selon des échos recueillis sur place auprès des contestataires et des résidents de la cité DNC, le transport scolaire a enregistré une perturbation au début de l'année. «Les bus affectés au transport

scolaire n'assurent plus le service depuis quelques jours», signale-t-on. Quant à la cause de cette perturbation, le directeur des affaires éducatives, culturelles et sportives (DAECS) de la commune de Constantine, M. Saïd Zahara, a évoqué le retard accusé par le renouvellement des conventions avec les propriétaires des bus de quatre lignes, qui ont appuyé sur les freins en attendant de voir plus clair. C'est un problème qui découle de la lenteur de l'installation d'une commission communale compétente qui devait se charger de ce dossier au début de l'année pour le renouvellement des conventions en question. Mais notre interlocuteur rassure les parents et les élèves, soutenant qu'une commission provisoire a été installée et a débouqué la situation en procédant à l'évaluation des consultations lancées à ce sujet du temps de l'ancienne APC. Le transport scolaire devrait reprendre son activité dans l'après-midi même d'hier, affirme M. Saïd Zahara.

Le conflit de l'EHS Daksi entre les mains de la justice

A. Mallem

De toute évidence, un nouveau bras de fer a été engagé, hier, entre les associations de malades et la direction de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) de Daksi, autrement dit la clinique rénale. L'association des insuffisants rénaux et celle des greffes rénales ont organisé, hier, un sit-in de protestation pacifique devant l'établissement de santé en demandant l'aménagement de locaux pour les soins et le départ du directeur. La manifestation, qui a duré de 10 à 14h, a réuni une soixantaine de malades et a débouché sur la signature d'une motion adressée aux secteurs compétents, notamment le wali.

Selon le responsable de l'association des insuffisants rénaux, M. Bout Hocine que nous avons contacté hier, une copie de cette motion allait être remise au wali au cours de la journée. Notre interlocuteur ne manquera pas de nous signaler, à l'occasion, que les malades adhérents aux deux associations sont furieux à cause de la plainte posée contre eux par le directeur à la suite des incidents qui se sont produits durant la première manifestation qu'ils ont organisée le mardi 25 décembre dernier. «Nous avons déposé plainte par-devant le procureur de la République du tribunal de Constantine contre le directeur de l'EHS et hier, nous nous sommes présentés au commissariat de police de la cité du Bosquet pour démentir les déclarations faites par le directeur dans sa plainte selon lesquelles il aurait été insulté, brutalisé et frap-

pé par les malades qui s'étaient introduits dans son bureau ce jour-là pour le chasser de l'établissement», a indiqué M. Bout.

Pour le directeur de l'EHS Daksi, M. Bentouati Amar, «les malades et leurs représentants associatifs se sont rendus au commissariat pour me demander de retirer ma plainte et leur pardonner. Je suis disposé, en tant que personne, à leur pardonner mais est-ce que la partie civile, c'est-à-dire l'intéressé représenté par le procureur, pourrait le faire?», dira-t-il, en évoquant la casse de matériel de l'établissement à laquelle, selon lui, les malades s'étaient livrés dans son bureau quant ils ont forcé la porte et l'ont agressé. A propos de la revendication de locaux pour les soins, M. Bentouati a affirmé que «tout est réglé et le service de néphrologie fonctionne normalement dans des locaux adéquats. La nouvelle chef de service, médecin-chef qui était en poste au CHU de Batna, a été installée. Pour les hémodialysés, a-t-il ajouté, l'aménagement d'une salle vient d'être achevé et une seconde est en voie de l'être. «Il y a une prise en charge convenable dans ces services qui sont encadrés par un personnel médical compétent et équipés de matériel adéquat. Le reste, c'est l'affaire des médecins. Bref, nous avons tous les moyens nécessaires pour une meilleure prise en charge des malades. Alors, que veulent encore ces derniers que je soupçonne d'être manipulés par des personnes ou par des milieux qui ne veulent pas dire leur nom?», a conclu le directeur.

Autoroute Est-ouest

L'ouverture du tube droit du tunnel n°4 reportée

L'ouverture du tube droit du tunnel n°4 du tronçon Constantine-Skikda de l'autoroute Est-ouest, prévue pour fin décembre 2012, a été «reportée, pour des raisons liées à l'équipement de cette infrastructure», a indiqué mardi, le directeur des Travaux publics à l'APS. Les équipements de sécurité nécessaires à la mise en service de cet ouvrage «n'ont pas été acheminés dans les délais contractuels», a souligné M. Djamel Bouhamed, faisant part des «désagréments» engendrés par cet inconvénient, qui n'a «rien à voir avec la réalisation proprement dite du tunnel». Selon le même responsable, les dispositifs anti-incendie, les caméras de surveillance et les équipements d'aération, entre autres, n'ont toujours pas été installés par le consortium japonais, chargé de la réalisation de la partie orientale de l'autoroute Est-ouest, ce qui a empêché, a-t-il ajouté, l'ouverture de cet ouvrage d'art, situé à cheval entre les communes de Zighoud-Youcef (Cons-

tantine) et d'Ain Bouziane (Skikda). L'ouverture «tant attendue» de ce tube droit du tunnel n°4 (le gauche ayant déjà été ouvert) devrait malgré tout avoir lieu «ici à quelques semaines», a encore affirmé M. Bouhamed, soulignant «l'importance de ce tronçon autoroutier dans le désengorgement de la circulation qui connaît d'énormes goulots d'étranglement le long de l'année et particulièrement durant la saison estivale». La réalisation de cet ouvrage d'art, d'une longueur de près de 2,5 km, a nécessité l'utilisation de techniques de pointe pour «circonscrire» les problèmes liés aux profonds glissements de terrain, signalés sur cette partie du chantier, a rappelé le même responsable. Le tube gauche de ce tunnel avait été ouvert à la circulation en avril dernier, a-t-on rappelé à la DTP, précisant que 35 km sur les 65 constituant le tronçon de l'autoroute Est-ouest traversant la wilaya de Constantine, sont déjà ouverts à la circulation.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

28 safar 1434

El Fedjr 06h14	Dohr 12h41	Assar 15h19	Maghreb 17h41	Icha 19h03
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



ANNONCES CLASSÉES

Le Quotidien d'Oran
Jeudi 10 janvier 2013 25

APARTEMENTS

■ A vendre grand appartement F3, 2ème étage, 113 m², en plein centre-ville d'Oran (En face CCF) - Contactez au : 0780.04.01.88

■ ORAN-Centre - Vends ou Loue deux F3 meublés et équipés (parking gardé). Livres de suite - Non sérieux s'abstenir S.V.P. - Tél : 0667.41.75.91

■ A vendre grand Studio + cour + hall - Désistement-Plateau - 0667.10.98.17

■ TLEMCEM. Agence Immobilière MAJESTIC Imma vend : F4 Soummam - F5 1060 - F3 Cersiers - Tél : 0560.21.76.28

■ Ag. Immo. ERRAJAE - 041.28.21.35 - 0772.94.88.77 - Vend : Très joli F2 C.SDB 2e étg. S. Charles - F3 C.SDB 1er étg. Rue d'Igli. Oran - F3 C.SDB 1er étg. Akid Lotfi. Oran - F3 C.SDB 3e étg. Angle Rue Tlemcen. Oran

■ Ag. Tafsof. Dar El Baïda. Mob : 0661.31.94.06 ou 0774.05.68.98. Tél : 041.46.14.86 - A.V. : F3 1er 75 m² G. Terre. F2 modifié F3 2e Hâi Zitoune. F2 4e Hâi Zitoune. F3 5e Sorecor. F5 1er L. B. M'hidi pour Prof. Libérale. F4 4e St Hubert. F5 2e Coopérant R.N. - F3 1er Barki. F3 3° Akid L. - F4 5e Hâi Salam - F2 RDC Sorecor. F3 4e USTO. F5 4e Sorecor

■ ORAN-Est - Loue Duplex grand standing, endroit stratégique, immeuble propre et privé pour Société ou Siège d'Administration - Contactez le 0798.81.19.93

■ A louer appartement F3. 92 m² Plateau Bd Zirouf Youcef, nouvelle construction, toutes commodités (gaz-élect. - eau - chaudière - ascenseur) 2ème étage. Prix 40.000 DA - N° 0553.78.71.73 - Appelez après 12 H

■ Vends F4. 3ème étage à Akid Lotfi. D.F. 75 m². Hall. S + 3 Pces + C. SDB - Tél: 0790.06.83.15

■ Vends appartement : F3. 82 m². Acté à Ain Turk, double façade, 5ème et dernier étage, refait à neuf. Chauffage. Eau H24 - Contacteur : 0553.12.45.04

■ A vendre Appartement F3 - 2ème étage - situé à IUSTO - ORAN - Tél : 0551.08.06.01

■ Vds Appart F5 170 m² avec garage 34 m² pour 2 Voit. dans une résidence neuve, surveillée 24/24 - 7/7 à Oran. 7e étage avec ascenseur. Vue magnifique sur mer. Voisinage très respectueux. Résidence fermée avec parking privé et poste de garde. Voir photos sur site www.oudkniss.com - Visite sur RDV. Intermédiaire s'abstenir. Prix : 49 millions DA nég. - Tél : 0771.65.45.06 - email : Nanterrel70560@hotmail.fr

■ Particulier met en vente un appartement F2 46 m² LSP en face Hasnaoui, 1er étage, à 50 m du 4ème Périphérique. Eau - Gaz - Ligne téléphonique. Bon voisinage. Gardiennage - Contactez le 0661.66.42.81

■ Location : F4 luxe meublée Akid Lotfi 1er étage et F3 meublée 3ème étage + F3 meublée Front de Mer vue sur mer - 041.42.14.62 - 0779.15.77.24 - 0555.65.37.03

■ Vds Appart F3. 86 m² équipé, super luxe, au 1er étage à Hâi El Yasmine, façade sur autoroute Senia-Canastel - Oran - Tél. 0552.09.41.03

■ Vends : F3 de 113 m² au 5ème étage à Résidence Sahraoui - F3 de 117 m² au 6ème étage à Résidence Eden immeuble privé. Ascenseur. Parking sous-sol - AG LA LOFA - 0550.46.13.22 - 0550.46.13.63 - www.oran-lalofa-immo.com

■ Vends F3 acté refait à neuf, avec toutes commodités et ce dans un endroit calme, bon voisinage à Cité Benboualid ARZEW. Prix raisonnable, n'accepte pas Promesse de vente. Curieux ou intermédiaire s'abstenir - Contacteur Mr Houari au 0771.10.33.65 - 0550.32.88.72

■ A vendre Appart F3 Promotionnel à Bel-Air - ORAN - Contacteur 0550.46.18.22

■ A ORAN : Vds F5 sup. 200 m² 2 F. côté Gde mairie (C.Ville). Convient Bureau ou Habit. L. de suite au 1er étg. - F3 USTO 4e étg. bien aménagé + location F3 RDC côté consulat d'Espagne uniquement Bureau. P. après visite - Tél : 0774.54.93.15

■ A vendre appartement F4, refait à neuf, situé à cinq minutes de la Place des Victoires, immeuble propre, 4ème étage. Intermédiaire s'abstenir - 0550.87.09.04 - 041.39.16.54

■ TLEMCEM (Centre-ville) : Vds F3. Sup. 81 m². RDC. Prix demandé 1600. Cabinet - Bureau... etc. - Tél : 0555.21.55.47

■ Loue F3 Gambetta - studio centre-ville + F3 Dar Beïda + F5 Seddikia + F3 Yasmine + F4 Akid Lotfi - Tél : 0772.20.56.91

■ Jeune couple cherche Location appartement F3 à prix abordable aux environs d'ES-SENIA - MARAVAL - YAGHMOURACEN - PROTIN - CHOUPOT - Tél : 0555.26.03.64

■ S.B.A. : Vds F1 T.B. aménagé, climatisé, RDC. Immeuble Le Prado S.B. Abdès - Tél : 0776.43.19.53 / 0665.70.62.96

■ Vends F3. 1er étage. Acté. ZAHANA (Wilaya Mascara) - Tél : 0771.57.97.93

■ Vds Appart à GDYEL. F3. Acté. 1er étage. Prix Off. 550. Prix de vente 570 - N° Tél : 0798.47.53.43

■ Vends un bel appartement F3, très bien ensoleillé et aéré. 94 m². Situé à USTO HLM. Tél. ADSL. Citerne de 3000 L. Prix après visite - Tél : 0558.04.63.56 - Curieux s'abstenir

■ A vendre bel Appart de 5 P.C. SB situé au Plateau sur grand Bd. 2ème étage près de l'hôpital. Convient RDC Médecin ou Habitation - N° Tél : 0799.32.97.59 ou 041.40.76.38

■ A vendre appartement F5 grand standing, refait à neuf, de 149 m². Acté. 3ème étage dans un immeuble de 4 étages, deux par palier, en plein centre-ville d'Oran (Rue Med Khemist) avec grande cuisine équipée (Accep. Promesse de vente) - Tél : 0559.92.28.76 / 0772.40.91.63

■ Vends ou échange F3 sur grand Bd centre-ville Oran. 1er étage. Idéal pour Prof. Libérale, avocat, médecin, laboratoire contre Appart à Maraval - Essedkia ou petite villa ou Maison de Maître plus complément - 0550.51.68.45

■ Vends ou Echange un bel appartement F3, cuisine, salle de bain. 77 m². Vue sur Front de Mer au 21, Rue Lamartine + Michelet - Oran, un grand balcon, ou Echange contre Maison de Maître Belgaïd - Millenium ou appartement Akid Lotfi F4 - Tél : 041.33.32.93 - Port : 0551.06.60.21

■ A vendre appartement F3, 2ème étage, très belle vue, deux façades. LSP GDYEL - ORAN - Tél : 0662.39.39.21 ou 0551.85.15.08

■ Vends ou Echange Appart F4 aménagé F5, avec cave, 2ème étage. Refait à neuf. Acté. Cité Yaghmouracen, contre petite Maison - Tél : 0660.39.53.17

■ A vendre Appart 305 m² centre-ville grand standing, vue imprenable sur tt. Oran. 6 P. salon, 2 cuisines + 2 SDB, téléph., internet, seul sur la place. Ascenseur + grande terrasse - Tél : 0552.95.50.16

■ Part. vend Appart F5. Acté. 137 m². 3ème étage en plein centre-ville (Larbi Ben M'hidi). Possibilité de faire 2 entrées. Idéal pour Habitation ou Profession libérale. Libre de suite - Tél : 0770.76.23.48

■ Particulier loue appartement F3 - Adresse : N° 8 Place Commerciale cité Petit Lac - Tél : 0550.54.09.49

■ Vds F4 Rond-point de wilaya. Refait à neuf. 2 façades. Vue panoramique. Toute commodité + Très propre au 14ème avec 2 Ascenseurs en marche - Me contacter au 0771.72.30.20

■ TLEMCEM : Vds Appart F4. 105 m². 2ème étage IMAMA. Refait à neuf. Très bon voisinage - Tél : 0550.56.81.43

■ Loue F3 Bd Choupot 2ème étage pour une durée 6 mois - Tél : 0770.88.76.06 - 041.32.47.80

■ Loue studio Ain El Turck côté Complexe Eden, RDC d'une villa 38 m² plus cour 30 m² possibilité garage - Tél. 0661.20.51.37

■ Vends F4. Acté. Rez-de-chaussée à St Hubert. ORAN + 3 climatiseurs + ligne téléph. + balcon - Prix après la visite - Tél. 0790.24.73.92

■ Vends F3 Bd des Chasseurs 4ème étage. Refait à neuf. Cuisine équipée. Toutes commodités - même par Promesse de vente - Veuillez contacter Agence + MERIEM - : 0697.56.36.19

■ A vendre un bel F2 aménagé en F3 de 68 m² à Choupot. ORAN. 1er étage - 0773.94.27.10

■ A vendre appartement F2. 45 m². 2 pièces + salle de bain + cuisine. 11ème étage HLM (ORAN) - Tél : 0550.23.43.27 - 0771.21.11.61

■ Vds F1. F2 Miramar 500 U et 650 U actés. Loue F3 100 m² Maraval 2,5 U. Niv. Villa équipé Gambetta 3,5 U. Vds studio Cité Petit 300 U acté. Vds F3 Rue Tlemcen 480 U. F3 Hippodrome avec cour 680 U. Villa Bouyakor 240 m² 450 U. Vds 450 m² Millenium. 650 m² sur Bd Yaghmouracen. 500 m² Bd Abattoir - JAMEL : 041.35.34.27 - 0776.37.88.74

■ A vendre 2 appartements F4 : 151,2 m² + hammam + deux balcons (pour chacun). Etage individuel. Rue Khait Salah. Hâi El-Ghoulam. Medioni. ORAN - Tél : 0561.60.11.68 - 0770.18.59.12

■ A vendre Appart F2. WC + cuisine + salle de bain Plateau. Désistement - Tél : 0771.23.19.95

■ Vds F4. 3ème étage à Akid Lotfi. D.F. 75 m². Hall. S + 3 Pces + C. SDB - Tél: 0790.06.83.15

■ Vends appartement : F3. 82 m². Acté à Ain Turk, double façade, 5ème et dernier étage, refait à neuf. Chauffage. Eau H24 - Contacteur : 0553.12.45.04

■ A vendre Appartement F3 - 2ème étage - situé à IUSTO - ORAN - Tél : 0551.08.06.01

■ Vds Appart F5 170 m² avec garage 34 m² pour 2 Voit. dans une résidence neuve, surveillée 24/24 - 7/7 à Oran. 7e étage avec ascenseur. Vue magnifique sur mer. Voisinage très respectueux. Résidence fermée avec parking privé et poste de garde. Voir photos sur site www.oudkniss.com - Visite sur RDV. Intermédiaire s'abstenir. Prix : 49 millions DA nég. - Tél : 0771.65.45.06 - email : Nanterrel70560@hotmail.fr

■ Particulier met en vente un appartement F2 46 m² LSP en face Hasnaoui, 1er étage, à 50 m du 4ème Périphérique. Eau - Gaz - Ligne téléphonique. Bon voisinage. Gardiennage - Contactez le 0661.66.42.81

■ Location : F4 luxe meublée Akid Lotfi 1er étage et F3 meublée 3ème étage + F3 meublée Front de Mer vue sur mer - 041.42.14.62 - 0779.15.77.24 - 0555.65.37.03

■ Vds Appart F3. 86 m² équipé, super luxe, au 1er étage à Hâi El Yasmine, façade sur autoroute Senia-Canastel - Oran - Tél. 0552.09.41.03

■ Vends : F3 de 113 m² au 5ème étage à Résidence Sahraoui - F3 de 117 m² au 6ème étage à Résidence Eden immeuble privé. Ascenseur. Parking sous-sol - AG LA LOFA - 0550.46.13.22 - 0550.46.13.63 - www.oran-lalofa-immo.com

■ Vends F3 acté refait à neuf, avec toutes commodités et ce dans un endroit calme, bon voisinage à Cité Benboualid ARZEW. Prix raisonnable, n'accepte pas Promesse de vente. Curieux ou intermédiaire s'abstenir - Contacteur Mr Houari au 0771.10.33.65 - 0550.32.88.72

■ A vendre Appart F3 Promotionnel à Bel-Air - ORAN - Contacteur 0550.46.18.22

■ A ORAN : Vds F5 sup. 200 m² 2 F. côté Gde mairie (C.Ville). Convient Bureau ou Habit. L. de suite au 1er étg. - F3 USTO 4e étg. bien aménagé + location F3 RDC côté consulat d'Espagne uniquement Bureau. P. après visite - Tél : 0774.54.93.15

■ A vendre appartement F4, refait à neuf, situé à cinq minutes de la Place des Victoires, immeuble propre, 4ème étage. Intermédiaire s'abstenir - 0550.87.09.04 - 041.39.16.54

■ TLEMCEM (Centre-ville) : Vds F3. Sup. 81 m². RDC. Prix demandé 1600. Cabinet - Bureau... etc. - Tél : 0555.21.55.47

■ Loue F3 Gambetta - studio centre-ville + F3 Dar Beïda + F5 Seddikia + F3 Yasmine + F4 Akid Lotfi - Tél : 0772.20.56.91

■ Jeune couple cherche Location appartement F3 à prix abordable aux environs d'ES-SENIA - MARAVAL - YAGHMOURACEN - PROTIN - CHOUPOT - Tél : 0555.26.03.64

■ S.B.A. : Vds F1 T.B. aménagé, climatisé, RDC. Immeuble Le Prado S.B. Abdès - Tél : 0776.43.19.53 / 0665.70.62.96

■ Vends F3. 1er étage. Acté. ZAHANA (Wilaya Mascara) - Tél : 0771.57.97.93

■ Vds Appart à GDYEL. F3. Acté. 1er étage. Prix Off. 550. Prix de vente 570 - N° Tél : 0798.47.53.43

■ Vends un bel appartement F3, très bien ensoleillé et aéré. 94 m². Situé à USTO HLM. Tél. ADSL. Citerne de 3000 L. Prix après visite - Tél : 0558.04.63.56 - Curieux s'abstenir

■ A vendre bel Appart de 5 P.C. SB situé au Plateau sur grand Bd. 2ème étage près de l'hôpital. Convient RDC Médecin ou Habitation - N° Tél : 0799.32.97.59 ou 041.40.76.38

■ A vendre appartement F5 grand standing, refait à neuf, de 149 m². Acté. 3ème étage dans un immeuble de 4 étages, deux par palier, en plein centre-ville d'Oran (Rue Med Khemist) avec grande cuisine équipée (Accep. Promesse de vente) - Tél : 0559.92.28.76 / 0772.40.91.63

■ Vends ou échange F3 sur grand Bd centre-ville Oran. 1er étage. Idéal pour Prof. Libérale, avocat, médecin, laboratoire contre Appart à Maraval - Essedkia ou petite villa ou Maison de Maître plus complément - 0550.51.68.45

■ Vends ou Echange un bel appartement F3, cuisine, salle de bain. 77 m². Vue sur Front de Mer au 21, Rue Lamartine + Michelet - Oran, un grand balcon, ou Echange contre Maison de Maître Belgaïd - Millenium ou appartement Akid Lotfi F4 - Tél : 041.33.32.93 - Port : 0551.06.60.21

■ A vendre appartement F3, 2ème étage, très belle vue, deux façades. LSP GDYEL - ORAN - Tél : 0662.39.39.21 ou 0551.85.15.08

■ Vends ou Echange Appart F4 aménagé F5, avec cave, 2ème étage. Refait à neuf. Acté. Cité Yaghmouracen, contre petite Maison - Tél : 0660.39.53.17

■ A vendre Appart 305 m² centre-ville grand standing, vue imprenable sur tt. Oran. 6 P. salon, 2 cuisines + 2 SDB, téléph., internet, seul sur la place. Ascenseur + grande terrasse - Tél : 0552.95.50.16

■ Part. vend Appart F5. Acté. 137 m². 3ème étage en plein centre-ville (Larbi Ben M'hidi). Possibilité de faire 2 entrées. Idéal pour Habitation ou Profession libérale. Libre de suite - Tél : 0770.76.23.48

■ Particulier loue appartement F3 - Adresse : N° 8 Place Commerciale cité Petit Lac - Tél : 0550.54.09.49

■ A vendre Appart F3. 5ème étage, acté 87 m², 2 façades, en face Autoroute, Cité 84 Logts LSP Hâi Essabah, cité dotée de parking avec sécurité. Bien situé, bon voisinage, propre et calme. Prix après visite SVP - Tél : 0791.88.99.04

■ A vendre ou A louer Appart F3 à IUSTO à côté les gendarmes - Tél : 0552.08.25.08 - 0773.43.62.29 - 041.53.73.03

■ A vendre appartement Haut standing F4 + hall, 3e étage, construction récente, Rue Dumanoir parallèle Rue Mirouchaux - Tél : 0770.966.479

■ Loue un appartement F5 vue sur le boulevard. Adresse : 21 Rue Med Khemisti au 1er étage / centre-ville d'Oran - Tél : 0779.45.32.05

■ Vente ou location un appartement F5, 150 m², au 2ème étage dans un immeuble privé en plein centre-ville d'Oran, avec un grand débarras et 02 balcons, qui conviendrait à un professionnel libéral. Toutes commodités - Tél : 0797.67.89.40

■ Loue Appart F2 et F3 meublés et équipés de tout, garage, sécurisés, dans résidence familiale Gd standing, vue sur mer, à Cap Falcon (Ain-El-Turck. ORAN). Possibilité location courte durée - Tél. 041.26.52.15 - 0773.84.67.39

■ Loue appartement 5 pièces, cuisine, salle de bain. Gambetta ORAN - Tél : 0559.29.00.53

■ Loue F1 et F2 avec sanitaires au 1er étage à usage de Bureau à Point du Jour - ORAN - Tél. 0770.35.36.29 - 0560.22.07.92

■ Loue appartement F6 à Mobil'Art avec une vue imprenable sur la mer, entièrement équipé et doté de toutes les commodités. Pas de curieux ni courtier ni intermédiaire S.V.P. - Tél. aux heures de bureaux : 0663.97.56.97

■ Loue appartement 5 pièces, cuisine, salle de bain. Gambetta ORAN - Tél : 0559.29.00.53

■ Loue F1 et F2 avec sanitaires au 1er étage à usage de Bureau à Point du Jour - ORAN - Tél. 0770.35.36.29 - 0560.22.07.92

■ Loue appartement F6 à Mobil'Art avec une vue imprenable sur la mer, entièrement équipé et doté de toutes les commodités. Pas de curieux ni courtier ni intermédiaire S.V.P. - Tél. aux heures de bureaux : 0663.97.56.97

■ Loue appartement 5 pièces, cuisine, salle de bain. Gambetta ORAN - Tél : 0559.29.00.53

■ Loue F1 et F2 avec sanitaires au 1er étage à usage de Bureau à Point du Jour - ORAN - Tél. 0770.35.36.29 - 0560.22.07.92

■ Loue appartement F6 à Mobil'Art avec une vue imprenable sur la mer, entièrement équipé et doté de toutes les commodités. Pas de curieux ni courtier ni intermédiaire S.V.P. - Tél. aux heures de bureaux : 0663.97.56.97

■ Loue appartement 5 pièces, cuisine, salle de bain. Gambetta ORAN - Tél : 0559.29.00.53

■ Loue F1 et F2 avec sanitaires au 1er étage à usage de Bureau à Point du Jour - ORAN - Tél. 0770.35.36.29 - 0560.22.07.92

■ Loue appartement F6 à Mobil'Art avec une vue imprenable sur la mer, entièrement équipé et doté de toutes les commodités. Pas de curieux ni courtier ni intermédiaire S.V.P. - Tél. aux heures de bureaux : 0663.97.56.97

■ Loue appartement 5 pièces, cuisine, salle de bain. Gambetta ORAN - Tél : 0559.29.00.53

■ Loue F1 et F2 avec sanitaires au 1er étage à usage de Bureau à Point du Jour - ORAN - Tél. 0770.35.36.29 - 0560.22.07.92

■ Loue appartement F6 à Mobil'Art avec une vue imprenable sur la mer, entièrement équipé et doté de toutes les commodités. Pas de curieux ni courtier ni intermédiaire S.V.P. - Tél. aux heures de bureaux : 0663.97.56.97

■ Loue appartement 5 pièces, cuisine, salle de bain. Gambetta ORAN - Tél : 0559.29.00.53

■ Loue F1 et F2 avec sanitaires au 1er étage à usage de Bureau à Point du Jour - ORAN - Tél. 0770.35.36.29 - 0560.22.07.92

■ Loue appartement F6 à Mobil'Art avec une vue imprenable sur la mer, entièrement équipé et doté de toutes les commodités. Pas de curieux ni courtier ni intermédiaire S.V.P. - Tél. aux heures de bureaux : 0663.97.56.97

■ Loue appartement 5 pièces, cuisine, salle de bain. Gambetta ORAN - Tél : 0559.29.00.53

■ Loue F1 et F2 avec sanitaires au 1er étage à usage de Bureau à Point du Jour - ORAN - Tél. 0770.35.36.29 - 0560.22.07.92

■ Loue appartement F6 à Mobil'Art avec une vue imprenable sur la mer, entièrement équipé et doté de toutes les commodités. Pas de curieux ni courtier ni intermédiaire S.V.P. - Tél. aux heures de bureaux : 0663.97.56.97

■ Loue appartement 5 pièces, cuisine, salle de bain. Gambetta ORAN - Tél : 0559.29.00.53

■ Loue F1 et F2 avec sanitaires au 1er étage à usage de Bureau à Point du Jour - ORAN - Tél. 0770.35.36.29 - 0560.22.07.92

■ Loue appartement F6 à Mobil'Art avec une vue imprenable sur la mer, entièrement équipé et doté de toutes les commodités. Pas de curieux ni courtier ni intermédiaire S.V.P. - Tél. aux heures de bureaux : 0663.97.56.97

■ Loue appartement 5 pièces, cuisine, salle de bain. Gambetta ORAN - Tél : 0559.29.00.53

■ Loue F1 et F2 avec sanitaires au 1er étage à usage de Bureau à Point du Jour - ORAN - Tél. 0770.35.36.29 - 0560.22.07.92

■ Loue appartement F6 à Mobil'Art avec une vue imprenable sur la mer, entièrement équipé et doté de toutes les commodités. Pas de curieux ni courtier ni intermédiaire S.V.P. - Tél. aux heures de bureaux : 0663.97.56.97

■ Loue appartement 5 pièces, cuisine, salle de bain. Gambetta ORAN - Tél : 0559.29.00.53

■ Loue F1 et F2 avec sanitaires au 1er étage à usage de Bureau à Point du Jour - ORAN - Tél. 0770.35.36.29 - 0560.22.07.92

■ Loue appartement F6 à Mobil'Art avec une vue imprenable sur la mer, entièrement équipé et doté de toutes les commodités. Pas de curieux ni courtier ni intermédiaire S.V.P. - Tél. aux heures de bureaux : 0663.97.56.97

■ Loue appartement 5 pièces, cuisine, salle de bain. Gambetta ORAN - Tél : 0559.29.00.53

■ Loue F1 et F2 avec sanitaires au 1er étage à usage de Bureau à Point du Jour - ORAN - Tél. 0770.35.36.29 - 0560.22.07.92

■ Loue appartement F6 à Mobil'Art avec une vue imprenable sur la mer, entièrement équipé et doté de toutes les commodités. Pas de curieux ni courtier ni intermédiaire S.V.P. - Tél. aux heures de bureaux : 0663.97.56.97

■ Loue appartement 5 pièces, cuisine, salle de bain. Gambetta ORAN - Tél : 0559.29.00.53

■ Loue F1 et F2 avec sanitaires au 1er étage à usage de Bureau à Point du Jour - ORAN - Tél. 0770.35.36.29 - 0560.22.07.92

■ Loue appartement F6 à Mobil'Art avec une vue imprenable sur la mer, entièrement équipé et doté de toutes les commodités. Pas de curieux ni courtier ni intermédiaire S.V.P. - Tél. aux heures de bureaux : 0663.97.56.97

■ Loue appartement 5 pièces, cuisine, salle de bain. Gambetta ORAN - Tél : 0559.29.00.53

■ Loue F1 et F2 avec sanitaires au 1er étage à usage de Bureau à Point du Jour - ORAN - Tél. 0770.35.36.29 - 0560.22.07.92

■ Loue appartement F6 à Mobil'Art avec une vue imprenable sur la mer, entièrement équipé et doté de toutes les commodités. Pas de curieux ni courtier ni intermédiaire S.V.P. - Tél. aux heures de bureaux : 0663.97.56.97

■ Loue appartement 5 pièces, cuisine, salle de bain. Gambetta ORAN - Tél : 0559.29.00.53

■ Loue F1 et F2 avec sanitaires au 1er étage à usage de Bureau à Point du Jour - ORAN - Tél. 0770.35.36.29 - 0560.22.07.92

■ Loue appartement F6 à Mobil'Art avec une vue imprenable sur la mer, entièrement équipé et doté de toutes les commodités. Pas de curieux ni courtier ni intermédiaire S.V.P. - Tél. aux heures de bureaux : 0663.97.56.97

■ Vente villa CANASTEL (Vieux Bâits) 750 m² - N° Tél : 0775.53.21.58

■ A vendre villa duplex 310 m². Actée. 04 Ch. + 2 salons + 2 S. de bain + jardin et garage avec une vue imprenable sur mer. Visite sur RDV à Ain El Turck (Trouville les Pins) - Tél : 0560.60.27.57

■ A vendre villa à CANASTEL 210 m². Actée.

LOCAUX

■ A louer une Boucherie avec équipements neufs. Bien située à KARA 2 - ES-SENIA. Toutes commodités - Contactez-nous au N° 0772.93.86.23

■ Loue un Cybercafé lycée Lotfi - Oran avec équipement informatique et (RC + Agrément) - Contact : 0556.81.80.47

■ Loue local 70 m² (380 V) ES-SENIA (Derrière clinique Kara). Etude toute proposition (ANSEJ, CNAC...) - Tél : 0666.75.04.55

■ TLEMCCEN : Loue magasin 42 m² situé au Gd Bd IMAMA - Tél : 0558.46.36.79

■ TLEMCCEN : Vds F2 au RDC luxe avec 03 locaux à IMAMA - Tél : 0560.01.71.24

■ Vends local R+1 à Oran-centre à côté de la wila. Superficie 200 m² au sol, bien aménagé, refait à neuf, avec vitrine clarité, rideaux électriques et Clim centralisée, avec possibilité de stationnement - 0771.27.38.41

■ A vendre grand local bien situé. Superficie 500 m². Rue Pierre Loti à Maraval, à proximité de la Rue Souf Zoubida - Contacter : 0770.97.38.95 ou 0776.64.95.80

■ Particulier loue un grand local avec sanitaires + eau disponible 24 h x 24 h. Utile pour commerce, profession ou sport. Situé à Choupot. ORAN - Tél : 0699.16.81.35

■ Avis de Vente : Vends local commercial. Lieu : MOSTAGANEM côté commercial près du stade côté des grossistes. Superficie : 93 m² contenant 02 pièces et arrière-boutique - Tél : 0554.14.72.77 - Curieux s'abstenir

■ AIN EMOUCHENT - Vends local commercial 60 m². Acté. Centre-ville sur grand boulevard fréquenté. Convient Dépositaire tous produits - Agence - Cabinet - Laboratoire - Grand Salon coiffure esthétique dames - Tél : 0795.80.03.77

■ Loue 2 locaux 35 m² + 30 m² à côté Sakani. Maraval. ORAN - Tél : 0556.17.55.69

■ A vendre Douche opérationnelle 19 cabines. 200 m². Actée + F.C. Au 1er étage construction de 70 m² manque dalle. Bien située avec gaz de ville - Hassiane Toulal. ORAN - Tél : 0791.72.84.89

■ A louer 2 locaux 30 m² + 30 m² à Coopérative El Hachimia à côté du café El Hachimia - Belgaïd. Bir El Djir. ORAN - Tél : 0771.16.48.66

■ Loue dépôt 410 m² bien situé à Canastel + dépôt 150 m² avec habitation F5 au 1er étage à Belgaïd rue sur mer, route goudronnée - Ag. Immo. CANASTEL - Tél. 0770.28.60.71 - 0554.58.86.89

■ Loue un grand local bien aménagé 65 m² à Plateau. ORAN - Vends cafétéria à ORAN - Tél : 0561.77.78.44

■ A ORAN : Location Usine. Sup. 5.000 m² avec Hang. 2000 m² + Adm. à Chteibo + Vds Gd local avec S/s convient toutes activités, Stationn. facile côté grossiste sup. 400 m². (C.Ville) - P. après visite. Merci - Tél : 0774.54.93.15

■ A louer Fast-Food Pizzeria équipé situé au centre-ville d'ORAN - Tél : 0661.26.98.54

■ A louer un grand local de 100 m², triple façade, 6 rideaux, grande avenue à Gambetta. Convient Supérieure - Pâtisserie - Pharmacie - Pizzeria - 27, Rue Mohamed Bentayeb. Gambetta. ORAN - Tél : 0770.433.590 ou 0560.085.314

■ Je possède une Cave de 1.200 m². Propose vente par Désistement. W. AIN TEMOUCHENT - 0775.91.12.77

■ Cherche à louer un Garage à El Karma ou à Senia ou les environs - Tél : 0771.23.26.65

■ Loue local sup. 24 m² USTO Cité 1500 Logts - 0560.31.37.17 - 0560.82.05.11

■ A louer magasin 35 m² double façade avec soupenne, bien situé à Rue de Nancy parallèle de Daïra à Miramar. Prix : 6 U/mois - Tél : 0550.43.82.86

■ Vends local commercial sis au 19, Rue Hamou Boutélis. ORAN. Superficie 46 x 2 en superposé - Contacter le 0561.94.96.16 ou le 0793.88.00.16

■ Vends 03 locaux commerciaux mitoyens actés à Hay El Yasmine (ORAN). Sup.: 32 m² + 24 m² + 24 m². Très bien aménagés avec sanitaires, vitrines, D/sol, faux plafonds. Prix ensemble 1,6 U - Tél : 0780.21.06.08

■ AIN-TEMOUCHENT - Loue local au 54 Logis Cité CNEP - Tél : 0773.71.60.61

■ Local à louer au 1500 Logements USTO. Très bien aménagé - Contacter le 0771.36.26.93

■ Particulier vend magasin 30 m² à Gambetta - Tél. 0771.92.85.46

■ Vends Hôtel 30 chambres pour (2 personnes - 3 personnes - 4 personnes). Chauffage central. 2 façades. 226 m². Eau courante froide et chaude. Situé Ville Nouvelle - Contacter Mobile : 0791.48.93.27

■ A louer local à Maraval Boulevard Mekki Khalifa de 47 m² avec sanitaires pour Sté ou Particulier - Tél : 0555.80.46.56

■ A vendre ou A louer Tannerie sise à Oued Tiélat. ORAN. 1.500 m² dont 600 m² couverts - Tél : 0669.27.60.20

■ A vendre ou A louer local 600 m² couvert sur un terrain de 1.500 m² sis à la Zone d'Activité de Oued Tiélat. ORAN - Tél : 0669.27.60.20

■ A louer local 255 m² bien situé 03 façades en face Sonatrach à Cité Djamel ORAN. Convient à Showroom - Administration - Banque ou une grande Activité commerciale. Curieux ou intermédiaire s'abstenir. Merci - 0776.29.80.62 - 0776.11.64.93

■ Vente d'un dépôt 1.400 m² deux façades 42 m sur Boulevard à Sananés. ORAN - A contacter au N° 0773.78.69.70

■ Vends local 20 m². Sanitaires. Acté. Livret foncier - Maraval - Tél : 0555.78.30.14

■ Loue local. Sup. 32 m² situé à 10 m de la Rue Larbi Ben M'hidi centre-ville d'Oran - Tél : 0792.17.37.39

■ ORAN. Cherche local ou dépôt, surface 150 m² à 200 m², avec 2 accès et sanitaires - de préférence dans les environs d'Oran et périphéries. Minimum de location 03 ans - Tél : 0550.19.78.16 (offre sérieuse).

■ Loue magasin 72 m² avec studio. 2 façades - à Miramar - Appeler le 0770.73.88.50

■ A BOUHANIFIA : A vendre Hôtel en pleine activité avec 15 chambres - Tél : 0553.86.61.13 - Fixe : 045.86.70.00

■ A vendre Hammam public et Douche en activité. Sup. 400 m². 2 façades - avec puits + 2 étages finis 50%. Clientèle assurée - 200 Logements ES-SENIA. ORAN - Tél : 0781.15.95.47 - Curieux s'abstenir S.V.P.

■ Loue Parc sup. 5000 m² avec hangar et bloc ADM et poste transf. à la Zone d'Activités EL-KERMA - Tél. 0770.89.50.14

■ A vendre ou a louer local Spf. 40 m² + 2 sanitaires. Adresse : 06, Avenue Sid Chami. ORAN - Tél. 041.45.83.94 - 0662.10.63.63

■ A louer local de 500 m² H. 4.70 m, double façade sur grande avenue en face nouveau lycée ES-SENIA. 1ère façade 22 m de long, avec 6 rideaux portes Mischer - 2ème façade 18 m de long avec 1 grand portail. Convient pour toute activité - Tél. 0560.39.94.09

■ Vends local + S/Sol de 170 m², 2 rideaux automatiques, façade 11,50 m + entrée côté immeuble. Aménagement luxueux. Peut servir divers activités commerciales & libérales - ORAN-Est - Hay El Yasmine - H.B.: 0669.26.70.05

■ Loue à Oran-Est un local en R+1 pour une activité administrative ou commerciale, bien situé. Sup. 260 m². Route de Canastel N° 73. Pas loin du Supermarché Acyl Fernanville - Contact : 0661.20.18.63

■ 3 locaux à louer 2 situés à Dar El-Beida : un 140 m² R+1. 2 façades - Deuxième 48 m² - Troisième à Plateau 40 m². Endroit commercial - Tél : 0558.83.11.33

■ Vends Gd magasin commercial avec 2 rideaux + Maison de maître 4 P.C. S.W. + Gd sous-sol (5 P). Convient pour toutes les activités W - T + Gde cour couverte avec 1 P. Le tout 576 m². Acté + Livret F. Situé à Saint Eugène. Endroit commercial - Tél. 0770.67.06.36 - 041.28.12.99

■ Vends ou Loue « Hôtel du Jardin » 65 Ch. 5 étages + 36 Cab. 120 m². Possibilité chaque activité à part. 24 Av. Cheikh AEK. Medioni ORAN angle Rue Khiat Salah ORAN - Tél. 0661.20.81.95 - Fax: 041.58.85.11

■ Loue à El Braya dépôt de 280 m², 5 m de hauteur, 03 portails, sanitaires + toilettes + plus Bureau avec une cour de 1.500 m² - Tél. 0771.32.51.69

■ A vendre locaux commerciaux situés à GDVEL-Est à proximité centre-ville et Route d'Oran. Tél. 0555.461.666

■ Vds Bien immobilier 12000 m² à SBA bien situé en face Hôtel 4* Bani Talia (Bloc administratif, 07 hangars, Gde surface libre, puits, Elect....) - Pas d'intermédiaire - Tél : 0560.01.57.16 ou 0550.16.28.66

■ Recrute Vendeurs (ses) libres. 48 W - Renseignements et inscriptions ORAN. Gain sûr garanti - Nous contacter au 0778.71.16.48

■ Particulier cherche Conductrice Femme pour famille avec Expérience - Faire proposition Fax 041.34.64.92

■ SARL TAXI SIDI YAHIA BEN SFIA recrute des Chauffeurs de taxi : mariés, sérieux et ont le sens de la responsabilité et diplômés - Contactez-nous au 041.58.18.48 / 0659.33.09.65 / 0560.00.82.81 / Siège : 09 Cité Houari Boumediène Kara 2 ES-SENIA

■ Recrute Vendeurs (ses) libres. 48 W - Renseignements et inscriptions ORAN. Gain sûr garanti - Nous contacter au 0778.71.16.48

■ Particulier cherche Conductrice Femme pour famille avec Expérience - Faire proposition Fax 041.34.64.92

■ Société Informatique recrute Ingénieurs technico-commerciaux - Veuillez envoyer vos CV à l'@mail : biginformatics.recrut@gmail.com ou par Fax au 041.42.77.19

■ Recrutons Téléconseillers (ères) francophones pour d'importants clients. Salaire motivant - Nous contacter au 041.46.58.67 et envoyez votre CV par mail : info@phonesolutions.fr

■ J.H possède Camion Frigo cherche travail ou Loue pour Sté ou Privé - Pour plus de renseignement Tél : 0772.39.09.53 - SVP - Merci

■ Etudiante en Master Marketing Management cherche un emploi mi-temps - Tél : 0555.55.77.47

■ UMABT recrute : Responsable du Personnel - Chef de Projet ayant déjà exercé 05 ans minimum - Avantages et Transport assuré - Faxer CV au 041.40.31.83

■ Homme sérieux, âgé de 29 ans, dynamique, possède Permis catégorie B expérience +6 ans, cherche emploi comme Chauffeur ou autre - Tél. 0772.83.54.48

■ Laboratoire d'analyses Médicales à ORAN recrute Biologistes - Veuillez déposer CV au 6, Rue Khodja Miloud - Plateau (en face clinique Fellaoucene) ORAN

■ ETPBH SEDDIKI BOUABELLAH cherche : Ingénieur en Génie Civil - Ingénieur en Hydraulique - Ingénieur en Topographie - Pour plus d'information contacter : 0551.53.38.07 - Fax : 041.42.82.67

■ J. Homme âgé de 28 ans, marié, sérieux et dynamique, résident à Cartheaux Oran, possédant Permis de conduire Léger et Lourd, expérimenté, cherche travail - Contacter : 0772.41.63.20

■ Chauffeur hautement qualifié. Poids Lourds - Porte Char - Semi-remorque - Citerne Carburant - Permis tes catégories : Cherche emploi / Libre de suite - Tél : 0772.57.48.49

■ Entp. Privée installée à ORAN cherche Homme / Femme avec 2 ans d'expérience en Bureautique et des notions de comptabilité, maîtrise l'anglais et le français - Envoyer CV au 041.32.97.40 et 041.58.46.97

■ Cherche à ORAN : Chauffeur de Camion Malaxeur + Chauffeur Camion Grue avec expérience et CV détaillé - Veuillez contacter : 0770.14.91.36 - 0770.89.52.37

■ Magasin des Vêtements situé à Les Castors cherche Vendeuse - 0773.47.73.61

■ Salon de coiffure Dames à ORAN cherche Coiffeuse - Contacter 0664.25.24.66

■ Société de Taxi sise à ORAN cherche pour son activité des Chauffeurs de taxi. Diplôme de taxi exigé - Tél. 0561.53.76.20

■ Pharmacie à ORAN cherche Vendeuse (expérience exigée) - Tél : 0770.25.34.39

■ ETS Alimentaire situé à Cité Petit (ORAN) cherche des Ouvrières Femmes - Contact : 0561.61.31.31

■ Salon de coiffure pour Dames sise à ORAN - Hai El-Makkari (ex-St Eugène) cherche Coiffeuse - Téléphone : 0771.25.75.67

■ Unité de Production recrute Ingénieur en Technologie alimentaire - Tél : 0560.00.24.26

■ Société d'informatique recrute pour son bureau d'Oran, un Cadre Commercial - Veuillez nous envoyer vos candidatures au : job2013@hotmail.fr

■ Pharmacie à Hai En-Nedjma (ex-Chteibo) recrute une Vendeuse, sérieuse, expérience souhaitée - Veuillez envoyer votre CV au : Pharma.Oran31@gmail.com

■ Ets de Formation recrute Enseignants Informatique / Autocad / Infographie - Déposez CV + Photo au 13, Rue Mohamed Khemisti. 1er étage. ORAN - 0554.09.54.37

■ SIDI BEL ABBES - Recrute Téléopérateur / Téléopératrice maîtrisant la langue française (sans accent) - Contacter le : 0555.03.17.30

■ Une Boucherie à ORAN bientôt va ouvrir, cherche un Boucher qualifié - Tél : 0556.42.74.97

■ Magasin sis à ORAN cherche des Vendeuses dynamiques, présentables, avec expérience - Veuillez nous contacter au : 0779.47.43.85

■ Salon de coiffure sis à Plateau cherche une Coiffeuse expérimentée - Contactez le N° : 0696.88.86.70

■ Sté privée à Oran recrute des Menuisiers - Soudeurs - Couturiers - Tapisseries - Electroniciens et Electronicien(ne)s - Conducteur Clark. Camion. Fourgon - Faxer CV au 041.46.07.50 ou email : info@young-dz.com

■ Fabrication de Peluche Oranaise F.P.O. (En face Palais d'Or) 31 Faubourg Khemisti (Fernand-ville) ORAN : Recrutons Technicien sur machine à tricoter ou Manipulateur (tricot) expérimentés - Téléphonez avant de se présenter au 0555.02.89.50 ou le 0560.81.89.14 - Mr CHAFFA

■ Pizzeria Dreams cherche : Serveuse et Serveur et Plaquiste et 2 Femmes de ménage à ORAN - Tél. 0771.99.93.95

■ Un magasin de produits laitiers cherche des Jeunes Filles Pour 4 fois par semaine - 0797.28.28.76 - ORAN

■ Une nouvelle cafétéria à Bir El Djir ORAN cherche : Machinistes - Serveurs - Plongeurs - Appelez le 0662.10.45.39 / 0772.35.38.99

■ Sté de distribution de Chips située à ORAN, cherche Agent Commercial (H/F) jeune, dynamique, résident à ORAN - Tél. 0794.39.24.54

■ UMABT recrute : Ingénieur des Mines - Chef de Parc - Chef Maintenance - Diplôme dans le domaine. Salaire et avantages selon compétence - Faxer CV au 041.40.31.83

■ ALMANIA MEUBLE cherche pour ses magasins des Vendeurs (ses) et des Ouvriers pour montage de meuble et des Apprentis - Tél : 0560.97.68.56 / 62 - E-mail : almaniammeuble@gmail.com

■ SARL TAXI SIDI YAHIA BEN SFIA recrute des Chauffeurs de taxi : mariés, sérieux et ont le sens de la responsabilité et diplômés - Contactez-nous au 041.58.18.48 / 0659.33.09.65 / 0560.00.82.81 / Siège : 09 Cité Houari Boumediène Kara 2 ES-SENIA

■ Recrute Vendeurs (ses) libres. 48 W - Renseignements et inscriptions ORAN. Gain sûr garanti - Nous contacter au 0778.71.16.48

■ Particulier cherche Conductrice Femme pour famille avec Expérience - Faire proposition Fax 041.34.64.92

VEHICULES

■ Vends à ORAN : CHANA Fourgon châssis long. 5 P. Année 2009 en T.B.E. (70.000 Km). P.D. 560000,00 DA - Tél : 041.31.12.26 - 0770.64.26.78

■ Vends KIA PICANTO. Année 2010. Base. Clim. Noire. Prix Off. : 74 U - Tél : 0557.17.39.45

■ A louer Fourgon BOXER année 2012 avec chauffeur pour Privé ou Société étatique - Contactez-moi N° T : 0559.24.55.94

■ Vends une Renault Fluence grise 2011. Diesel. 35.000 Km. Toute option (Karta mains libres. Clim digitale. Vitre teintée. Jante Alu. Boîte 6... etc.) - Tél : 0559.92.28.76 / 0772.40.91.63

■ Loue un Camion Frigo « KIA 2700 » tout neuf. Sans chauffeur - Tél : 0771.57.15.06 - 0556.51.28.05

■ A vendre CLIO III FARACHA Night-Day. Couleur blanche neige. Année 2012. Tte option. Matricule 31 Safia - N° 0773.93.97.77

■ A vendre 207 ACTIVE. 1.4 Ess. 75 CV. Blanche. Année fin 2012. Roulé 6.000 Km. Carte Grise. Prix demandé 130. Prix offert 127 - Pas d'échange - Tél : 0771.23.26.65

■ Vends ou Loue Matériel roulant un nouveau Fourgon MERCEDES Sprinter châssis long aménagé d'origine pour le transport. Année 2012. ORAN - Tél : 0775.88.42.25 - 0553.70.97.17 - 0669.39.87.48

■ Vends à ORAN : BMW 120 D. Kit M. Toute option (Toit ouvrant - Xénon - Cuir tabac...). Gris Souri. Année 2009. Roulé 75.000 - et Cherche à ORAN GOL F. 6 GTI. Année 2010 ou 2011 - N° 0551.27.18.99

■ Vends Poclairin sur pneus de marque CATERPILLAR 328 M importé des USA en très bon état. Année 1999. Prix offert 628 U - Tél. 0771.50.73.91

■ Vends 207 HDI Allure. Noire 2011. Ttes options. 42.200 Km. Wilaya 31 - Tél. 0772.23.82.95

■ Vends nouvelle FORD Focus. Année 2012. Couleur noire. Toutes options. 2.000 kilomètres - Tél. 0661.20.51.37

■ A vendre voiture RENAULT Symbol. Année 2010 - 76.000 Km. Grise Métallisée. Bon état - Tél : 0661.20.47.88

■ Vends Peugeot 207. Blanche Neige. 1.6 HDI. 112 CV. Toutes options. Toit panoramique. Assurance tout risque SAA 1 année. Sortie le 25/12/2012. Pas d'échange - Tél. 0771.32.51.69

■ A vendre Accent GLS 1.5 Essence. Année 2012 - 29 Km. Blanche Neige. Sous emballage dans un garage. Carte grise (Safia) 31 - (P. offert 111 U) - Tél : 0550.45.17.98

■ Vends Passat Business année 2012 - 2,0 TDI 140 CH. Noire. Toutes options (jantes 18 pouces noires, sièges électriques chauffants, salon cuir noir, prise 220v, Led Bi-Xénon auto...). 15.500 Km - Carte grise (Safia) - Tél : 0554.38.65.92 - 0776.19.53.70

■ A louer Camion JMC 2012 - 2,5 tonnes plateau, pour longue durée avec ou sans chauffeur - Tél : 0550.61.96.60

■ Vends Twingo 1.2 - 16 V - Dynamique Sport. Toute option. Couleur : Noir métallisé. Prix 126 unités. Année 2012 - Kilométrage 600 Km - Tél : 0554.09.54.37

■ A vendre Clio 3 Diesel. Année 2011. La toute option. 74.000 Km - 0 retouche - Tél : 0775.07.02.02

■ Entreprise bâtiment cherche achat Grue fixe tous modèles et une Centrale à béton - Tél : 0663.64.38.31

■ Particulier vend TOYOTA COROLLA 2012. Gris souris. Diesel 2,0 D. Exécutive avec Licence. 16.000 Km. Mat. 31 - Tél : 0661.69.24.46

■ Je possède 3 véhicules : 2 Clio, un Trafic 9 places, fin décembre 2012 ; Cherche à louer à une Société ou une Crèche, Ecole... etc. - Veuillez me contacter à ces numéros Tél : 0770.19.09.81 - 0555.87.38.11 - ORAN

■ A cause de déménagement : Vends RANGE ROVER Evoque. Noire. Année 2012. 18.000 Km. TDI 2,0 L 140 CH - Jet-Ski Yamaha CHO 1,8 L. 2300. Couleur : Orange et Noir Mat. 1.000 Km et Jet Ski Ultra 300 état neuf marque KAWAZAKI marché 5 h. 2012 - Tél. 0550.23.77.97

■ A vendre Citroën C5 - 2,0 HDI. 138 Ch. Noire métallisée. 31. An. 2010 : 39.000 Km. Prix 245 U - Tél. 0552.29.83.75

■ Vente Camion Semi-remorque état neuf HUYNDAI « HD 450 » - Année 2011 + Remorque « COMET ». Année 2011 - N° Tél : 0778.39.56.97

■ A vendre une voiture HYUNDAI I10. GLS. accidentée, année 2012, roulé 22 000 Km - Tél : 0771.81.06.71

■ Vends 207, 1,4 HDI. Année 2012 noire. « Allure » 16.000 Km. Toutes options, sauf toit ouvrant - Contacter : 0662.68.77.79

■ Donne en location 02 véhicules FORD 4x4 Pick-up doubles cabines. Très bon état - S'adresser au Mob. 0770.90.90.21

■ A vendre : Citroën Berlingo ancien modèle 2008 - Panoramic. Noir. 107.000 Km. HDI 1,6 L. 92 - Volkswagen Passat CC 2010. Noire. 34000 Km. TDI 2,0 L 140 CH - Jet-Ski Yamaha CHO 1,8 L. 2300. Noir. 100 H. 2009 - Tél : 0662.37.32.73

■ Entreprise connue met à votre disposition des Chariots élévateurs neufs à louer de : 3 T, 7 T, 20 T et le nombre selon vos besoins - Veuillez appeler au N° 0550.43.47.55

■ A vendre Grue autoportée 30 T. 7. Marque MOL. Année 1977. Prix intéressant - Tél. 0772.10.49.18

■ Location de voitures. Loue des voitures neuves pour longue durée : Clio III 2012 - Symbol - Picanto - Campus - Atos - Tél. 0552.88.86.94

■ TLEMCCEN : A vendre SSANGYONG, double cabines 4x2. Année 2012. Couleur blanche - Contacter Mohamed : 0771.23.17.08

■ A vendre Broyeur industriel pour l'aliment Bétail, pour le Pois chiche - 0771.62.72.64

■ Vente Vêtements traditionnels : Carakou Item-enien - Kaftan marocain catalogues Printemps - Eté 2013 - Tél : 0791.45.22.32

■ Vous cherchez un Spécialiste Carreleur - Contacter le 0795.37.45.20

■ Donnons Cours de Gâteaux algériens, modernes et traditionnels et prenons Commandes pour vos festivités (mariage, fiançailles... etc.) - Tél : 0696.93.12.87

■ Vends Huile d'olive pure origine Sabra (Wilaya TLEMCCEN) en bidon de 5 litres - Contact : 0775.16.92.14 ORAN

■ A vendre Laveuse 12 rangées VIMERCARTI + Groupe 32 becs avec Saturated VIMERCARTI + Visseuse 10 tétes DATZ en état de marche - Tél. 0558.09.34.41 / 0773.72.58.37

■ Plasturgie « Sous-traitance ». Nous mettons à votre disposition un Parc Machines en - Injection - Extrusion - N'hésitez pas à nous contacter sur le : 0560.048.542

■ Soyez les bienvenus chez Amina à Cardio. Fitness « Canastel ». Venez danser (Zumba - Oriental - Danse classique et moderne - Aérobie) - Pour plus d'information appelez le : 0777.12.72.29 - 0550.42.50.00

■ Médecin vend Table de Radiographie 400 Milli Plomb et Accessoires - Téléphone : 0773.32.51.26 - 031.56.49.45

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
المكتب العمومي للأستاذ جليل نور الدين
محضر قضائي لدى محكمة وهران
43، شارع مستغانم وهران
هاتف / 041.33.85.69 - نفاخ: 0771.27.87.04

إعلان عن بيع عقار (سكن فردي) بالمزاد العلني
VENTE PAR ADJUDICATION

بتاريخ 05 فيفري 2013 جلسة البيوع العقارية وابتداءا من الساعة 10 و30 صباحا بمحكمة وهران - بغير اسن - سوف يتم بيع عقار بالمزاد وذلك تبعا للحكم الصادر عن محكمة وهران القسم العقاري بتاريخ 2012/03/05 رقم الفهرس 012/03347 شارع فرنان فورست حي المعري وهران بالمزاد العلني وقسمه ريعه بين الورثة حسب عقد الفرضية بين ورثة المرحوم موسى محمد وهم موسى فريدة وفتيحة وتصيرة ونجاة - موسى ضد ورثة المرحوم موسى محمد وهم أرملته عطاء الله خليفة بنت قور وموسى محمد ولد محمد وحورية وفاطمة.

التعيين:
العقار عبارة عن مسكن يتكون من طابق أرضي يعطوه طابق لم سطح.
- الطابق الأرضي: يتكون من رواق وغرفتين ومطبخ وحمام ودورة للمياه وساحة.
- الطابق الأول: يتكون من ثلاث غرف ورواق وحمام ودورة للمياه وساحة به درج يؤدي إلى السطح.
المساحة الإجمالية المشيد عليها العقار هي 150 م².
يقع العقار بـهران رقم 06 شارع فرنان فورست حي المعري (سابقا سانت أوجان).
السعر الإقتضائي:
وقد حدد السعر الإقتضائي حسب الخبرة المتجزئة ضمن الحكم بـ 12.300.000,00 دج (اثنا عشرة مليون وثلاثمائة ألف دينار جزائري).
شروط البيع:
على أن يدفع خمس ثمن البيع قبل جلسة البيوع وعلى الراسي عليه المزايا أن يدفع ثمن البيع زائد المصاريف وحقوق التسجيل والحق التناسلي للمحضر القضائي كما يجوز لكل شخص الإطلاع على دفتر الشروط في مكتب المحضر القضائي أو في أمانة ضبط المحكمة.

للإعلان / المحضر القضائي

المكتب العمومي للأستاذ جليل نور الدين
محضر قضائي لدى محكمة وهران
43، شارع مستغانم وهران
هاتف / 041.33.85.69 - نفاخ: 0771.27.87.04

إعلان عن بيع عقار (سكن فردي) بالمزاد العلني
VENTE PAR ADJUDICATION

بتاريخ 05 فيفري 2013 جلسة البيوع العقارية وابتداءا من الساعة 10 و30 صباحا بمحكمة وهران - بغير اسن - سوف يتم بيع عقار بالمزاد وذلك تبعا للحكم الصادر عن محكمة وهران القسم العقاري بتاريخ 2012/03/05 رقم الفهرس 012/03347 شارع فرنان فورست حي المعري وهران بالمزاد العلني وقسمه ريعه بين الورثة حسب عقد الفرضية بين ورثة المرحوم موسى محمد وهم موسى فريدة وفتيحة وتصيرة ونجاة - موسى ضد ورثة المرحوم موسى محمد وهم أرملته عطاء الله خليفة بنت قور وموسى محمد ولد محمد وحورية وفاطمة.

التعيين:
العقار عبارة عن مسكن يتكون من طابق أرضي يعطوه طابق لم سطح.
- الطابق الأرضي: يتكون من رواق وغرفتين ومطبخ وحمام ودورة للمياه وساحة.
- الطابق الأول: يتكون من ثلاث غرف ورواق وحمام ودورة للمياه وساحة به درج يؤدي إلى السطح.
المساحة الإجمالية المشيد عليها العقار هي 150 م².
يقع العقار بـهران رقم 06 شارع فرنان فورست حي المعري (سابقا سانت أوجان).
السعر الإقتضائي:
وقد حدد السعر الإقتضائي حسب الخبرة المتجزئة ضمن الحكم بـ 12.300.000,00 دج (اثنا عشرة مليون وثلاثمائة ألف دينار جزائري).
شروط البيع:
على أن يدفع خمس ثمن البيع قبل جلسة البيوع وعلى الراسي عليه المزايا أن يدفع ثمن البيع زائد المصاريف وحقوق التسجيل والحق التناسلي للمحضر القضائي كما يجوز لكل شخص الإطلاع على دفتر الشروط في مكتب المحضر القضائي أو في أمانة ضبط المحكمة.

للإعلان / المحضر القضائي



ش.ذ.أ شركة المياه والتطهير قسنطينة
S.P.A. SOCIETE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE CONSTANTINE

Avis d'Appel à candidature National pour la présélection de cabinets d'Architectes.

La réalisation des études d'architectures et les études techniques du centre de formation
SEACO dédié aux métiers de l'eau et de l'assainissement.

La Société de l'Eau et de l'Assainissement de Constantine (SPA SEACO) informe les cabinets d'Architectes intéressés par l'avis d'appel à candidature cité en objet et publié précédemment dans les quotidiens :

- El Moudjahid - Echourouk - Le Quotidien d'Oran
- An-Nasr - El Khabar - El Watan

que la journée d'information sur le projet aura lieu le 16/01/2013 à partir de 9 h 00 à l'Hôtel Houcine Boulefkhad Nouvelle Ville Ali Mendjli.

Loue villa à Bousfer-plage
Vends F2 Centre-ville, 1er étage
Tél : 0771.61.05.16

Société cherche UN AGENT DE BUREAU
Conditions:
♦ Connaissances dans l'Administration et dans l'Enseignement.
♦ Agés entre 50 et 60 ans.
♦ Résider à Oran.
♦ Disponibilité immédiate.
♦ Etre véhiculé.
Les candidats intéressés sont invités à envoyer leur demande avec CV + Photo à l'adresse Email : drh.recruite31@gmail.com

SARL TRACOM
Sise à Misserghine Zone Industrielle B Lot N°119
Cherche à recruter : - Une Assistante Commerciale
• Diplôme Universitaire
• Expérience souhaitée dans le domaine
• Bonne connaissance du Français et Anglais souhaité
Salaria selon compétence et cadre de travail agréable
Envoyez vos CV ou appelez au :
Tél/Fax : 041 49 15 15 / 041 49 14 14
0770 89 45 98
E-mail : ch_tracom@yahoo.fr

إعلان توظيف
شركة خاصة متخصصة في صناعة البسكويت توظف عاملين مؤهلين
- المستوى التعليمي المتوسط وما فوق
- السكن بالسانية أو نواحيها
- السن لا يفوق 40 سنة
ملاحظة: النقل مضمون والأجر جيد
إلى كل من يهمهم الأمر الاتصال على العنوان التالي:
المنطقة الصناعية 3 قطعة 51 تجزئة 12 السانية وهران
أرقام الهاتف: 0770.52.72.60 / 041.51.46.50
041.51.46.51 / 041.51.46.50
الفاكس: 041.51.47.13

OFFICE PUBLIC DU COMMISSAIRE-PRISEUR MAÎTRE B. KADA KELLOUCHA
40 rue Rabhi Saïd - Aïn Témouchent -
Tél/Fax : 043.60.91.63 - Mob. 07.71.32.51.17
AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
Avec Admission de Soumissions Cachetées
Le Mardi 22/01/2013 à 09 H 30 au niveau de la Carrière d'Agrégats de Transcanal Ouest Unité de Chaabat El Ham Route de Terga, il sera procédé à la vente aux enchères publiques du matériel réformé désigné ci-dessous.

N° LOT	DESIGNATION
01	01 Véhicule Renault Laguna en marche Imm. 01330.199.46 avec carte grise.
02	01 Véhicule Peugeot 205 Imm. 00493.193.46 avec carte grise
03	01 Camion plateau Sonacome Imm. 00870.278.46 avec carte grise
04	01 Carcasse d'un Camion Sonacome sans carte grise
05	01 Carcasse d'un Camion Perlini année 1975 sans carte grise
06	01 Citerne à eau tractable cap. 3000 L
07	01 Cocotte Ciment Imm. 00621.876.46 avec carte grise
08	01 Camion Perlini année 1975 sans carte grise
09	01 Fourgon Volkswagen Imm. 008736.181.31 avec carte grise
10	01 Locotracteur
11	01 Pelle Excavatrice Imm. 091.0034.46 avec carte grise
12	01 Pelle Furikawa 04-00086.46 avec carte grise
13	01 Remorquer plateau Fruehauf Imm. 00769.879.46 avec carte grise.

Conditions de Vente : Vente sans garanties - Caution obligatoire de 20% non remboursable en cas de désistement - Règlement sous huitaine sous peine d'annulation - Le matériel peut être visité tous les jours ouvrables de 09 h à 15 h.
Commissaire-priseur

PENSÉE
Le 10-01-2009 restera une douloureuse date marquée dans nos esprits, où nous a quittés à jamais notre cher époux et père
NAAS Mohamed.
Il a été un père exemplaire, plein d'amour et de dignité. Nous demandons à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.
Mme NAAS et ses enfants

PENSÉE MADOU Mohamed
C'était le 10-01-2003 et cela fait 10 ans que tu nous as quittés à jamais, en laissant un grand vide papa. Comment t'oublier ? J'ai vécu plusieurs événements durant lesquels tu as été toujours en face de moi, le présent absent, comme le jour de mon mariage ou la naissance de ma fille Nadjet et ma nièce Amani, tes deux bijoux qui n'ont pas eu la chance de te connaître.
Ta fille Leïla qui t'adore.

REMERCIEMENTS
La famille ZERROU de Basti (ORAN) parents et alliés, remercient tous les proches et les personnes qui ont compati et partagé leur douleur suite au décès de leur fils
ZERROU Brahim,
né le 03 Février 1957, décédé le 03 Janvier 2013.
إنا لله وإنا إليه راجعون

REMERCIEMENTS
Les familles GHEZZALI et BOUKHELIF remercient tous ceux et toutes celles qui ont compati à leur douleur suite au décès de leur cher regretté fils
GHEZZALI ABDELKADER dit « KAKI »
à l'âge de 39 ans.
A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons.

PENSÉE
A la mémoire de notre chère mère
HAOUES KHEIRA.
Une année s'est écoulée après ton départ. Les familles BENYAMINA et AMOURI demandent à tous ceux et celles qui t'ont connue d'avoir une pieuse pensée et prier Dieu à ta mémoire.
الله يرحمك

PENSÉE
A la mémoire de notre cher père
HADJ BENYAMINA KADDOUR.
La famille BENYAMINA demande à tous ceux et celles qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée et prier Dieu à ta mémoire.
الله يرحمك

PENSÉE
A notre bien-aimée fille et sœur
KHENFER Ardjouna dite Assia
Agent BNA (Sétif)
01 an, nous a quittés à jamais le 10-01-2012. C'est avec beaucoup de douleur que nous évoquons cette triste date qui a creusé en nous un énorme vide. Tu resteras toujours gravée de nos cœurs. Tu étais connue par ta gentillesse et ta générosité. Ta sœur SAIDA et ta mère ne t'oublieront jamais et demandent à tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire. Repose en paix. ALLAH Yarhmak ya **ARDJOUNA.**
Ta sœur SAIDA

PENSÉE
Trois années sont passées depuis qu'il nous a quittés notre cher et regretté père « **ZATIR SAFI** » laissant derrière lui un vide et une peine profonde. Chaque instant de notre existence est marqué par ta présence. Tu es celui qui a sacrifié sa force et sa santé pour nous offrir bonheur et tendresse. Tu es et tu resteras cher père notre grande fierté. Nous, ta femme, tes enfants et petits-enfants, demandons à ceux qui t'ont connu et aimé de prier Dieu Le Tout Puissant de t'accorder Sa Grande Miséricorde et de t'accueillir dans Son Vaste Paradis.
Ton épouse et tes enfants

PENSÉE
A la mémoire de notre cher
MANSOURI ABDERAHIM,
ainsi que son adorée mère
MANSOURI MANSOURIA.
Cela fait deux ans depuis qu'ils nous ont quittés en laissant derrière eux un immense vide. En cette douloureuse commémoration, les familles MANSOURI, MOHAMMEDI, sa femme et ses enfants, demandent à tous ceux qui les ont connus d'avoir une pieuse pensée en leurs mémoires. Que Dieu les accueille dans Son Vaste Paradis.

CONDOLEANCES
LE PRESIDENT DIRECTEUR CENTRAL, ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE BATENCO-OUEST
Profondément affectés par le décès du père de Monsieur
BENAMGHAR Abderrahmane
lui présentent ainsi qu'à toute sa famille, parents et allies, leurs sincères condoléances, et les assurent de leur profonde sympathie en cette douloureuse circonstance.
Puisse Dieu, le tout puissant, ait son âme et accueille le défunt en son vaste paradis

Handball - Mondial 2013 Un rendez-vous attrayant et ouvert



A. L.

En confiant l'organisation du Championnat du monde à l'Espagne, la Fédération internationale a certainement réparé une injustice dans la mesure où les Ibériques réussissent pratiquement toutes les disciplines. Le handball jouit d'une grande popularité en Espagne et l'équipe nationale figure parmi les plus performantes du monde. Cependant, avec un seul titre en 2005, les Espagnols entendent saisir cette opportunité de jouer à domicile pour étoffer leur palmarès. La sélection de la péninsule repose sur l'ossature du club Barcelone inter sport, vainqueur de huit ligues des champions. Cependant, plus

que jamais, ce mondial s'annonce très ouvert avec les équipes de grande qualité qui seront présentes.

Comment ne pas citer la France, récente médaille d'or aux jeux Olympiques de Londres, avec ses joueurs expérimentés tels Karabatic et Danill Narcisse, qui, du sept allemand de Kiel, a paraphé un contrat de deux ans au Paris St-Germain. D'ailleurs, cet élément a été élu comme le meilleur joueur de l'année 2012. Le Danemark, avec le meilleur tueur du monde Hansen, lui aussi signataire au Paris SG, est une valeur sûre, tout comme d'ailleurs la Suède et son leader Kim Anderson. On se gardera d'oublier la Croatie que l'entraîneur Goluz a rajeunie de fond en comble en écartant

cinq joueurs de l'ancienne équipe. Comme on le voit, le Mondial 2013 s'annonce ouvert et très attrayant. Derrière les grands favoris que nous venons d'énumérer, il y a tout un lot d'équipes dont la seule ambition est de jouer les trouble-fêtes. Il faut dire que la formule de ce championnat s'y prête admirablement. L'Egypte, l'Algérie, la Tunisie et la Pologne hériteront de ce rôle. Selon les probabilités établies, il suffit pour une équipe de glaner deux victoires et un nul pour passer au second tour. C'est l'objectif que se sont fixé les équipes de second ci-dessus citées. Le Mondial, qui démarre demain à 19h00 avec le match Espagne-Algérie, promet beaucoup d'émotions et de spectacle.

Coupe d'Algérie U-21 Un premier tour ouvert



M. Z.

La Coupe d'Algérie réservée à la catégorie U-21 entamera demain son premier tour avec le déroulement des seizièmes de finale qui seront marqués par le choc ASMO-USMH, soit entre deux équipes qui ne sont plus à présenter par rapport à la qualité de leurs joueurs. Les Asémistes ont une belle carte à jouer devant les Harrachis qui peinent en championnat en comptant douze points de retard sur le leader, l'USMA. Ce dernier ne devrait pas éprouver de grandes difficultés à passer ce tour même s'il évoluera à l'extérieur face au CABBA. L'ESS et le MCA, quant à eux, semblent bien placés pour arracher leur qualification aux dépens respectivement du RCA et du WAT. A Chlef, le suspense planera dans l'opposition entre l'ASO et la JSS, alors que le MCS part favori devant l'USMB. Pour leur part, l'OM, la JSMB et le CRB semblent bien armés pour poursuivre leur aventure face respectivement à l'ESM, le MCEE et le SAM. Pour les autres empoignées, elles s'annoncent équilibrées et où des surprises ne sont pas à écarter.

Vendredi à 11h00

Sétif:	ESS	RCA
Médéa:	OM	ESM
Bel-Abbès:	USMBA	MSPB
Zéralda:	MCA	WAT
BB Arréridj:	CABBA	USMA
Béjaïa:	MOB	NAHD
Béjaïa (15h):	JSMB	MCEE
Oran (Zabana):	MCO	USMAN
Oran (Zabana à 15h):	ASMO	USMH
Chlef:	ASO Chlef	JSS
Batna:	CAB	ASK
Constantine:	MOC	JSK
Merouana:	ABM	CRBAF
Témouchent:	CRT	CSC
Saïda:	MCS	USMB
Alger (20-Août 1955):	CRB	SAM

Un dur challenge pour les Verts

L'équipe nationale algérienne de handball messieurs, qui se trouve depuis hier en Espagne en prévision du Mondial 2013 de la discipline, aura l'insigne honneur de disputer le match d'ouverture face au pays organisateur, ce vendredi, avant d'enchaîner le lundi face à la Croatie puis le lendemain contre l'Egypte avant de clore cette phase de poule en

se mesurant, le jeudi 17 janvier, face à l'Australie et deux jours après devant la Hongrie. Quelles sont les chances de l'EN dans cette compétition relevée et dans un groupe D où figurent deux postulants au sacre final, l'Espagne et la Croatie ? A priori, la mission s'annonce difficile pour les protégés de Salah Boucheikriou confrontés avant ce grand rendez-vous à un

gros problème, à savoir un effectif décimé, en l'absence pour blessures de quatre cadres, Soudani, Filah, Hadjajdi et Boubayou, outre le manque de compétition des joueurs locaux pour des raisons que tout le monde connaît au moment où Saci Boulif n'est pas à cent pour cent de ses moyens après un arrêt de deux mois et demi suite à une opération à l'œil. Toutefois, malgré les contraintes d'une préparation perturbée, les camarades de Messaoud Berkous ne partiront pas vaincus d'avance et les derniers stages effectués à l'étranger dont le dernier en Croatie.

Programme

Vendredi à 19h:	Espagne-Algérie
Lundi 14 janvier à 16h45:	Algérie-Croatie
Mardi 15 janvier à 16h45:	Algérie-Egypte
Jeudi 17 janvier à 16h45:	Algérie-Australie
Samedi 19 janvier à 21h15:	Algérie-Hongrie

Division nationale amateur - Ouest Hadjout en danger à Arzew

M. Z.

Va-t-on assister à de nouveaux rebondissements en tête du tableau, à l'issue de cette avant-dernière journée dans ce groupe ? C'est une hypothèse à prendre en considération dans la mesure où les deux dauphins, l'IRBM et la JSMT, évolueront à domicile au moment où le leader, l'USMMH, se rendra à Arzew. L'avantage des Hadjoutis, qui sont sur une série de sept matches

sans défaite, réside dans le fait qu'ils ont leur destin en mains. A Maghnia, l'IRBM en découdra avec le WAM dans un match où les Maghnaouis sont condamnés à gagner pour se racheter de leur décevante défaite esuyée face à la JSEA et espérer détrôner l'USMMH en cas de contre-performance de cette dernière à Arzew.

Cette même ambition est recherchée par la JSMT. Les Tiaretis seront chez eux face à une bien pâle formation

de l'USR qui déçoit au fil des semaines. A Sig, on aura droit à une belle affiche entre le CCS et le RCR. Les Sigois, revigorés par leur succès ramené de Oued Rhiou, semblent bien armés pour rafler la mise face à un team de Relizane, inconstant ces derniers temps. Pour sa part, l'IST dispose d'une belle opportunité avec la venue de la JSEA pour remonter la pente. C'est le cas également du GCM qui devra tout de même se méfier de l'ESB qui ne se déplacera pas pour faire du tourisme. Enfin à Saïda, le MBH aura apparemment un match facile à négocier face à la lanterne rouge, le RCBOR, mais attention au sursaut d'orgueil des gars de Oued Rhiou.

Vendredi à 15h00

Sig:	CCS	RCR
Arzew:	OMA	USMMH
Tiaret:	JSMT	USR
Maghnia:	IRBM	WAM
Saïda:	MBH	RCBOR
Tighennif:	IST	JSEA
Mascara:	GCM	ESB

Centre Entre prétendants à Blida

A. L.

Les six rencontres qui se dérouleront demain vendredi ne seront certes pas dénuées d'intérêt, loin de là, mais le choc de cette journée est programmé pour samedi à Blida, entre l'ACFAF et le WRBM, c'est-à-dire entre deux sérieux prétendants au sacre. En effet, les Académiciens, avec leurs matches en retard, peuvent tracer des plans sur la comète,

alors que le Wided M'sila n'est autre que le leader. Un leader qui va devoir subir les assauts des autres postulants que sont l'ABS, le PAC, et même le RCK s'il confirme son renouveau. Vendredi donc, on suivra de près les matches qui se dérouleront à Sour El-Ghozlane et à Ouargla où les formations locales, l'ESG et le MCM, auront à en découdre respectivement avec le PAC et l'ABS. Il va sans dire que le pronostic s'annonce favo-

nable aux visiteurs, en fonction de ce qu'ils ont réalisé à ce jour. Ces équipes auront la faculté d'attendre le choc du jour entre l'ACFAF et le WRBM, un véritable choc à six points où le vainqueur augmentera ses chances.

Il est évident qu'un nul n'arrangera aucune des deux équipes. Au stade Benhaddad, le WAB sera en danger devant un RCK revigoré ces dernières semaines et qui entend se placer en vue de jouer un rôle de premier plan lors de la phase retour. Pour le reste, l'USMC joue gros à Zéralda devant l'ESM Koléa, tandis que l'IBKEK et la JSMB ont toutes les facultés pour venir à bout respectivement de l'IBL et du NARB, deux équipes qui n'aspirent qu'au maintien.

Vendredi à 15h00

Kouba:	RCK	WAB
Ouargla:	MCM	ABS
Sour El-Ghozlane:	ESG	PAC
Cheraga:	JSMC	NARB
Khemis El-Khechna:	IBKEK	IBL
Zéralda:	ESMK	USMC

Samedi à 14h30

Blida:	ACFAF	WRBM
--------	-------	-------	-------	------

Est

Duel à distance: Hamra-USC

M. Benboua

Cette avant-dernière journée de la phase aller sera très disputée dans ce groupe, surtout en tête du classement où les deux co-leaders, Hamra Annaba et l'US Chaouia, se livreront à un duel à distance pour espérer décrocher le titre honorifique de champion d'hiver avant l'heure. Ainsi, l'équipe annabie sera confrontée au NC Magra, dans un match difficile à gérer malgré l'avantage du terrain pour le team de Slat-

ni Mourad. En parallèle, l'USC se rendra à Jijel pour donner la réplique au dernier de la classe, la JSD, où rien ne va plus. Cette rencontre, qui se déroulera à huis clos, devrait logiquement sourire aux visiteurs. Un autre duel, direct cette fois-ci, pour la troisième place opposera le NRB Touggourt et le WA Ramdane Djamel. Un match ouvert en perspective entre deux solides équipes. Pour sa part et toujours à l'affût, l'US Biskra se rendra à Skikda pour essayer de gla-

ner des points et d'enfoncer un peu plus son adversaire du jour, qui n'arrive plus à renouer avec le succès depuis son élimination en Coupe d'Algérie, alors que l'USM Khencheha tentera de s'éloigner davantage de la zone des turbulences en affrontant le promu, le DRB Tadjenanet, peu convaincant en dehors de ses bases. C'est le cas également de l'Entente de Collo qui effectuera le déplacement à Tébessa pour espérer récolter au moins le point du nul. Enfin, les deux clubs qualifiés aux huitièmes de finale de Dame coupe, l'USM Aïn Beïda et l'AS Aïn M'lila en l'occurrence, qui n'ont pas été gâtés par le tirage au sort, car affrontant respectivement le MCA et le WAT, se donneront la réplique dans un match plutôt favorable aux locaux.

Vendredi à 15h00

Aïn Beïda:	USMAB	ASAM
Tébessa:	UST	EC
Annaba:	Hamra	NCM
Khencheha:	USMK	DRBT
Jijel:	JSD	USC
Touggourt:	NRBT	WARD
Skikda:	JSMS	USB



09.30 Le médaillon
10.10 Aalem e'sahra (documentaire)
10.35 Fariq el congo (dessin animé)
11.00 Culture club
12.00 Journal en français
12.30 El aahd e'tamine (feuilleton)
13.40 Abhath ilmiya (documentaire)
14.30 Znouid al sit

(feuilleton arabe)
15.15 Empreintes criminelles (série fiction)
16.10 Lapitch dessin animé
16.30 Yakari (dessin animé)
17.00 Kayfa souni'ate
17.30 Takder tarbah
18.00 Journal (en amazigh)

18.30 le médaillon

19.00 Journal (en français)
19.30 Alhane wa chabab
20.00 Journal (en arabe)
20.45 Séquences d'archives «Mohamed HILMI»
22.00 Senteurs d'Algérie
23.00 Festival de la musique hawzi



20.45 Envoyé spécial

10.55 Motus
11.30 Les Z'amours
12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal
14.00 Toute une histoire
15.10 Comment ça va bien !
16.15 Le jour où tout a basculé
17.10 Seriez-vous un bon expert ?
17.55 On n'demande qu'à en rire
18.55 Mot de passe
19.30 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal



Magazine présenté par Guilaine Chenu et Françoise Joly
-La guerre de la téléphonie mobile
Avec l'arrivée de Free Mobile en janvier 2012, l'apparition de marques low cost comme Sosh, Red ou B&You, la guerre des prix agite le marché de la téléphonie mobile. En moins d'un an, plus de six millions de Français ont été séduits par ces forfaits illimités à petit prix.
22.15 Complément d'enquête
23.15 Grand public
00.50 Journal de la nuit
01.05 Bivouac



20.45 Blood Diamond

08.10 Oggys et les cafards
08.45 Des histoires et des vies
10.35 Edition de l'outre-mer
10.50 Midi en France
12.00 Journal
13.45 Si près de chez vous
14.50 Inspecteur Frost
16.10 Des chiffres et des lettres
16.50 Harry
17.30 Slam
18.10 Questions pour un champion
19.00 Journal
20.00 Tout le sport
20.05 Le journal du Dakar
20.15 Plus belle la vie

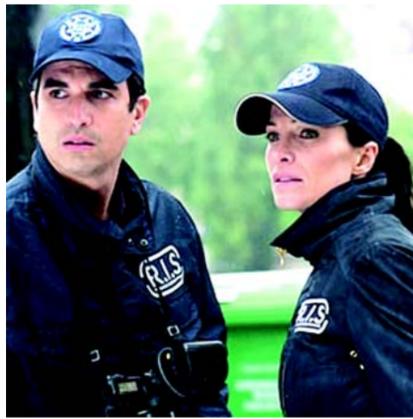


Film d'aventures d'Edward Zwick
Avec Leonardo DiCaprio, Djimon Hounsou, Jennifer Connelly,...
En Sierra Leone, le contrebandier Danny Archer, spécialisé dans le trafic de diamants servant à financer la guerre civile, fait la connaissance de Solomon Bo, un pêcheur dont le fils a été enrôlé dans l'armée rebelle. Arraché à sa famille et forcé de travailler dans les mines diamantifères, celui-ci a trouvé - et caché - un diamant rose extrêmement rare et précieux.
23.10 Soir 3
23.45 Mort ou vif
01.30 Libre court



12.04 Flapacha, où es-tu ?
12.16 Geronimo Stilton
13.02 Stellina
13.25 Célestin
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.10 Vues d'en haut
15.40 L'aventure amazonienne
16.35 Les cannibales du Pacifique
17.45 C dans l'air
19.00 C à vous
20.00 Entrée libre
20.25 C à vous la suite
20.40 La grande librairie
21.40 Les secrets de l'Égypte antique

17.05 X.enius
17.35 Villages de France
18.00 Miss beauté arabe
19.00 Cités portuaires
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.45 Silix and the City
20.50 Retour à Whitechapel
Avec Rupert Penry-Jones, Phil Davis,...
Un quadruple homicide vient d'être commis dans un atelier de confection de Whitechapel. Sur place, l'inspecteur Chandler et le lieutenant Miles découvrent que les défunts ont été exécutés d'un coup de marteau derrière la tête. La seule survivante, une jeune femme, qui s'était absentée à l'heure du carnage, est en état de choc. Pour les enquêteurs, l'affaire s'annonce difficile...
22.25 Le plastique
23.20 Les noces persanes
00.10 Le dernier témoin
01.00 Sleepy Hollow, la légende du cavalier sans tête



TF1 20.50

R.I.S. POLICE SCIENTIFIQUE

-L'ombre du passé
Avec Michel Voïta, Stéphane Metzger,...
Un jeune homme est enlevé dans l'ascenseur d'une galerie marchande par un homme en fauteuil roulant que rien n'arrête. Quelques jours plus tard, son cadavre est retrouvé dans la cour de l'immeuble de Maxime. Il ne s'agit rien moins que d'un message que le tueur multirécidiviste qui l'a poussé à quitter la Crim pour le R.I.S. adresse à Maxime. L'occasion lui est ainsi donnée de le traquer à nouveau, sur sa sollicitation même. Pour ce faire, il va lui falloir travailler à nouveau avec son ancienne collègue, Marie. Pourra-t-il faire la paix avec le passé ?...



M6 20.50

LE TRANSPORTEUR - LA SÉRIE

-Double je
Série d'action de Brad Turner
Avec Chris Vance, Delphine Chanéac,...
Frank livre une jeune hackeuse passablement asociale à un trader qui veut exploiter ses talents informatiques pour faire quelques «modifications» sur des comptes bancaires. Sa mission accomplie, Frank est victime d'un chantage : retrouver et récupérer la jeune hackeuse et la livrer ailleurs, en échange de quoi, Carla, qui vient d'être enlevée, aura la vie sauve. Il découvre vite que des membres corrompus de la DCRI sont mêlés à l'affaire et fait appel à l'inspecteur Tarconi et à Juliette pour l'aider à sauver les deux jeunes femmes. Mais quoi qu'ils fassent, la DCRI semble avoir toujours un coup d'avance...



CANAL+ 20.55

GAME OF THRONES

-L'hiver vient
Série d'aventures de Tim Van Patten
Avec Sean Bean, Mark Addy,...
Dans le Nord de Westeros. Robert Baratheon, le roi, arrive avec sa femme Cersei et toute sa cour au sud du Mur, dans la citadelle de Winterfell, pour demander de l'aide à Eddard Stark, son ami de longue date. En effet, le conseiller du roi vient de mourir, et Robert souhaiterait que son compagnon d'armes le rejoigne à Port-Réal, la capitale, pour prendre la place laissée vacante. Dans le même temps, sur un autre continent, Viserys et sa soeur Daenerys, les derniers survivants de l'ancien régime Targaryen, sont à la recherche d'une nouvelle alliance pour reprendre leur royaume à «l'usurpateur» roi Robert...



23.35 New York, section criminelle



-Autopsie d'un meurtre
Série policière de Christopher Zalla
Avec Jeff Goldblum, Julianne Nicholson
Wheeler est sur le point d'accoucher et ne peut plus travailler. C'est l'inspecteur Eames qui prend sa place pour aider Nichols dans son enquête sur la mort d'une jeune adolescente qui se droguait et dont le corps a été retrouvé dans une benne à ordures. Il apprend que la victime avait l'intention de se sevrer et de changer de vie...



23.15 Criminal Minds Suspect Behavior



-L'image du père
Avec Forest Whitaker, Janeane Garofalo
L'équipe de Cooper est amenée à enquêter sur le meurtre d'un randonneur qui s'est écroulé mort à proximité d'un campement. La moitié de son visage présente des mutilations. Le malheureux a été immobilisé grâce à un pistolet à impulsions électriques, puis abandonné à son triste sort. En recherchant l'assassin, les enquêteurs découvrent qu'une femme a été tuée de manière similaire deux semaines plus tôt : le meurtrier lui avait fait subir le même type de mutilation...

09.00 M6 boutique
10.10 Ma famille d'abord
11.00 La petite maison dans la prairie
12.45 Le 12.45
13.05 Scènes de ménages
13.45 Une robe de mariée pour deux
15.30 Un mariage inattendu
17.40 Un dîner presque parfait
18.45 100 % mag
19.45 Le 19.45
20.05 Scènes de ménages
20.50 Le transporteur - la série



22.50 Shameless



-Le labo de meth'
Avec Louise Fletcher, William H Macy, Emmy Rossum,...
Jasmine se met en tête d'organiser une soirée sur un bateau pour fêter la fin de l'été. Elle invite Fiona, mais omet de la prévenir que Steve et sa nouvelle petite-amie Estefania seront aussi de la partie. De son côté, Franck essaie de convaincre Fiona de l'aider à s'occuper de sa mère, tout en cherchant un moyen de se débarrasser d'elle...
23.40 Mad Men
00.25 Forces spéciales

08.25 Où va la nuit
10.08 Une minute avant
10.10 Planète dinosaures
10.40 Le Havre
12.10 Les Guignols de l'info
12.20 La nouvelle édition
14.00 La délicatesse
15.45 La caméra planquée de François Damiens
16.00 Friendsheep
16.05 Or noir
18.15 Kaïra Shopping
18.20 Les Simpson
18.45 Le JT
19.10 Le grand journal
20.55 Game of Thrones



09.40 Vous êtes en direct
11.00 Star Academy
12.10 Futurama
13.35 Tellement vrai
15.10 Tellement vrai : La quotidienne
16.00 Star Academy
18.45 Vous êtes en direct
20.00 NRJ12 Replay
20.35 Star Academy . le prime
22.45 Les anges vous disent tout
00.25 Poker
01.25 Programmes de la nuit



07.05 Chop Socky Chooks
07.50 Wakfu
08.40 Des baskets dans l'assiette
08.50 #Faut pas rater ça !
09.55 Plus belle la vie
12.10 Les aventures du jeune Indiana Jones
13.40 JAG
15.25 Urgences
18.40 Le Dakar
19.45 #Faut pas rater ça !
20.45 FBI . portés disparus
23.30 La torpille
01.05 #Faut pas rater ça !



09.05 Le destin de Bruno
10.30 Les enquêtes impossibles
12.30 Que du bonheur
13.20 MP1
13.25 Journal
13.30 NT1 le mag
13.40 Les enquêtes impossibles
14.40 Les enquêtes impossibles
16.40 Les frères Scott
19.00 Au nom de la vérité
20.05 Que du bonheur
20.45 Hitman
22.25 Femme fatale
00.25 Road House 2



10h30 Fariq el congo (dessin animé)
11h00 Senteurs d'Algérie «Fascinante Algérie»
12h00 Journal en français
12h30 Oudhama'el islam
13h20 Prière du vendredi
13h45 Association

el mansourah «Oran»
14h10 Réflexions (religion)
15h00 Djemei family wanted (film algérien)
16h35 Lapitch (dessin animé)
17h00 Yakari (08) (dessin animé)
17h30 Tech head (documentaire)
18h00 Journal (en amazigh)

18h30
le médaillon
(feuilleton algérien)

19h00 Journal en français
19h30 Visite "Blida"
20h00 Journal (en arabe)
20h45 L'inspecteur marque le but (film algérien)
22h35 Les plantes
23h25 Nardjass (concert)



20.45 Dame de trèfle



Téléfilm policier de Philippe Venault Avec Thierry Godard, Valérie Decobert...
Une jeune femme agonise en contrebas d'un pont parisien. Pour Martin et son équipe, l'enquête promet d'être complexe. La victime baigne dans un sang qui n'est pas le sien. A l'hôpital, elle n'a que le temps de sortir du coma pour lancer un ultime appel au secours : «Sauvez les enfants». Martin s'attaque au dossier en essayant de ne pas se laisser perturber par les soubresauts de sa vie privée...
22.15 Dame de coeur
00.00 Journal de la nuit
00.20 Bivouac
00.45 Envoyé spécial

10.00 C'est au programme
11.00 Motus
11.30 Les Z'amours
12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal
14.00 Toute une histoire
15.10 Comment ça va bien !
16.15 Le jour où tout a basculé
17.10 Seriez-vous un bon expert ?
17.55 On n'demande qu'à en rire
18.55 Mot de passe
19.30 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal



20.45 La fête de la chanson française



Présenté par Daniela Lumbroso
A l'occasion de cette 9e édition de «La Fête de la chanson française», les plus grandes vedettes se retrouvent autour de Daniela Lumbroso sur la scène du Zénith de Paris. Accompagnées par vingt musiciens, elles revisitent cent ans de chanson française et rendent hommage aux monstres sacrés comme Nino Ferrer, Charles Trenet, Sacha Distel, Boris Vian ou encore Barbara...
00.20 Soir 3
00.45 Division criminelle
01.30 Le match des experts

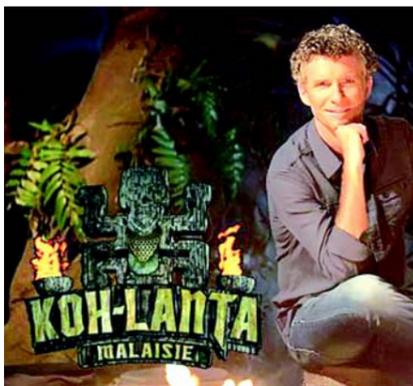
07.10 Garfield & Cie
08.10 Oggys et les cafards
08.30 Chaplin & Co
08.45 Des histoires et des vies
10.50 Midi en France
12.00 Journal
13.45 Si près de chez vous
14.15 Si près de chez vous
14.50 Inspecteur Frost
16.10 Des chiffres et des lettres
16.50 Harry
17.30 Slam
18.10 Questions pour un champion
19.00 Journal
20.15 Plus belle la vie



17.30 C à dire ?!
17.45 C dans l'air
19.00 C à vous
20.00 Entrée libre
20.20 Dr CAC
20.25 C à vous la suite
20.38 Emission de solutions
20.40 On n'est pas que des cobayes !
21.30 Empreintes
22.23 Expression directe
22.25 C dans l'air
23.30 Dr CAC
23.35 Entrée libre
23.55 Bernard Giraudeau, le baroudeur romantique
00.50 Agences de notation, les nouveaux maîtres du monde ?



17.35 Villages de France
18.05 Mangeurs d'insectes
19.00 Cités portuaires
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.45 Silex and the City
20.50 Double jeu
-Le sang de la Terre
Téléfilm policier d'Andreas Herzog Avec Senta Berger, Gerd Anthoff
L'eau est «le sang de la terre». L'homme qui a prononcé cette phrase est employé à la station de pompage de Brunnhartig, la ville natale du commissaire Reiter. Dans cette bourgade bavaroise, la vie n'est pas de tout repos et les mystères se multiplient. Un inconnu s'introduit par effraction chez le directeur de la station, où on retrouve une balle tirée par l'arme d'un policier...
22.20 Un singe sur le dos
00.05 Court-circuit
00.55 La sainteté
01.40 Tracks



KOH-LANTA

Présenté par Denis Brogniart

Après l'incroyable coup de théâtre du dernier conseil, les naufragés sont plus que jamais sur leurs gardes. Ils savent désormais que, jusqu'au dernier moment, rien n'est jamais acquis. Du coup, l'espoir renaît dans le clan minoritaire, dont les membres entrevoient une chance de renverser la tendance une bonne fois pour toutes. Ils vont désormais tout tenter pour sauver leur place au sein du jeu. Les huit rescapés, livrés à eux-mêmes depuis plus d'un mois dans cet archipel de Malaisie, ne sont pas au bout de leurs surprises. La tension monte et le conseil s'annonce électrique. Des règlements de compte sont à prévoir et des alliances risquent de voler en éclat.



6 20.50

NCIS

-Ennemi public n°1 Avec Jamie Lee Curtis, Mark Harmon, Rocky Carroll, Michael Weatherly...

Leon Vance a disparu, enlevé par Harper Dearing. Gibbs et ses agents se lancent aussitôt à la poursuite du criminel, qui reste toujours en cavale. Ils cherchent à comprendre ses motivations. Dearing souffle, en effet, le chaud et le froid, sachant parfois se montrer comme un redresseur de torts, aux moyens pourtant expéditifs. Pour retrouver Vance, Gibbs, Dinozzo, Ziva et Abby restent mobilisés dans les locaux tandis que Ducky se rend seul au mariage de Palmer. Gibbs entre en contact avec Jonathan Cole, un tueur à gages susceptible de leur fournir des informations précieuses sur Dearing. Pendant que l'enquête progresse, une nouvelle bombe explose...



CANAL+ 20.55

HOLLYWOOD

Avec Florence Foresti, Jamel Debbouze
Jeanne assure le doublage français de Jennifer Marshall, star de «L.A. Couples», une série américaine à succès. Calquant son mode de vie sur celui de Jennifer, elle mène grand train, multiplie les caprices et tyrannise son entourage. Tout s'écroule le jour où Jennifer Marshall annonce qu'elle quitte la série. Ayant jusqu'alors vécu aux crochets de la star, la malheureuse Jeanne se retrouve au chômage. Terrorisée à l'idée de devoir repasser des castings minables, elle découvre la solution à son problème : s'envoler pour Hollywood, tirer Jennifer de sa retraite et la convaincre de reprendre son rôle. En chemin, elle rencontre une certaine Farres, qui lui fait découvrir l'univers et les codes de Hollywood...



22.25 Vendredi, tout est permis avec Arthur



Présenté par Arthur

Des humoristes, des chanteurs, un footballeur découvrent à leur tour que le vendredi, décidément, avec Arthur tout est permis. Ils en passent par les épreuves devenues incontournables qu'a concoctées le maître des lieux. Les séquences Let's Dance, La Berceuse, Le Chef d'orchestre ne devraient pas les laisser de marbre, sans parler des chutes que leur ménage le Décor penché.
00.10 Premier amour



00.20 Californication



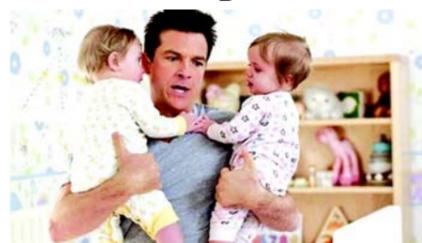
-Black out

Avec David Duchovny, Natascha McElhone
Karen se réveille dans le lit de Hank. Au même moment, on sonne à la porte. Bates, affolé parce qu'il n'a plus son alliance, vient demander de l'aide à Hank. Après avoir renvoyé Karen, Hank découvre l'ampleur des problèmes de Bates. Celui-ci ne se souvient que d'avoir beaucoup bu et terminé sa nuit dans l'appartement d'une stripteaseuse...
00.45 Earl

08.40 Lou !
09.00 M6 boutique
10.10 Ma famille d'abord
11.00 La petite maison dans la prairie
12.45 Le 12.45
13.05 Scènes de ménages
13.45 Le testament secret
15.30 Le droit d'être mère
17.40 Un dîner presque parfait
19.45 Le 19.45
20.05 Scènes de ménages
20.50 NCIS



22.40 Echange standard



Comédie de David Dobkin Avec Ryan Reynolds, Leslie Mann...

Mitch et Dave, qui ont grandi comme les meilleurs amis du monde, ont fini par s'éloigner avec le temps. Tandis que Dave est un avocat débordé de travail, également mari et père de trois enfants, Mitch a conservé son mode de vie de célibataire irresponsable. Mitch est jaloux de Dave, de sa femme charmante, Jamie, et de ses splendides enfants. Pour Dave, le mode de vie de Mitch, totalement insouciant, est idéal...
00.30 Mon pote

08.30 Un monde sans fin
10.00 L'oeil de Links
10.35 Ici-bas
12.10 Les Guignols de l'info
12.20 La nouvelle édition
14.00 Le casse de Central Park
15.40 Le journal des jeux vidéo
15.55 Affaire Alessandri : contre-enquête sur un meurtre
16.45 Une pure affaire
18.20 Les Simpson
18.45 Le JT
19.10 Le grand journal
20.55 Hollywood



09.40 Vous êtes en direct
11.00 Star Academy
12.10 Futurama
13.35 Tellement vrai
15.10 Tellement vrai : La quotidienne
16.00 Star Academy
18.45 Vous êtes en direct
20.00 NRJ12 Replay
20.35 Les Cordier, juge et flic
00.00 L'amour aller-retour



07.55 Waktu
08.40 Des baskets dans l'assiette
08.45 Bons plans
08.55 #Faut pas rater ça !
10.00 Plus belle la vie
12.15 Les aventures du jeune Indiana Jones
13.50 JAG
15.30 Urgences
18.40 Le Dakar
19.45 #Faut pas rater ça !
20.45 Le meilleur des Stars du rire
22.35 ONDAR Show
23.25 On n'demande qu'à en rire
01.45 Faut pas rater ça !



09.05 Le destin de Bruno
10.25 Les enquêtes impossibles
12.25 Que du bonheur
13.20 MP1
13.25 Journal
13.30 Les enquêtes impossibles
16.25 Les frères Scott
18.55 Au nom de la vérité
19.51 Que du bonheur
20.50 Grimm
23.55 Legend of the Seeker, l'épée de vérité
01.30 Comic Symphonic

La police déjoue l'attaque d'une école en Alabama



Derek Shrout, un adolescent de 17 ans de Seale dans l'Alabama, a été arrêté lundi alors qu'il préparait une attaque contre son école, rapporte la chaîne WVTM. C'est un professeur qui a donné l'alerte après avoir trouvé le journal du jeune homme.

Dans son journal, ce fils de militaire a élaboré plusieurs plans d'attaque sur son école, la Russell County High School. Il y nomme également de manière précise six étudiants et un professeur qu'il entendait absolument abattre. Immédiatement arrêté après l'alerte de l'enseignant, Shrout, qui se présente comme un suprémaciste blanc, a déclaré aux enquêteurs avoir mis par écrit son projet trois jours après la tuerie de Newtown, qui fit pour rappel vingt-six morts. Membre des Junior Reserve Officer's Training Corps (JROTC), une section de l'armée américaine pour jeunes, Derek Shrout se comportait différemment depuis plusieurs semaines selon ses camarades de classe et son supérieur aux JROTC. Il a régulièrement été vu faire le salut nazi à l'école.

Selon le shérif du comté de Russel, le jeune homme était sur le point d'intégrer un groupe néo-nazi et apprenait sur internet comment fabriquer des explosifs. La police a retrouvé à son domicile une douzaine de grenades artisanales faites de boîtes de tabac vides.

Berlusconi se dit victime de «trois femmes juges»

L'ancien chef du gouvernement italien Silvio Berlusconi s'est déclaré victime de «trois femmes juges communistes» qui l'ont contraint à verser des sommes très importantes à son ex-épouse Veronica Lario. Cette dernière touchera trois millions d'euros par mois, soit quelque 100.000 euros par jour, selon le jugement de séparation prononcé par le Tribunal de Milan aux alentours de Noël, d'après les médias italiens. «Ce ne sont pas 100.000 euros par jour mais 200.000 par jour», a corrigé le «Cavaliere» dans une interview sur la chaîne de télévision privée la 7. «Un chiffre décidé par trois femmes juges féministes et communistes, c'est ça la réalité. Ce sont ces juges de Milan qui me persécutent depuis 1994», a-t-il ajouté.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Marine Le Pen dénonce l'ingérence étrangère en Syrie

La responsable française d'extrême droite Marine Le Pen a dénoncé «l'ingérence» étrangère, occidentale, qatarie ou saoudienne, dans le conflit syrien, dans un entretien diffusé lundi par la chaîne syrienne pro-Assad Sama TV.

Interrogée par un journaliste indépendant dans son bureau au siège du Front national (FN) en région parisienne, Mme Le Pen a livré sa vision du «printemps arabe» et du conflit syrien. «Nous avions prévu que ces révolutions qui étaient au départ des révolutions sociales allaient être récupérées par les fondamentalistes islamiques et qu'au printemps arabe succéderait l'hiver islamiste», explique la présidente du FN. «Et je crois que ce risque s'est aussi réalisé à cause de l'aveuglement des pays occidentaux», ajoute-t-elle. Sur la Syrie, la patronne



du FN réaffirme sa position contre l'«ingérence» étrangère. «Nous nous battons en France pour la souveraineté du peuple français mais nous défendons également la liberté, la souveraineté et l'identité de tous les peu-

ples du monde dont nous pensons qu'ils doivent garder la maîtrise de leur destin», fait-elle valoir en dénonçant le rôle des puissances occidentales dans le conflit syrien comme dans le conflit libyen.

La Turquie retient un avion soupçonné de convoier de l'or vers l'Iran

La Turquie retient depuis plusieurs jours à Istanbul un avion de fret turc effectuant un vol entre les Émirats Arabes Unis et l'Iran, et soupçonné de transporter de l'or, après que son équipage eut refusé de documenter sa cargaison, a indiqué à l'AFP un responsable du ministère turc des

Douanes. «L'appareil appartenant à une compagnie turque a dû faire un atterrissage d'urgence à l'aéroport Sabiha Gökçen d'Istanbul (rive asiatique) pour des raisons techniques», a souligné cette source sous couvert d'anonymat. «Cette société est sommée de présenter ses documents sur sa

cargaison jusqu'à 10H00 GMT aujourd'hui (mercredi), sinon nous ferons le nécessaire», a mis en garde ce responsable, sans préciser la procédure qui sera entreprise par les autorités. Selon les règlements, les autorités turques pourront monter à bord de l'avion pour déterminer la cargaison.

Le Pakistan dément avoir tué des soldats indiens

L'armée pakistanaise a démenti mercredi un échange de tirs et la mort de deux soldats indiens la veille à la frontière des deux pays, au Cachemire, comme le prétendent les autorités à New Delhi. «Les autorités indiennes ont été informées que le Pakistan a fait une vérification sur le terrain et n'a trouvé aucun élément n'étayant les allégations de l'Inde», a indiqué un responsable militaire dans un message texte à la presse.

«Le Pakistan rejette les allégations de l'Inde selon lesquelles

des soldats pakistanaise ont tiré de l'autre côté de la ligne de contrôle et tué ne serait-ce qu'un soldat indien», ajouta ce responsable, précisant que le chef des opérations de l'armée s'était entretenu au téléphone avec son homologue indien.

Deux soldats indiens ont été tués dans des échanges de coups de feu après qu'une patrouille indienne a découvert des troupes pakistanaise ayant pénétré à environ 500 mètres à l'intérieur du territoire indien, soutiennent les autorités à New Delhi. Le minis-

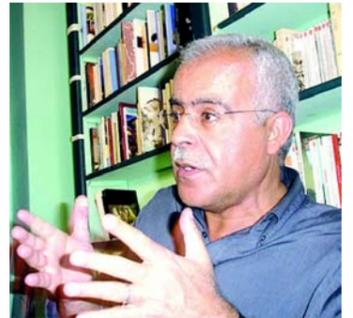
tre indien de la Défense, A.K. Antony, a qualifié d'«inhumaine» la façon dont l'armée pakistanaise a traité les soldats tués après des informations de la presse et de l'armée indiennes faisant état de la décapitation de l'un des soldats. Et l'ambassadeur pakistanaise à New Delhi a été convoqué par les autorités indiennes. L'armée pakistanaise avait affirmé dimanche qu'un de ses hommes avait été tué lors d'un échange de tirs près de la «Ligne de contrôle», nom de la frontière au Cachemire entre les deux voisins rivaux.

Jeudi 10 janvier 2013

28 safar 1434

N° 5509

Hamid Grine finaliste du concours Françoise Giroud



L'écrivain, Hamid Grine, a été sélectionné par le jury du concours Françoise Giroud du portrait 2013, aux côtés de dix finalistes. Le journaliste algérien avait participé au concours avec «Bakhar», portrait publié dans le quotidien Liberté à Alger. Parmi les dix finalistes, on note Caroline de Bodinat pour «La nuit en toutes lettres», portrait publié dans Libération; Sarah Briand pour «Mazarine Pinget : une vie au secret», portrait télévisé, diffusé sur France 2; Miguel Denver-Plana et Isabelle Fougère pour «Alma, un enfant de la violence», portrait télévisé diffusé sur Arte et Marie Guichoux pour «Princesse prolo», portrait publié dans le Nouvel Observateur. Au total, 109 portraits ont été proposés. Le jury en a sélectionné 10 finalistes. Les prix seront décernés le 17 janvier. J. B.

Iqraa et Nedjma contre l'analphabétisme

Les résultats de l'étude «L'expérience algérienne en matière de lutte contre l'analphabétisme après 50 ans d'indépendance», élaborée par le Centre d'études et d'analyses pour la population et le développement (CENEAP), ont été présentés mardi dernier, lors d'une rencontre organisée par l'association algérienne d'alphabétisation Iqraa en collaboration avec l'opérateur de téléphonie mobile Nedjma. La rencontre a été tenue au palais de la culture Moufidi Zakaria, à l'occasion de la célébration de la Journée arabe de l'alphabétisation qui coïncide avec le 8 janvier de chaque année.

Financée par Nedjma, cette étude de traduit les grandes avancées enregistrées par l'Algérie depuis son indépendance avec un net recul du taux d'analphabétisme à moins de 18%, à la fin de l'année 2012, contre 22% en 2008. Mme Aïcha Barki, présidente de l'association Iqraa, a saisi cette occasion pour déclarer que «la finalisation de cette étude est le fruit d'un solide partenariat qui nous lie à l'entreprise Nedjma et qui confirme sa position d'entreprise citoyenne». J. B.

Le président de l'Union africaine veut que l'Otan déploie des troupes au Mali

Le président de l'Union africaine, le Béninois Thomas Boni Yayi, a appelé mardi l'Otan à déployer des forces aux côtés des troupes africaines qui doivent être envoyées dans le Nord du Mali pour en chasser les groupes islamistes armés.

En conférence de presse à Ottawa, il a déclaré avoir «attiré l'attention» du Premier ministre canadien Stephen Harper pour lui demander d'«intervenir pour que l'Otan s'ajoute» à la coalition internationale qui doit être formée, conformément à une résolution de l'ONU adoptée fin décembre.

«Si on fait la même lecture (de cette résolution), en réalité, l'Otan se joindra à nos forces africaines», a-t-il insisté, estimant que les «forces africaines ont montré le chemin».

EDITORIAL

Par M. Saadoun

Qui aurait pu croire que le dégage- ment d'un dictateur et le proces- sus politique contradictoire qui l'accompagne seraient un fleuve tranquille ? En tout état de cause, les troubles et contradictions qui caractérisent les transitions ne sont certainement pas suffisants pour présenter l'ensemble des mouve- ments de contestation politique qui ont se- coué certains pays arabes comme une vaste conspiration des Américains et de leurs en- turbannés du Golfe.

Il y a du mépris pour les populations ara- bes dans certaines assertions peu nuancées qu'on vient d'entendre à nouveau à Alger. Comme si les sociétés et les élites dans le monde arabe ne pouvaient réagir qu'à des impulsions extérieures. Comme si ce qui se passe dans leurs pays comme dérèglement de l'Etat et accaparement des ressources par des familles ou des clans ne pouvait être, en soi, une raison suffisante pour bouger. Désormais - et l'on semble croire que c'est simple après les résultats des élections libres qui se sont tenues en Tunisie et en Egypte - on ne met plus en avant la thèse du complot ourdi; on en parle modérément mais on dé- cortique abondamment les conséquences «néfastes» des soulèvements. Le message est d'une grande limpidité : tout soulèvement contre l'ordre établi ne mène qu'au pire.

Bref, les Tunisiens auraient gagné à s'ac- commodier du régime «laïc» des kleptocrates

TAISEZ-VOUS, LES «EXPERTS» PARLENT POUR VOUS !

pour ne pas avoir un gouvernement issu des élections dans lequel les islamistes sont dominants. Il existe - sans surprise - des Tunisiens qui pensent de cette manière. Mais il faut voyager un peu, aller en Tunisie et ne pas limiter les contacts à quelques nostalgi- ques de «l'ordre» de Ben Ali ou à des idéolo- gues «laïcistes». On pourra constater que même chez ceux qui sont fortement remontés contre le gouvernement actuel et le soupçon- nent d'intentions liberticides, il n'est pas ques- tion d'accepter de revenir à l'état d'indignité dans lequel les confinait la dictature du clan Ben Ali. Peu de gens contestent la légitimité morale et politique du soulèvement contre la dictature. Et c'est bien parce qu'ils refusent cette indignité qu'ils restent mobilisés et vi- gilants face aux gouvernements en place.

Un changement de régime a toujours au dé- but - les Tunisiens comme les Egyptiens n'in- ventent rien - un impact négatif. L'économie n'aime pas les troubles et les investisseurs fuient les tumultes. Mais en prendre argument pour «conclure» que les soulèvements sont néfastes, c'est aller vite en besogne. Tout comme les assertions d'une manipulation de

bout en bout des mouvements par les labo- ratoires américains. C'est l'expression d'un pur fantasme et cela n'a rien d'une expertise. Bien entendu, il serait tout aussi farfelu de prétendre que les Etats-Unis et les Occiden- taux ne tentent pas d'interférer sur ces dyna- miques. Il est difficile de nier que l'évolution de la Libye est liée à un coup de force des Occidentaux qui ont bafoué la légalité inter- nationale pour transformer un mandat de pro- téger en celui d'intervention pour changer un régime. Mais la Libye n'explique pas la Tunis- sie ou l'Egypte.

La contestation en Syrie n'a pas démarré comme un complot. Il y a eu un aveuglement effarant du régime que ses ennemis exté- rieurs, forts nombreux, ont exploité pour fer- mer les voies de solution. La Syrie est aujour- d'hui dans une guerre civile entretenue par des intérêts étrangers contradictoi- res. L'imposture consiste à donner une expli- cation générale des situations différentes et à nier les histoires nationales. Il est absurde d'énoncer du haut d'une chaire bancale à des sociétés qui continuent à bouger et à se bat- tre que l'histoire est terminée. Et que leur mouvement télégué ne débouche que sur une régression. Ces «experts» qui viennent expliquer à un «pauvre arabe» qui proteste contre la hogra et l'injustice qu'il est manœu- vré par la CIA, Google et Facebook font preu- ve d'une science de charlatans. Leur arrogan- ce n'en est que plus insupportable.